



Agenville  
Autheux  
Béalcourt  
Beaumetz  
Bernâtre  
Bernaville  
Berneuil  
Boisbergues  
Bonneville  
Candas  
Conteville  
Domesmont  
Domléger-Longvillers  
Epécamps  
Fienvillers  
Frohen-sur-Authie  
Gorges  
Heuzecourt  
Hiermont  
Maizicourt  
Le Meillard  
Mézerolles  
Montigny-les-Jongleurs  
Fieffes-Montrelet  
Prouville  
Saint-Acheul

# RAPPORT DE PRÉSENTATION

## 2 LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### 2.2 Le diagnostic socio-



## SOMMAIRE

2.2	LE DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE .....	3
2.2.1	Démographie.....	3
2.2.2	Habitat.....	19
2.2.3	Développement économique.....	37
2.2.4	Tourisme.....	44
2.2.5	Équipements et services à la population .....	59
2.2.6	Déplacements.....	72

## 2.2 LE DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

### 2.2.1 Démographie

#### 2.2.1.1 L'évolution de la population

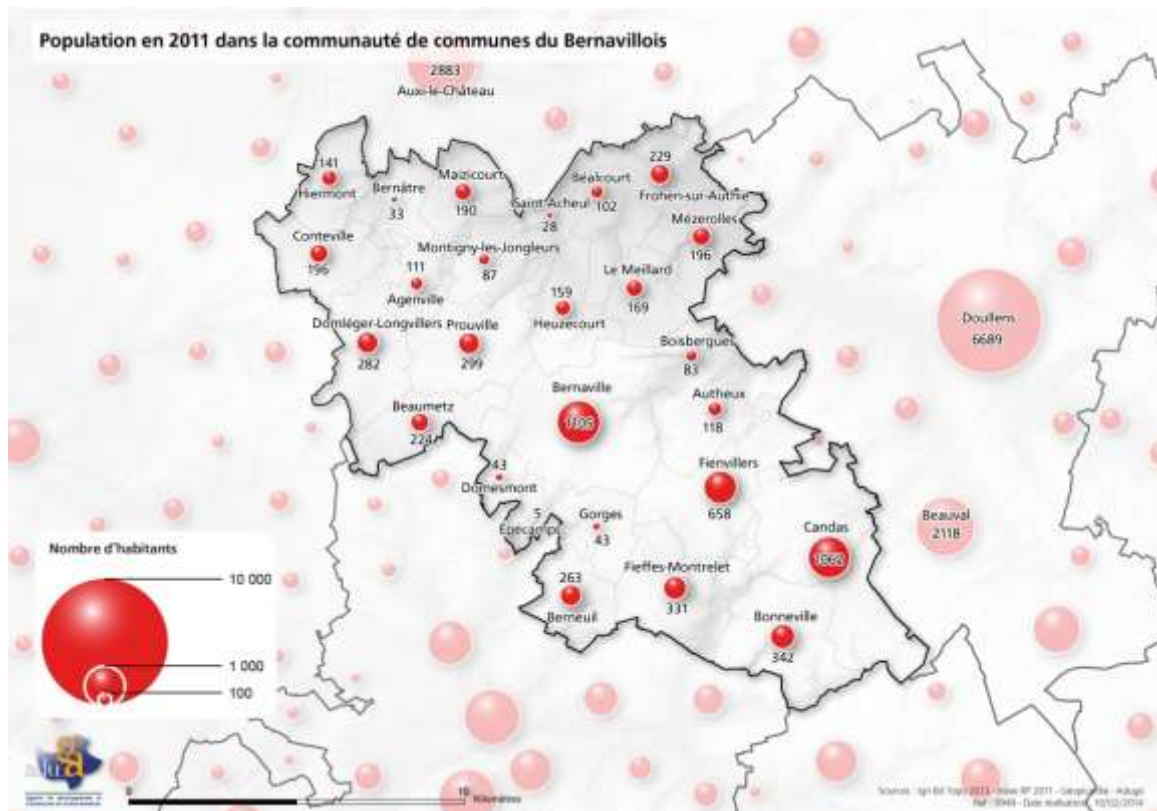
##### 2.2.1.1.1 Un territoire peu dense, constitué majoritairement de petites communes

Le territoire du Bernavillois se structure autour d'une dorsale composée par les communes de Bernaville (1 105 hab.), Fienvilliers (658 hab.) de Candas (1 062 hab.) ainsi que celles quasi imbriquées de Beaumetz (224 hab.) et Prouville (299 hab.). Au total, cet axe fort regroupe 51% de la population de l'intercommunalité.

Les 21 autres communes sont de taille modeste. 16 comptent moins de 200 habitants et 7 entre 200 et 400 habitants.

Avec 36 hab./km<sup>2</sup>, il s'agit d'un des territoires les moins denses du pays du Grand Amiénois, avec la communauté de communes du Sud-Ouest Amiénois et la Région de Oisemont (41 hab./km<sup>2</sup>).

Population en 2011 par commune, source : INSEE, RP, ADUGA

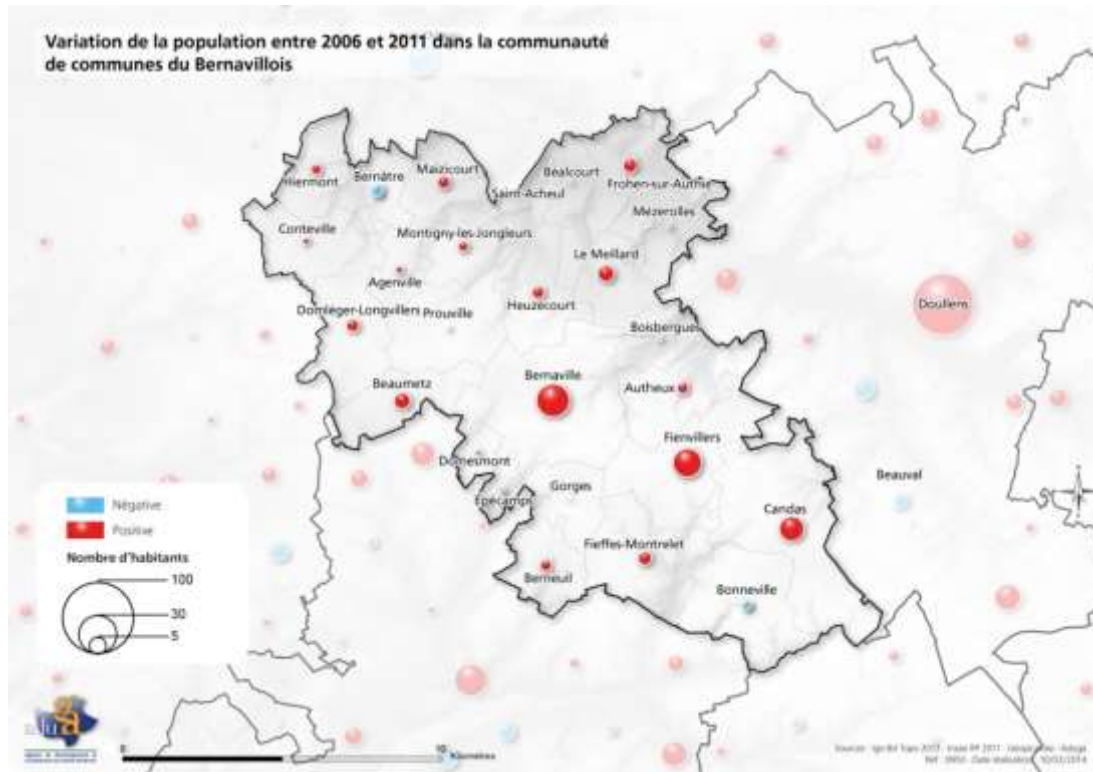


##### 2.2.1.1.2 Un dynamisme démographique qui se confirme...

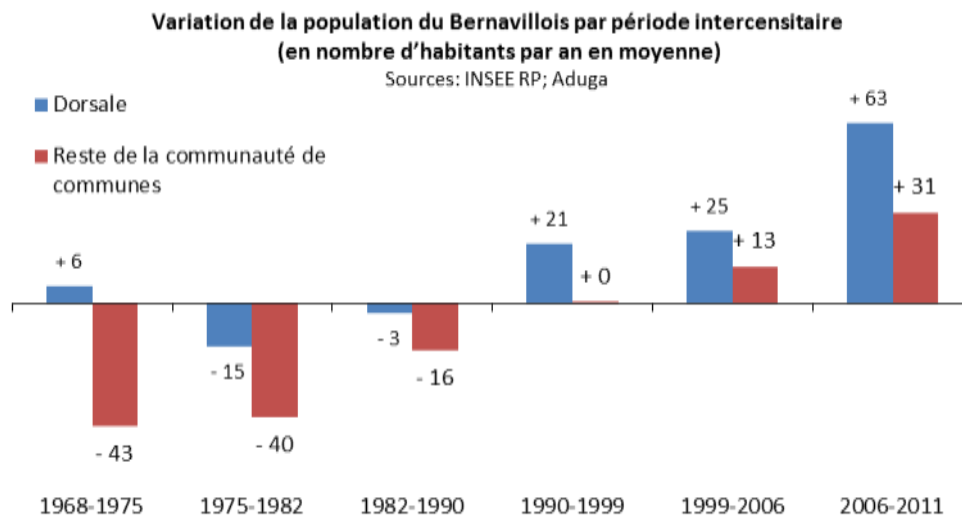
Depuis le milieu des années 90, le territoire connaît un accroissement de sa population. Ce dynamisme démographique s'amplifie à partir du milieu des années 2000. Ainsi, entre 2006 et 2011 le Bernavillois est l'intercommunalité du Grand Amiénois qui a connu la plus forte variation relative de sa population (+1,5% par an en moyenne). Cela représente 94 habitants en plus par an en moyenne.

Comme pour les territoires voisins du Val de Nièvre et du Doullennais, ce regain démographique tranche avec les années 70 et 80 marquées par la déprise. Au nord, dans le Pas-de-Calais, le constat est tout autre pour les communautés de communes de l'Auxillois et de la région de Frévent, marquées quant à elles par une baisse de la démographie depuis plus de quarante ans.

*Variation de la population entre 2006 et 2011 par commune, source : INSEE, RP, ADUGA*



*Variation de la population par période intercensitaire, source : INSEE, RP, ADUGA*



### 2.2.1.1.3 ... grâce à l'arrivée de nouveaux habitants

L'analyse de la croissance de la population sur la période 2006-2011 permet de mettre en lumière la conjonction de deux phénomènes explicatifs :

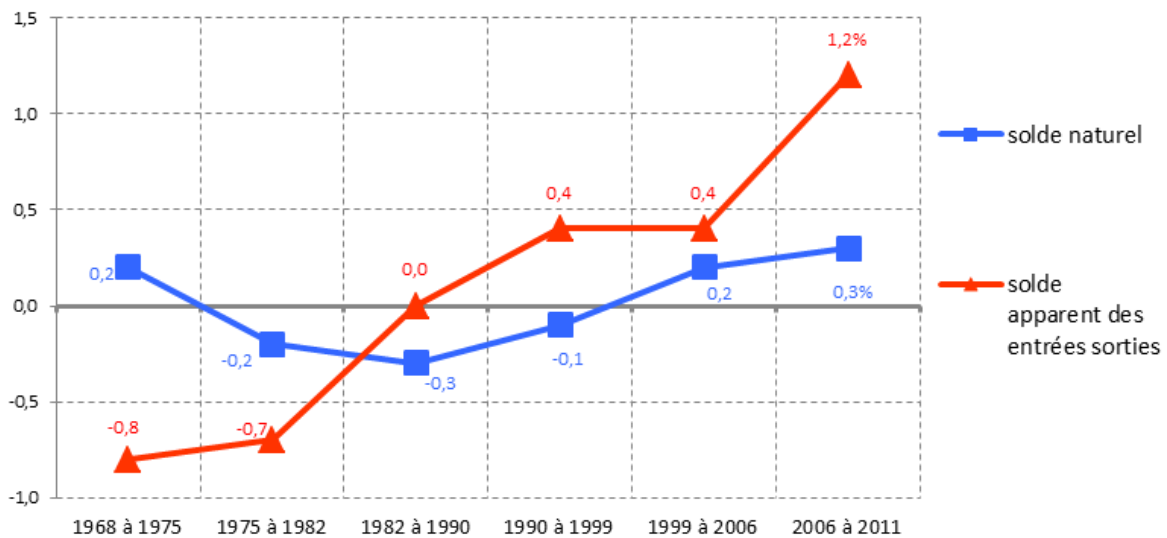
- d'une part, un accroissement naturel de la population, c'est-à-dire un excédent de naissances sur les décès au cours de cette période. Ce qui correspond à un solde naturel positif. Il contribue à hauteur de 20% à la croissance démographique.

- d'autre part, une attractivité résidentielle importante, qui se manifeste par un solde migratoire positif signifiant que le nombre de personnes venant s'installer sur le territoire est largement supérieur à celui qui le quitte. Le solde migratoire alimente quant à lui la croissance démographique du Bernavillois à hauteur de 80%. C'est l'augmentation significative de ce solde qui explique le regain démographique du territoire.

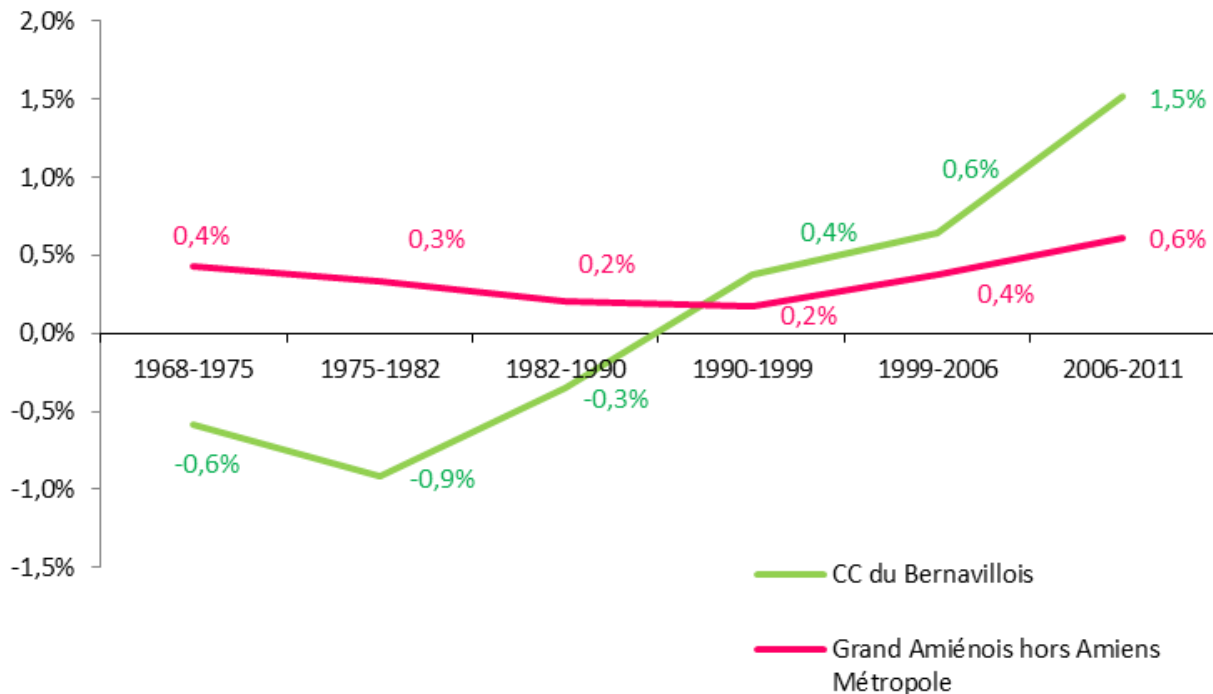
En observant plus finement les mouvements résidentiels, on constate que la croissance de la population de la communauté de communes est principalement liée à l'accueil de populations qui travaillent en dehors du territoire, dans l'agglomération amiénoise pour la plupart mais également dans d'autres territoires de la Somme, et dans une moindre mesure le Pas-de-Calais.

*Variations annuelles moyennes de la population dues au solde naturel et migratoires entre 1968 et 2011 (en %), source : INSEE, RP, ADUGA*

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments, RP1999, 2006 et 2011 exploitations principales - État civil



Taux d'accroissement de la population (moyenne/an), par période intercensitaire, source : INSEE, RP, ADUGA



#### 2.2.1.1.4 Un territoire qui tend à se résidentialiser

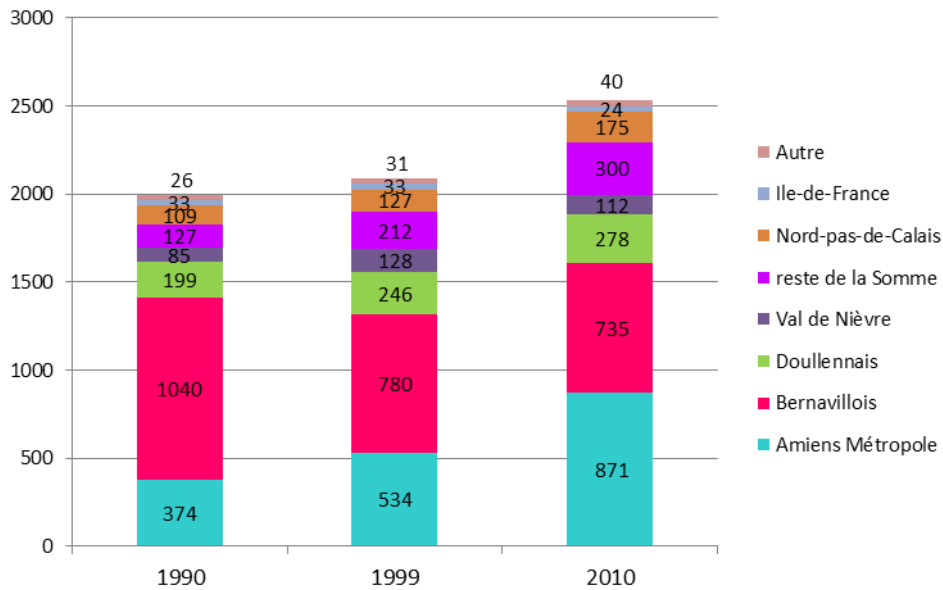
Entre 1990 et 2010, le nombre d'actifs résidant dans le Bernavillois et travaillant sur le territoire d'Amiens Métropole a augmenté de 133% (+ 497 personnes). En 2010, cela représentait 34 % des actifs (871 actifs) contre 19% en 1990.

A l'inverse, le nombre d'actifs cumulant un logement et un emploi dans le Bernavillois régresse fortement. En 2009, ils représentaient moins d'un tiers de la population active de la communauté de communes (29%), alors qu'ils étaient majoritaires en 1990 (52% de la population de l'intercommunalité).

Dès lors, le Bernavillois tend à se résidentialiser, ce qui revient à produire de plus en plus de logements et dans le même temps de moins en moins d'emplois.

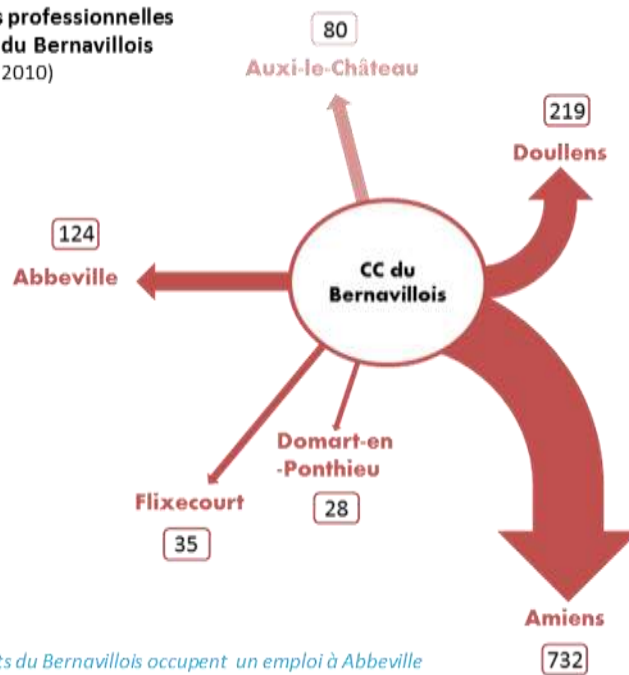
Où travaillent les actifs qui résident dans le Bernavillois?

(Sources : Insee RP)



Les principales destinations professionnelles (hors EPCI) des habitants du Bernavillois

(Source: Insee RP 2010)



Lecture : En 2010, 124 habitants du Bernavillois occupent un emploi à Abbeville

### 2.2.1.2 L'évolution des ménages

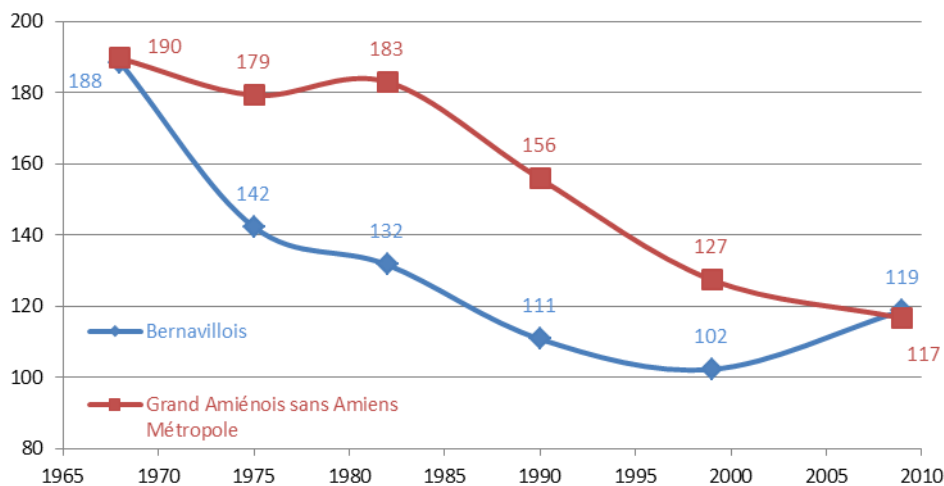
#### 2.2.1.2.1 Une attractivité résidentielle synonyme d'un rajeunissement de la population

Le Bernavillois a la particularité d'avoir été confronté au vieillissement de sa population de façon précoce et relativement marquée dès les années 1970. Ce phénomène est lié à l'exode rural qui a touché le territoire durant les années 1960 jusqu'aux années 1990. Cela s'est traduit par le départ de nombreuses populations, notamment les plus jeunes qui s'installèrent alors en nombre dans les principaux pôles urbains de la région.

L'indice de jeunesse a ainsi connu une évolution singulière au cours des quatre dernières décennies. En 1968, cet indice était à un niveau comparable à celui observé sur l'ensemble des communautés de communes du Grand Amiénois (188). Jusqu'en 1990, l'indice a diminué plus fortement que dans cet espace de comparaison. A l'inverse, durant les années 2000, l'indice a augmenté tandis qu'il continue à baisser dans les autres territoires, si bien qu'en 2010 le Bernavillois se retrouve au même niveau que dans le Grand Amiénois hors Amiens Métropole.

**Evolution comparée de l'indice de jeunesse du Bernavillois entre 1968 à 2009**

Source : Insee RP



*Lecture : En 2009, dans le Bernavillois, pour 119 jeunes de moins de 20 ans on dénombre dans le même temps 100 habitants de plus de 60 ans*

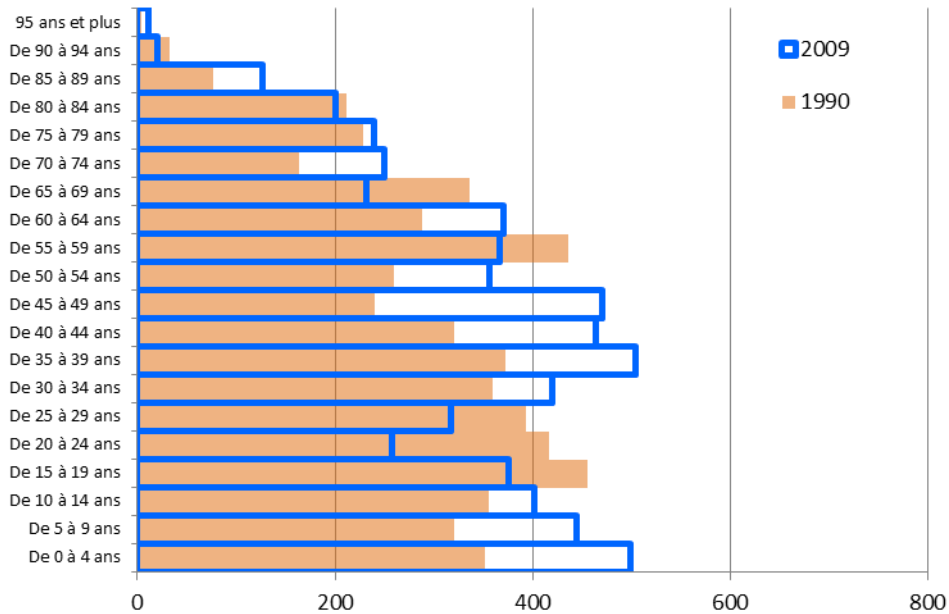
#### 2.2.1.2.2 Plus de familles, plus de naissances

Une des tendances à l'œuvre sur le territoire est l'augmentation du nombre de familles dans le Bernavillois. Là encore, l'évolution de la communauté de communes est singulière. On observe en effet dans la plupart des territoires une baisse du nombre de familles avec enfant(s). Cette baisse est très prononcée dans certains territoires, notamment dans Amiens Métropole et Ouest Amiens. Dans de très rares cas, comme dans le Val de Noye, ce type de ménage est stable.

Dans le Bernavillois, le nombre de famille avec enfants a augmenté de 14% (+120 familles avec enfants) alors qu'il recule de 4 % pour l'ensemble des 11 communautés de communes du Grand Amiénois.

On y compte également de plus en plus de naissances. Avec 78 naissances par an en moyenne entre 1999 et 2010, ce nombre de naissances a augmenté de 21 % par rapport à la dernière décennie. Cette hausse sensible distingue le Bernavillois des autres communautés de communes du Grand Amiénois, qui ont de leur côté vu le nombre de naissances croître plus modérément (9% entre 1999 et 2010).

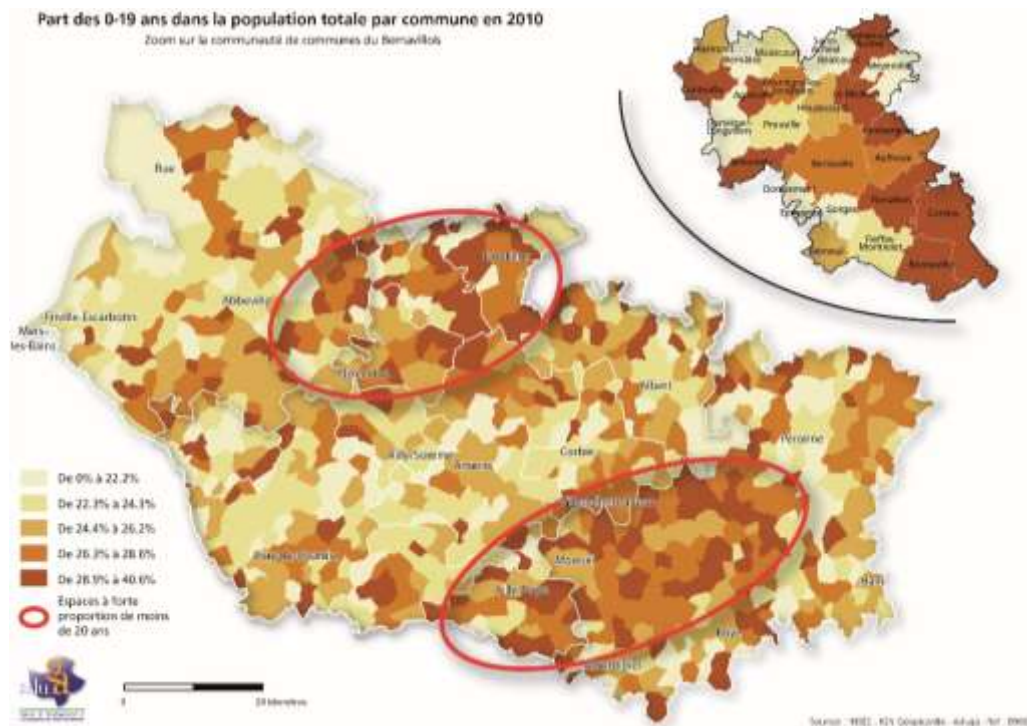
*Pyramide des âges du Bernavillois en 1990 et en 2009*



La comparaison de la population par tranche d'âge quinquennale en 1990 et 2009 montre que les gains de population ne se retrouvent pas au même niveau pour toutes les classes d'âge. Signe de l'attractivité accrue du territoire pour **les ménages familiaux, les 30-44 ans ont considérablement augmenté** (+32%) ainsi que les 0-14 ans (+31%, environ soit 300 jeunes en plus) alors que ces tranches d'âge ont tendance à diminuer dans l'ensemble des 11 communautés de communes du Grand Amiénois.

Une hausse du nombre de personnes de plus de 70 ans peut également être observée (+18%, soit 130 personnes supplémentaires). Même si la proportion de cette tranche d'âge est équivalente à celle observée dans l'ensemble des communautés de communes du Grand Amiénois (environ 13%), l'augmentation y a été moins marquée (+18% des plus de 69 ans contre +39%).

Part des 0-19 ans dans la population totale, par commune, source : INSEE, RP 2010



Avec le sud-est du département de la Somme, les secteurs du Ponthieu, du Doullennais et du Bernavillois font partie des territoires où la proportion de jeunes de moins de 20 ans est la plus élevée du département.

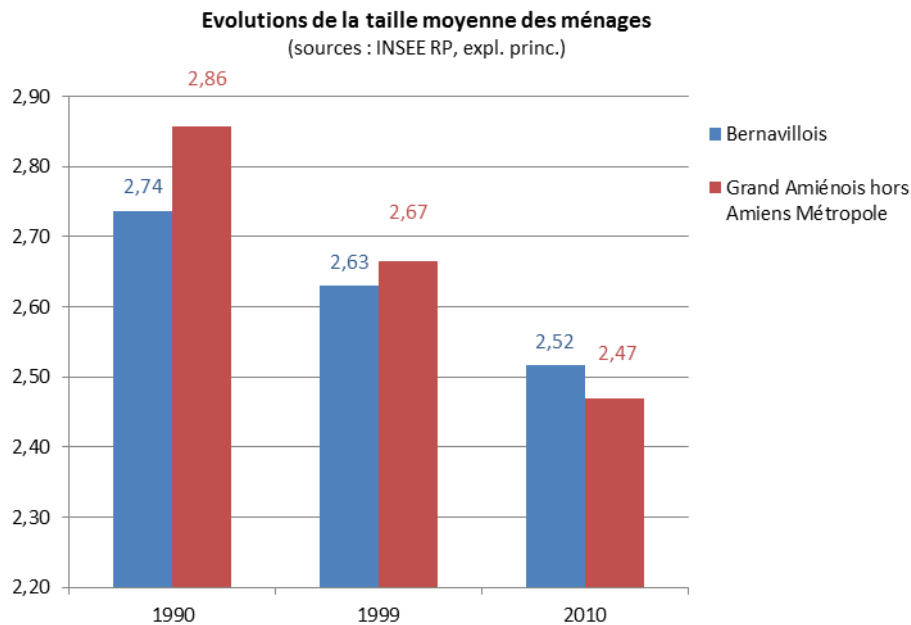
#### 2.2.1.2.3 Des dynamiques à considérer : le desserrement des ménages et le vieillissement

Augmentation du nombre de famille, hausse sensible du nombre de naissances, proportion de jeunes de moins de 20 ans satisfaisante, sont autant de signaux positifs qui témoignent d'une certaine vitalité du territoire sur le plan démographique. Cependant, ces singularités ne doivent pas occulter deux phénomènes majeurs qui impactent la démographie du Bernavillois, au même titre que d'autres territoires.

Le premier phénomène est en marche en dépit de l'attractivité résidentielle du Bernavillois vis-à-vis des familles du Grand Amiénois. Il se traduit par un nombre de personnes par ménages qui continue de baisser malgré l'arrivée de familles. Ainsi, en 2010, les ménages du Bernavillois comptaient, en moyenne, 2,5 personnes contre 2,7 en 1990. Ce phénomène appelé « desserrement des ménages », qui motive une part importante des besoins en logement du territoire, s'explique par l'érosion des modes d'occupation traditionnels des logements en raison notamment de la complexité accrue des parcours matrimoniaux et familiaux (divorces, reconstitution familiale), et de l'installation en couple plus tardive des jeunes adultes. Cet ensemble de tendances sociétales, additionnées à l'allongement de la durée de la vie explique, pour l'essentiel, ce phénomène de fond.

Le second phénomène en action, et ce malgré le récent rajeunissement de la population, est le vieillissement de la population. Ce sera un phénomène majeur pour le territoire dans les deux prochaines décennies.

La hausse des 45-60 ans entre 1990 et 2009 laisse en effet présager une augmentation significative des populations âgées de plus de 70 ans.



Signe de l'évolution singulière du Bernavillois, le desserrement des ménages est nettement moins marqué que dans la moyenne des communautés de communes du Grand Amiénois :

- En 1990, les ménages étaient, en moyenne, nettement plus petits que dans les autres communautés de communes du Grand Amiénois.
- En 2010, le rapport est différent, les ménages du Bernavillois sont en moyenne plus grands.

### 2.2.1.3 Les migrations résidentielles

Le gain de population lié à la mobilité résidentielle est particulièrement marqué avec les territoires voisins du Bernavillois, en particulier le Val de Nièvre et le Doullennais: 350 nouveaux habitants résidaient dans ces communautés de communes auparavant;

Malgré l'éloignement géographique d'Amiens Métropole, les échanges migratoires avec la communauté d'agglomération sont nombreux : 200 nouveaux habitants résidaient dans la métropole amiénoise 5 ans auparavant ;

Le Bernavillois attire également de nombreux habitants du Nord-Pas-de Calais (191).

Les 25-44 ans sont globalement nombreux à s'installer dans le territoire : ils représentent près de la moitié des nouveaux habitants du Bernavillois. Directement liés à l'arrivée de cette

population, les enfants entre 5 et 14 ans sont eux aussi particulièrement nombreux à arriver dans la communauté de communes (21% des nouveaux habitants). Cela a une incidence sur la structure par âge de la population. Il s'agit essentiellement d'actifs : 52% des personnes qui s'installent sont des actifs ayant un emploi. Le territoire attire en premier lieu des ouvriers et des employés, qui représentent respectivement 41 % et 29 % des actifs qui s'installent dans la communauté de communes.

Au final, l'attractivité résidentielle ne diversifie pas la composition socio-professionnelle de la population. Elle tend même à renforcer les spécificités du territoire, en particulier la surreprésentation des populations ouvrières.

Deux tiers des ménages qui s'installent dans le Bernavillois sont des propriétaires occupants.

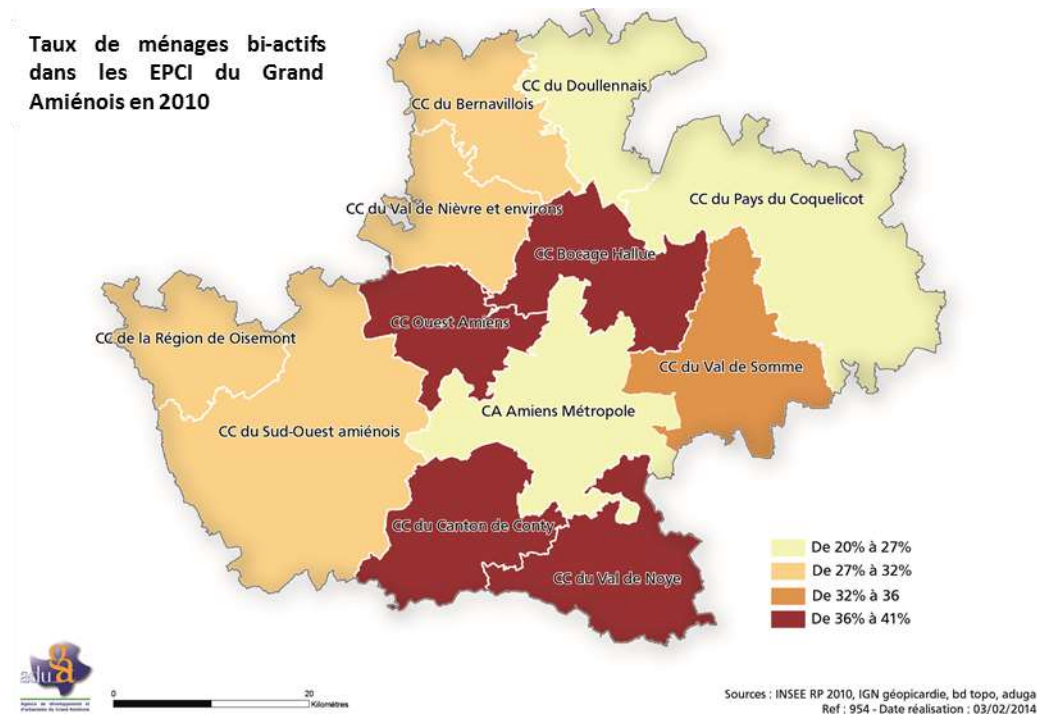
## 2.2.1.4 Les caractéristiques socio-économiques

### 2.2.1.4.1 Une forte proportion d'actifs

Près des trois quarts des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives. Le Bernavillois partage cette caractéristique avec les autres communautés de communes du Grand Amiénois. On observe cependant, une moindre activité des femmes et actuellement le taux de ménage biactif est peu élevé dans le contexte du Grand Amiénois. Si le territoire continue d'accroître ses liens avec les principaux pôles économiques extérieurs et en premier lieu celui d'Amiens, ce taux devrait vraisemblablement augmenter.

L'anticipation de cette tendance est importante à prendre en compte car ces ménages sont caractérisés par très grande mobilité quotidienne, induite en premier lieu par les déplacements des membres de leur famille et leur activité professionnelle et leurs attentes en matière de services (petite enfance, enfance jeunesse etc).

Taux de ménages bi-actifs dans les EPCI du Grand Amiénois en 2010, source : INSEE, ADUGA



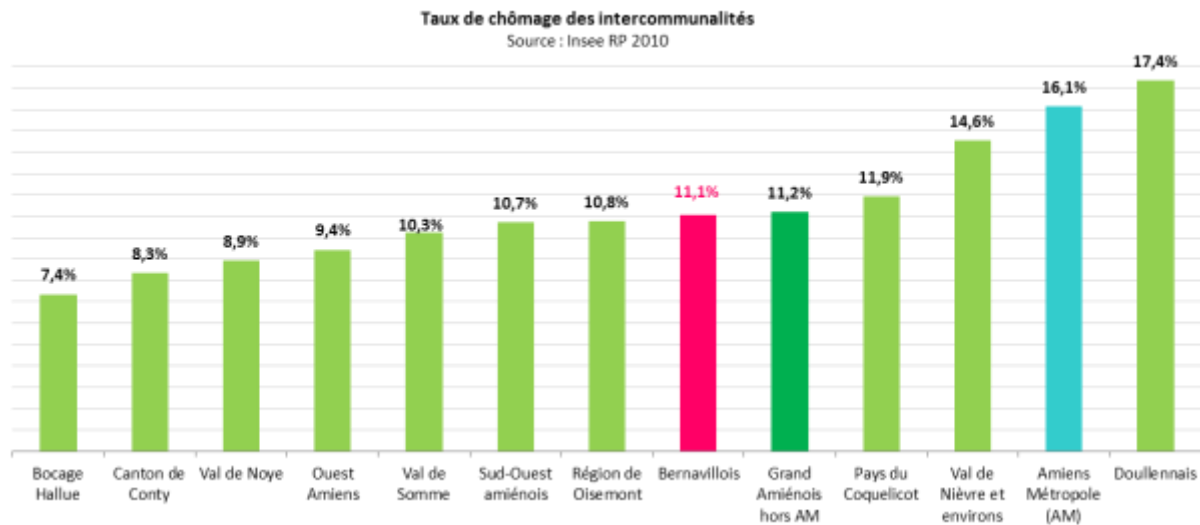
La forte proportion de ménages bi-actifs est une manifestation de la périurbanisation du territoire. Les intercommunalités ayant les taux les plus élevés sont en effet limitrophes d'Amiens Métropole. Le taux de ménages bi-actifs dans le Bernavillois est plutôt faible. Il est comparable à celui des ménages du Val de Nièvre, de la région de Oisemont et du Sud-Ouest amiénois.

#### 2.2.1.4.2 Des difficultés d'accès à l'emploi moins marquées que chez ses voisins

Du point de vue des difficultés d'accès à l'emploi, le Bernavillois avec 11,1% de population au chômage (en 2010) se situe dans la moyenne des communautés de communes du Grand Amiénois. Le taux de chômage y est nettement moins élevé que dans les territoires les plus urbains du Grand Amiénois et/ou qui ont subi d'importantes difficultés économiques tels qu'Amiens Métropole, le Doullennais, le Val de Nièvre, voire l'Auxillois .

A l'inverse, il est plus élevé que dans les intercommunalités limitrophes de l'agglomération amiénoise : Bocage-Hallue, canton de Conty et le Val de Noye où le taux de chômage est inférieur à 9%.

Taux de chômage des intercommunalités, source : INSEE, ADUGA



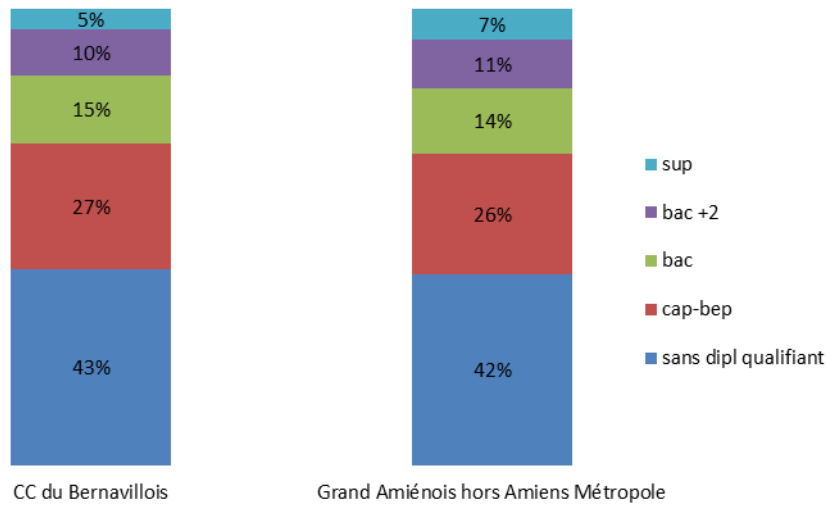
#### 2.2.1.4.3 Un niveau de formation de la population qui se situe dans la moyenne du Grand Amiénois

30 % de la population non scolarisée est titulaire d'un baccalauréat ou plus, contre 32% pour le Grand Amiénois hors Amiens Métropole. L'écart est important avec les intercommunalités limitrophes d'Amiens Métropole telle que le Bocage-Hallue où 43 % de la population titulaire d'un baccalauréat.

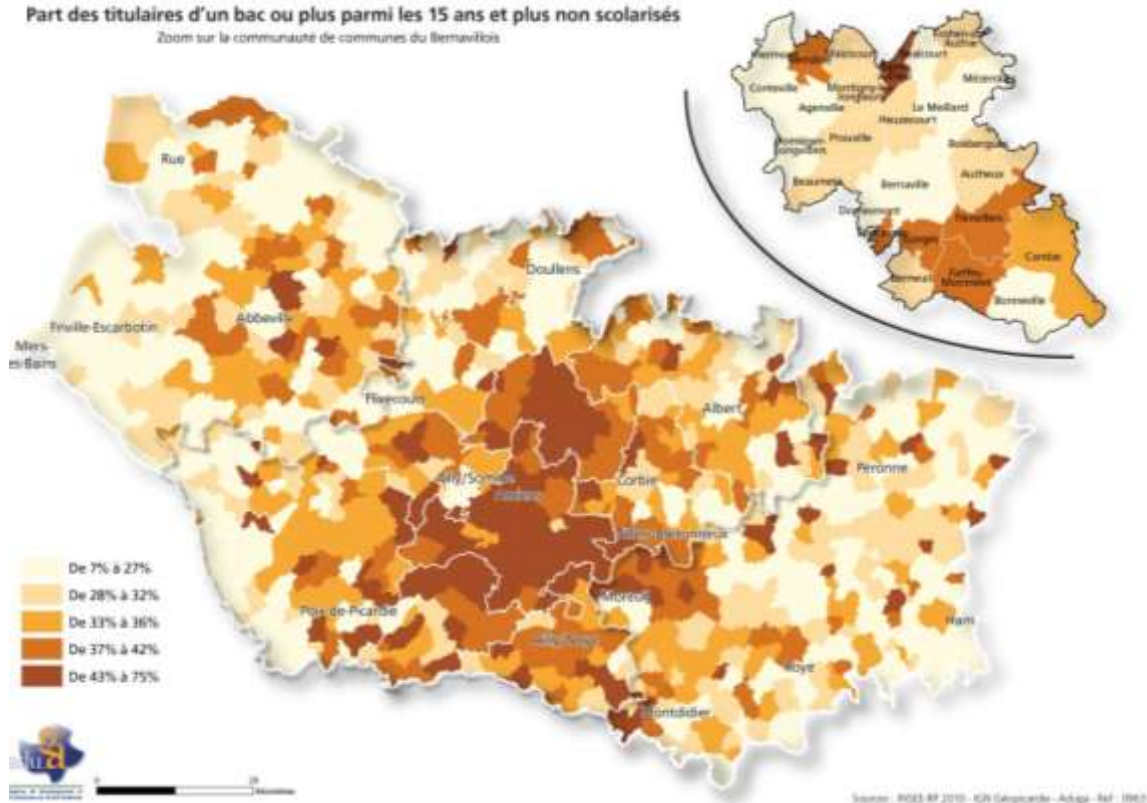
Les jeunes qui résident dans la communauté de communes sont, d'une façon générale, moins nombreux à suivre des études que dans les autres communautés de communes du Grand Amiénois. Ceci peut s'expliquer, en partie, par l'éloignement des principaux équipements d'enseignement, qui rend difficile la possibilité pour les étudiants de suivre leurs études tout en continuant à habiter dans leur famille. Parmi les 370 jeunes de 18 à 24 ans qui résident dans le Bernavillois, 40%, soit 147 jeunes, suivent des études. Parmi eux 41 % étudient à Doullens, 21 % à Amiens et 11% à Abbeville.

La proportion de jeunes non qualifiés se situe dans la moyenne des communautés de communes du Grand Amiénois. Cet aspect se mesure par la proportion de jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire et non titulaires d'un diplôme qualifiant (c'est-à-dire a minima un CAP), appelée « taux de sorties sans diplôme qualifiant ». Il s'établit à 10,5 % dans le Bernavillois contre 12 % pour le Grand Amiénois hors Amiens Métropole.

**Niveau de formation de la population non scolarisée du Bernavillois**  
(source : Insee RP 2010)



**Part des titulaires d'un bac ou plus parmi les 15 ans et plus non scolarisés**  
Zoom sur la communauté de communes du Bernavillois

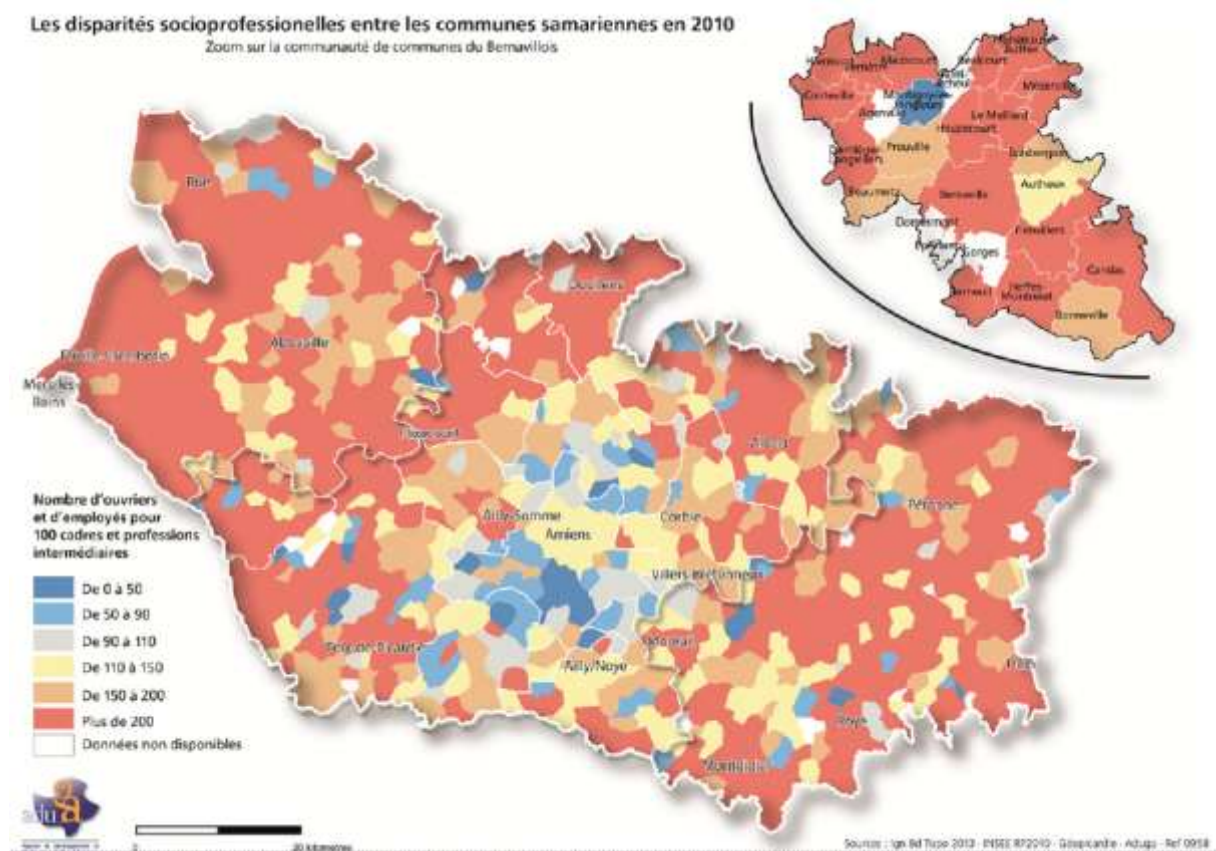


#### 2.2.1.4.4 Une structure socio professionnelle majoritairement composée d'ouvriers et d'employés

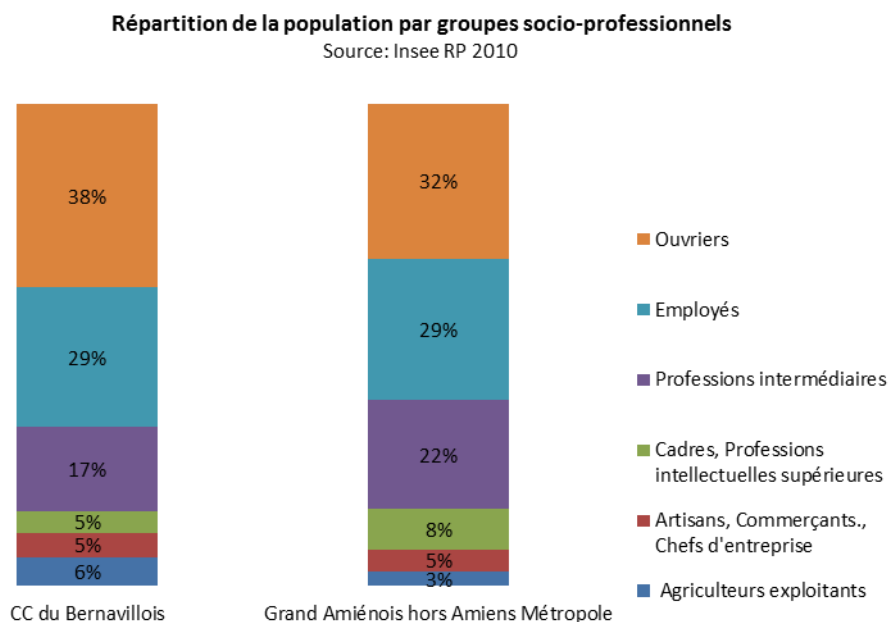
Les ouvriers sont les plus représentés du Bernavillois (38% des actifs contre 32% pour l'ensemble des communautés de communes du Grand Amiénois). Les employés sont le deuxième groupe représenté (29%). A l'inverse, les cadres et professions intermédiaires sont globalement moins présents parmi la population active résidente.

De ce point de vue le Bernavillois tend à voir cette particularité se renforcer. En 2010 Le Bernavillois comptait ainsi en proportion 1,2 fois plus d'ouvriers que l'ensemble des communautés de communes contre 1,1 en 1999.

*Disparités socioprofessionnelles entre les communes samariennes en 2010, source : INSEE, ADUGA*



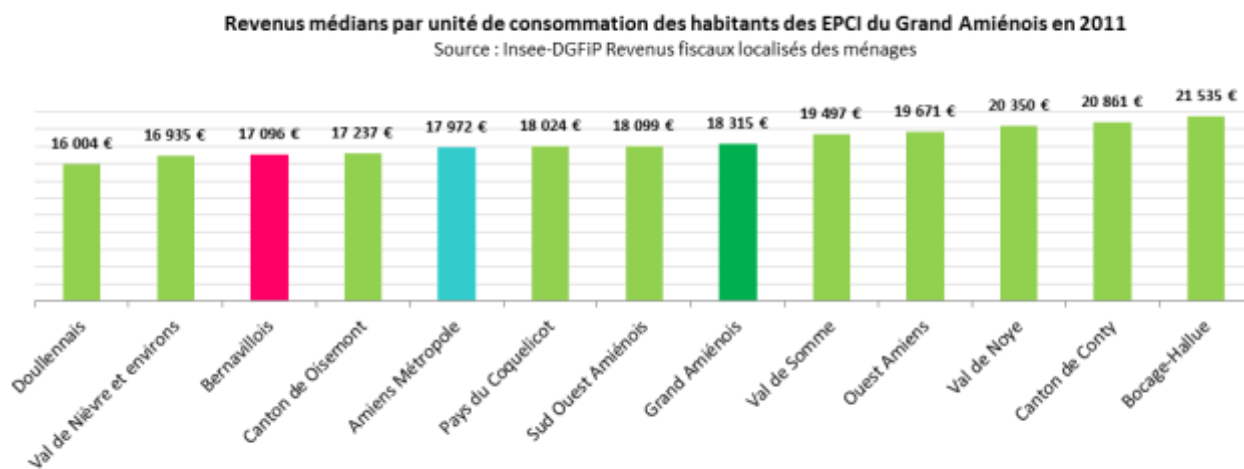
Répartition de la population par groupes socio-professionnels, source : INSEE RP, ADUGA



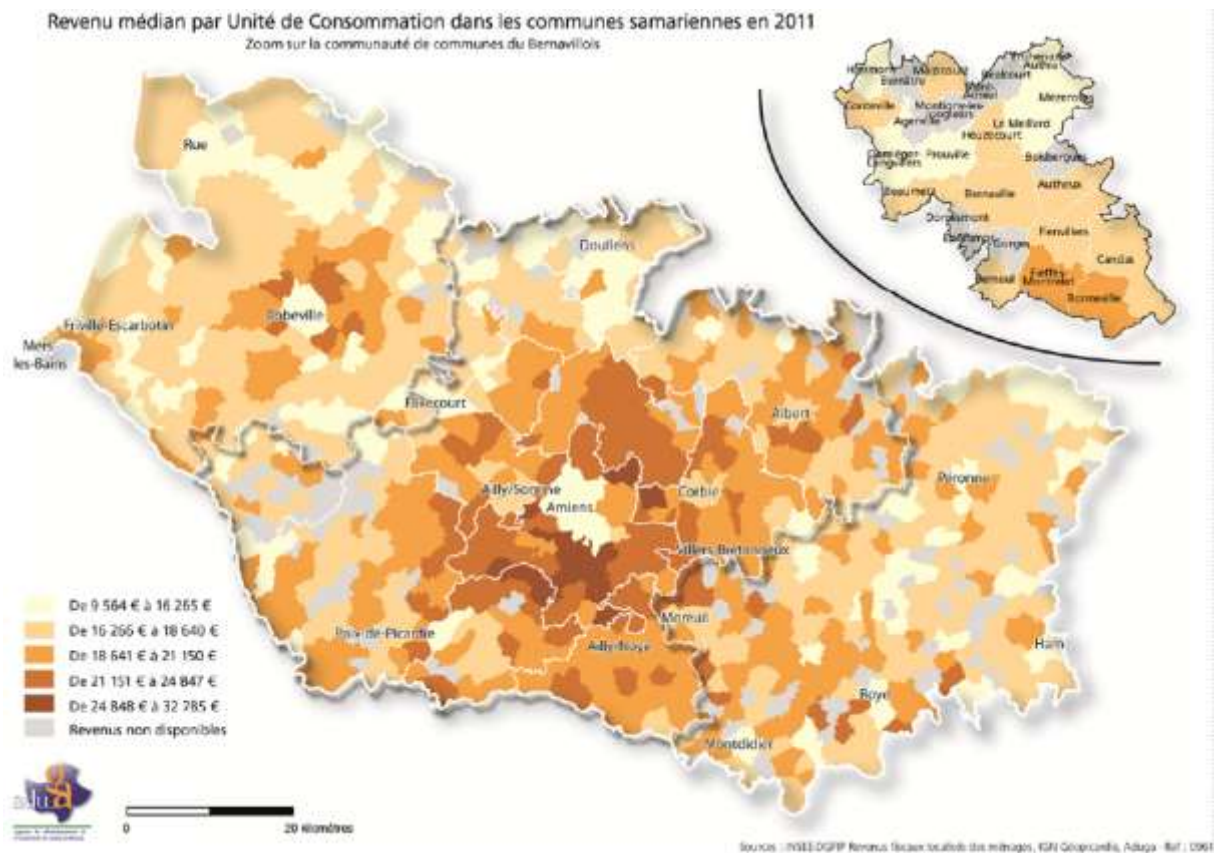
#### 2.2.1.4.5 Un territoire qui se caractérise aussi par des revenus modestes

Les habitants du Bernavillois ont en moyenne des revenus peu élevés. En 2011, la moitié des ménages ont des revenus inférieurs à 17 096 € par unité de consommation (cf. note page 19). Cela correspond à des revenus de 30 773 € pour un ménage constitué d'un couple avec un enfant. A titre de comparaison cette valeur médiane est de 18 315 € pour le Grand Amiénois et de 21 535€ pour son voisin le Bocage-Hallue, qui est le territoire du Grand Amiénois dont les habitants gagnent en moyenne le mieux leur vie. De ce point de vue le Bernavillois est, pour cette fois, proche du Doullennais et du Val de Nièvre.

Revenus médians par unité de consommation par EPCI en 2011, source : INSEE-DGFIP, ADUGA



*Revenu médian par unité de consommation par commune en 2011, source : INSEE-DGFIP, ADUGA*



Les deux cartes proposées ci-avant, montrent combien les particularités socio-économiques du Bernavillois trouvent des explications dans des phénomènes qui dépassent les frontières de la communauté de communes.

En matière de revenus des ménages, le Bernavillois prend place dans un ensemble géographique cohérent en limite de la couronne périurbaine amiénoise où les revenus sont globalement élevés.

Une des questions pour l'avenir du Bernavillois est celle de l'intégration progressive à cette couronne périurbaine amiénoise ; une telle situation serait de nature à créer un clivage dans ce territoire jusque-là homogène du point de vue de sa composition socio-économique (niveau de revenu, catégorie socio-professionnelle).

## 2.2.2 Habitat

### 2.2.2.1 Les statuts d'occupation des logements

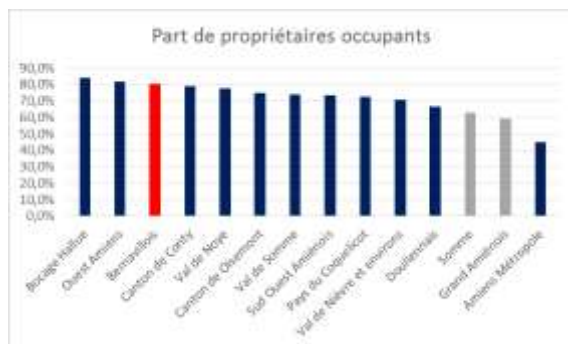
Le Bernavillois a été un territoire attractif au sein du Grand Amiénois, sur le plan de l'habitat dans les années 2000 et sur le plan de la construction neuve, qui se traduit par une nouvelle dynamique de population. Cette attractivité peut s'expliquer à la fois par le caractère rural du territoire offrant un cadre de vie agréable et par des prix fonciers peu onéreux. Le Bernavillois a ainsi accueilli une partie du desserrement de l'agglomération amiénoise mais également du Doullennais et du Val de Nièvre et d'Abbeville.

Cette attractivité semble quelque peu s'essouffler d'après les élus depuis la crise immobilière de 2008 et se traduit par un ralentissement de la demande immobilière dans le Bernavillois. La disparition de pôle d'emplois importants sur Amiens Nord génère également quelques inquiétudes quant à la capacité du Bernavillois à maintenir, à l'avenir, sa capacité à attirer des habitants.

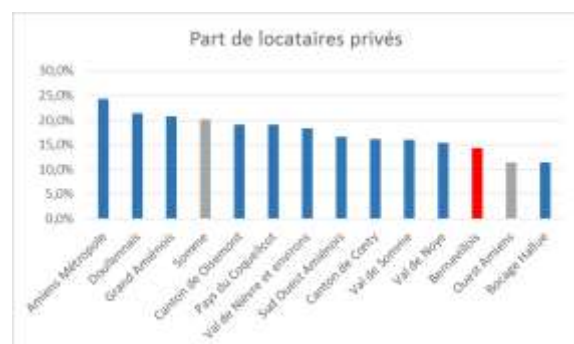
D'après les données Filocom (service fiscaux), le parc de logements est majoritairement composé de propriétaires occupants (80,8%). Parmi les EPCI du pays du Grand Amiénois, il s'agit d'une des proportions les plus importantes.

Les parcs locatifs privé et social occupent quant à eux une part congrue sur le territoire :

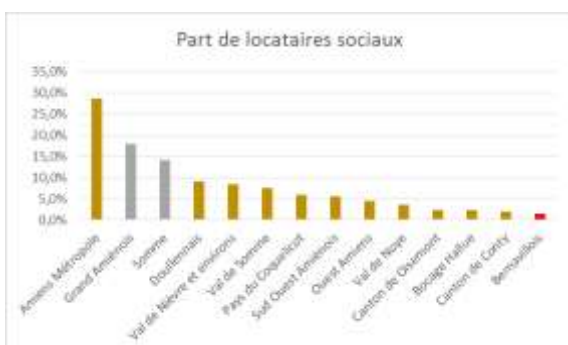
- Les locataires du parc privé ne représentent que 14 % des logements occupés
- Le taux de locataires sociaux (2%) est le plus faible parmi les EPCI du Grand Amiénois.



Histogramme : **Part de propriétaires occupants**



Histogramme : **Part de locataires privés**



*Les statuts d'occupation*  
*Source : Filocom 2011*

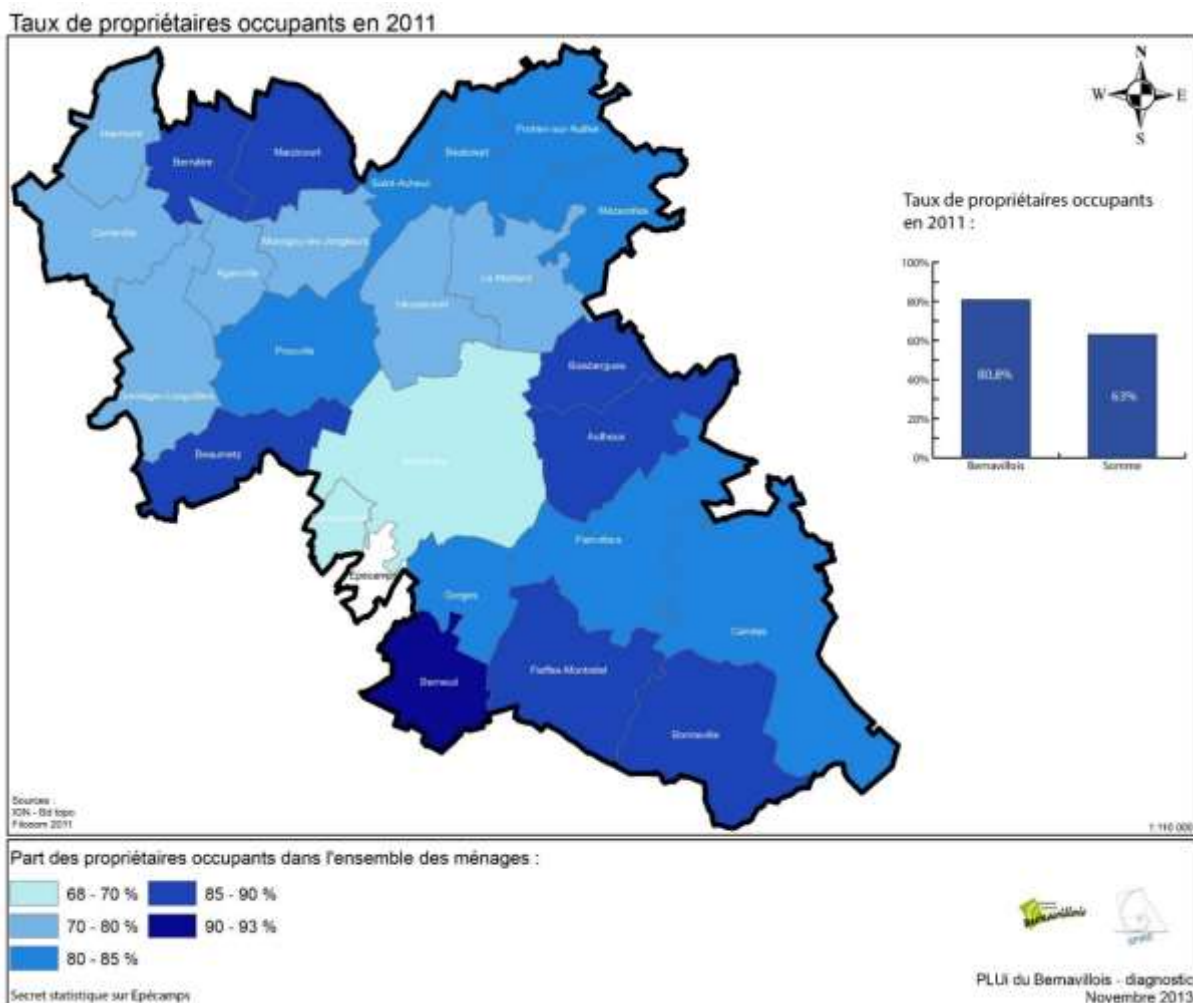
Histogramme : **Part de locataires sociaux**

Au niveau communal, des différences notables existent. Cependant, le taux de propriétaires occupants atteint 69% sur la commune de Bernaville soit 11 points en dessous de la moyenne communautaire. Cette plus faible représentation du parc des propriétaires occupants s'explique par la présence d'un parc locatif social (41 logements) et privé (72 logements) dans la commune.

Dans les communes de Hiermont, Conteville, Domlégiers-Longvillers, Agenville, Montigny-les-Jongleurs, Heuzecourt et le Meillard le taux de propriétaires occupants est également inférieur à la moyenne communautaire. Interrogées sur cette situation, les représentants des communes ont expliqué ce phénomène par la combinaison de deux facteurs :

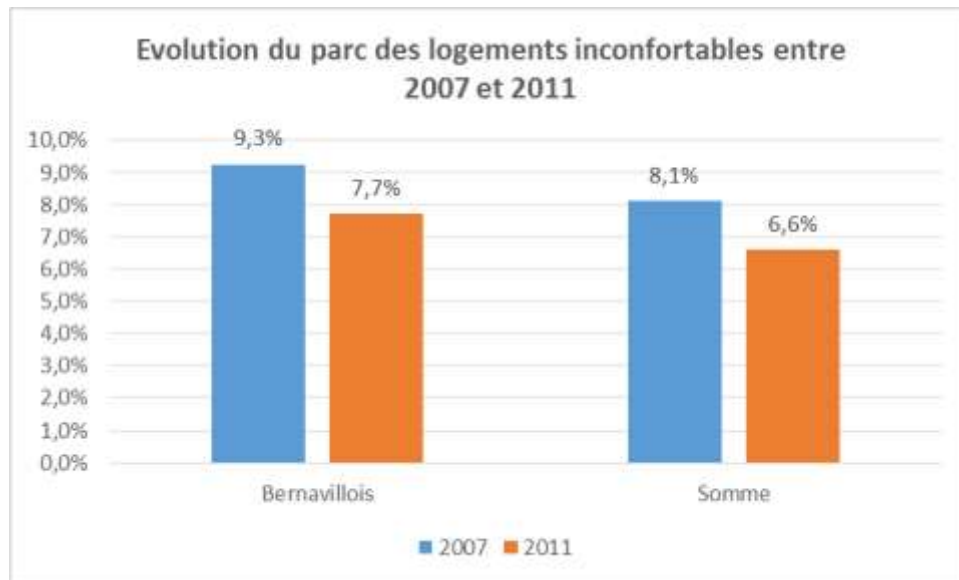
- Des mises en locations spontanées de logements par les héritiers des propriétaires antérieurs décédés. La mise en location permet alors de conserver le patrimoine familial.
- L'existence de logements communaux (Heuzecourt, Hiermont, Conteville, Domlégier-Longvillers)

**Carte : Taux de propriétaires occupants en 2011**



### 2.2.2.2 Le parc ancien de logement

7.7 % des logements du Bernavillois (soit 228 logements) peuvent être qualifiés d'inconfortables (logements dépourvus de baignoire, de douche et de wc). Ce taux de logements inconfortables est supérieur à la moyenne du département de la Somme (6.6%).



Histogramme : **Evolution du parc des logements inconfortables entre 2007 et 2011**

Ce parc de logements inconfortables a diminué de 28 habitations en 4 années de 2007 à 2011. Cette baisse peut s'expliquer par des travaux de rénovation spontanés du parc réalisés par les nouveaux propriétaires à l'occasion de mutations immobilières.

Les logements inconfortables apparaissent très diffus dans l'ensemble de la communauté de communes : aucune commune ne concentre la majorité de ces logements. En revanche, certaines communes présentent des taux d'inconfort relativement importants par rapport à la moyenne communautaire : c'est le cas de Boisbergues (28.3%), Bonneville (16.4%), Frohen-sur-Authie (15.3%) et Mézerolles (12.6%).

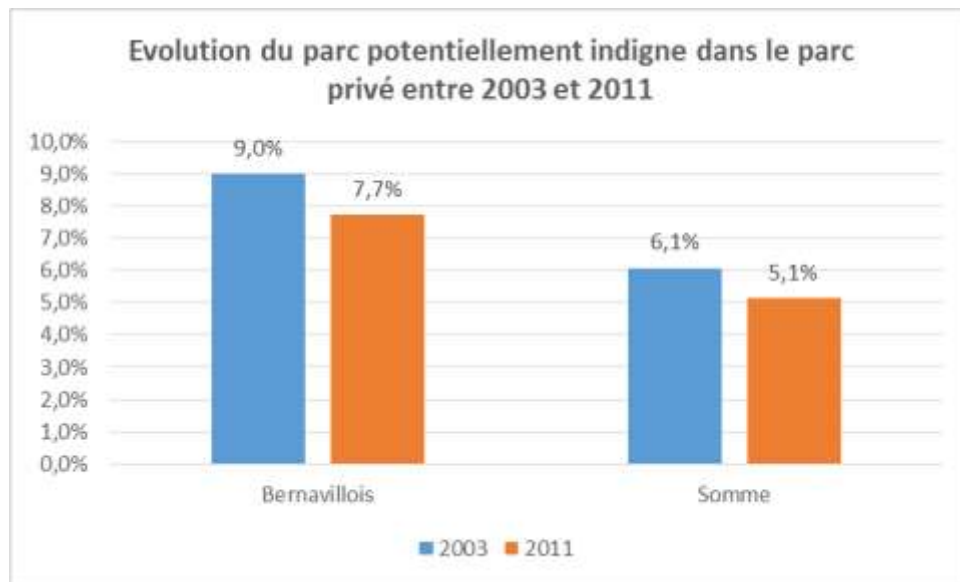
Tableau : **Evolution du parc de logements inconfortables entre 2007 et 2011**

Territoire	2007		2011	
	Nb	Taux	Nb	Taux
Bernavillois :	256	9,3%	228	7,7%
Bernaville	26	5,7%	24	4,9%
Boisbergues	13	29,5%	13	28,3%
Bonneville	26	18,1%	24	16,4%
Candas	29	7,0%	22	5,0%
Frohen-sur-Authie	17	18,7%	17	15,3%
Mézerolles	14	13,6%	13	12,6%
Somme :	22 216	8,1%	18 923	6,6%

*Les données des autres communes du Bernavillois sont confidentielles*

Le **parc potentiellement indigne** représente la partie du parc de logement en plus mauvais état et dans lequel résident des ménages à ressources modestes (inférieurs à 60 % des plafonds HLM), selon la base de données Filocom. Ce parc est composé des logements de de catégories cadastrales<sup>1</sup> 7 et 8 dont les occupants ont un revenu fiscal inférieur à 60 % des plafonds HLM et des logements de catégorie cadastrale 6 dont les occupants ont un revenu fiscal inférieur à 30 % des plafonds HLM. Le parc potentiellement indigne concerne 7.7% du parc de logements (228 logements) du territoire communautaire. Cette proportion est supérieure à celle du département de la Somme : en moyenne dans la Somme, 5.1% du parc de logement présente des risques d’indignité.

Ce parc potentiellement indigne est à peu près stable en volume puisqu’il n’a reculé que de 9 logements entre 2003 et 2011. La baisse de la proportion du parc potentiellement indigne constatée entre 2003 et 2011 est donc principalement liée à la construction neuve.



**Histogramme : Evolution du parc potentiellement indigne dans le parc privé entre 2003 et 2011**

La DDTM au cours de l’atelier habitat du 10/12/2014 a fait remarquer que si 228 logements du Bernavillois étaient considérés comme potentiellement porteurs de risques d’indignité, seuls 10 logements ont fait l’objet d’un repérage dans le cadre du Programme Social Thématique « insalubrité » départemental arrivé à échéance.

Il existe donc un enjeu important dans le Bernavillois d’un repérage de terrain de ces logements et d’un signalement auprès des services de l’Etat ou du Conseil Général pouvant mobiliser des financements afin de résorber ces situations.

**Tableau : Evolution du parc potentiellement indigne entre 2003 et 2011**

<sup>1</sup> Classement cadastral : classement des logements en 8 catégories allant de la catégorie grand luxe (1) à la catégorie très médiocre (8)

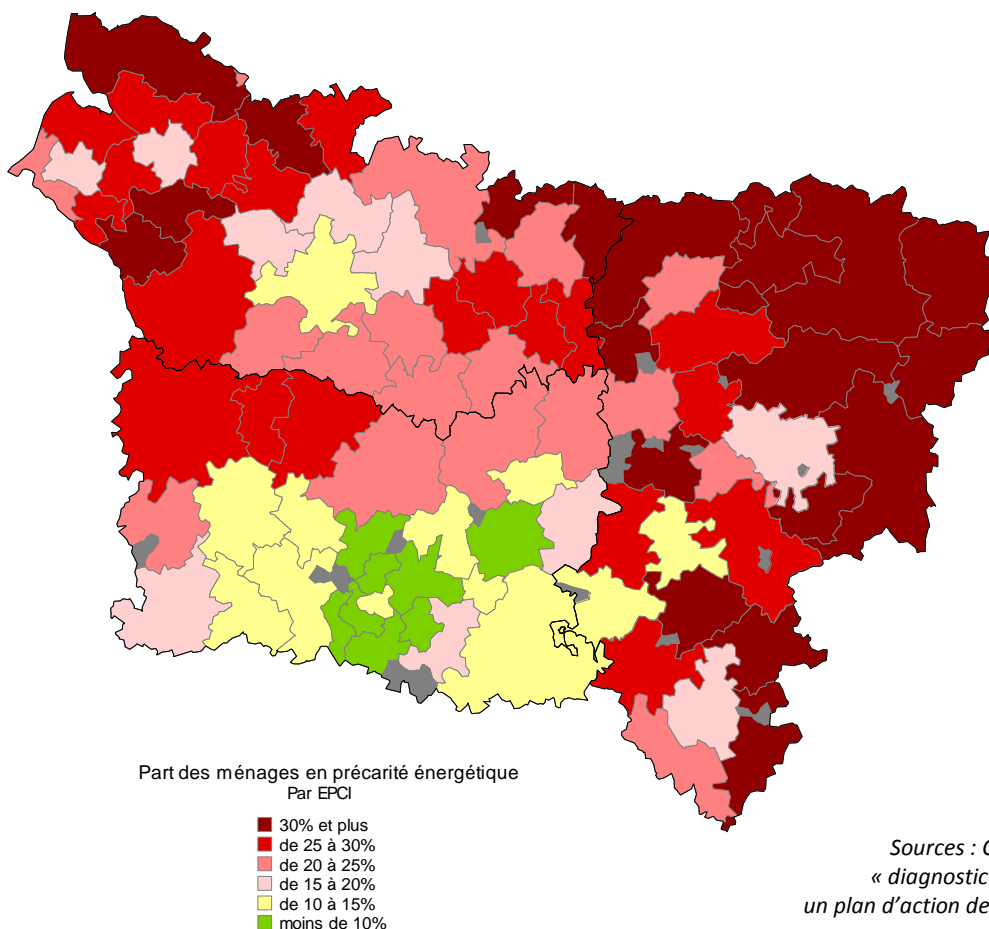
Territoire	2003		2011	
	Nb	Taux	Nb	Taux
Bernavillois :	237	9,0%	228	7,7%
<i>dont Bernaville</i>	30	7,1%	33	6,8%
<i>dont Candas</i>	31	8,0%	27	6,2%
<i>Fienvillers</i>	16	6,9%	17	6,3%
<i>dont Fieffes-Montrelet</i>	13	9,2%	13	8,2%
<i>dont Prouville</i>	15	12,6%	16	11,9%
<b>Somme :</b>	<b>15 933</b>	<b>6,1%</b>	<b>14 705</b>	<b>5,1%</b>

*Les données des autres communes du Bernavillois sont confidentielles*

La précarité énergétique concerne les ménages qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus à des dépenses d'énergies.

L'étude de 2012 du Conseil Régional Picardie sur la précarité énergétique montre que 757 ménages (soit 30.9%) du Bernavillois étaient potentiellement en situation de précarité énergétique. Il s'agit d'une des proportions les plus importantes parmi les EPCI de Picardie.

**Carte : Taux de précarité énergétique des EPCI de Picardie**



*Sources : Conseil Régional Picardie  
« diagnostic stratégique pour établir  
un plan d'action de lutte contre la précarité  
énergétique » 2012*

Cette situation du Bernavillois s'explique par une combinaison de facteurs :

- Une prépondérance de logements anciens construits avant 1975, date de la première réglementation thermique, sachant que 45 % des logements du parc privé daté d'avant 1975 relèveraient des étiquettes énergie F & G qui caractérisent les logements les plus énergivores,
- Un revenu médian relativement faible dans le Bernavillois comparé à la moyenne observée dans le pays du Grand Amiénois ou le département de la Somme,
- Une forte proportion de logements chauffés au fuel (40 % des résidences principales contre 20 % en moyenne dans le pays du Grand Amiénois – *INSEE 2010*), énergie qui a connu la plus forte hausse des prix entre 1999 et 2012 et qui après l'électricité et le propane représente l'énergie la plus chère pour se chauffer (*MEEDDM/CGDD/SOeS base Pégase*).

La DDTM, au cours de l'atelier habitat du 10 décembre 2014, a fait remarquer que si 30% des résidences principales du Bernavillois étaient considérées comme potentiellement porteuses de risques en termes de précarité énergétique, seuls 20 logements ont été repérés grâce au dispositif Habiter Mieux de l'ANAH (*Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat*). Il existe donc un enjeu important dans le Bernavillois d'un repérage de terrain et de la mobilisation des moyens mis à disposition par le l'Etat, l'ANAH et Conseil Général à travers le Programme d'Intérêt Général « précarité énergétique ».

Ce décalage entre le diagnostic et le faible recours aux dispositifs existants est expliqué par les élus par :

- La réticence des propriétaires occupants et notamment les personnes âgées à faire connaître leur situation.
- Le reste à charge (pour autant que celui-ci ait été calculé et qu'il ne soit pas supposé) et/ou l'avance de trésorerie pour les ménages correspondant aux coûts des travaux de rénovation qui freinent le passage à l'acte ; les dépenses d'investissements n'étant pas négligeables pour des ménages modestes, même avec la perspective d'économies futures d'énergies.

La vacance des logements dans la communauté de communes du Bernavillois atteint 7.3% soit 211 logements. La proportion de logements vacants est légèrement supérieure à celle du pays du Grand Amiénois (6.9%). Le taux de vacance est passé de 4,6% en 1999 à 7,3 % en 2010, ce qui représente l'augmentation la plus forte du taux de vacance parmi les EPCI qui composent le pays du Grand Amiénois.

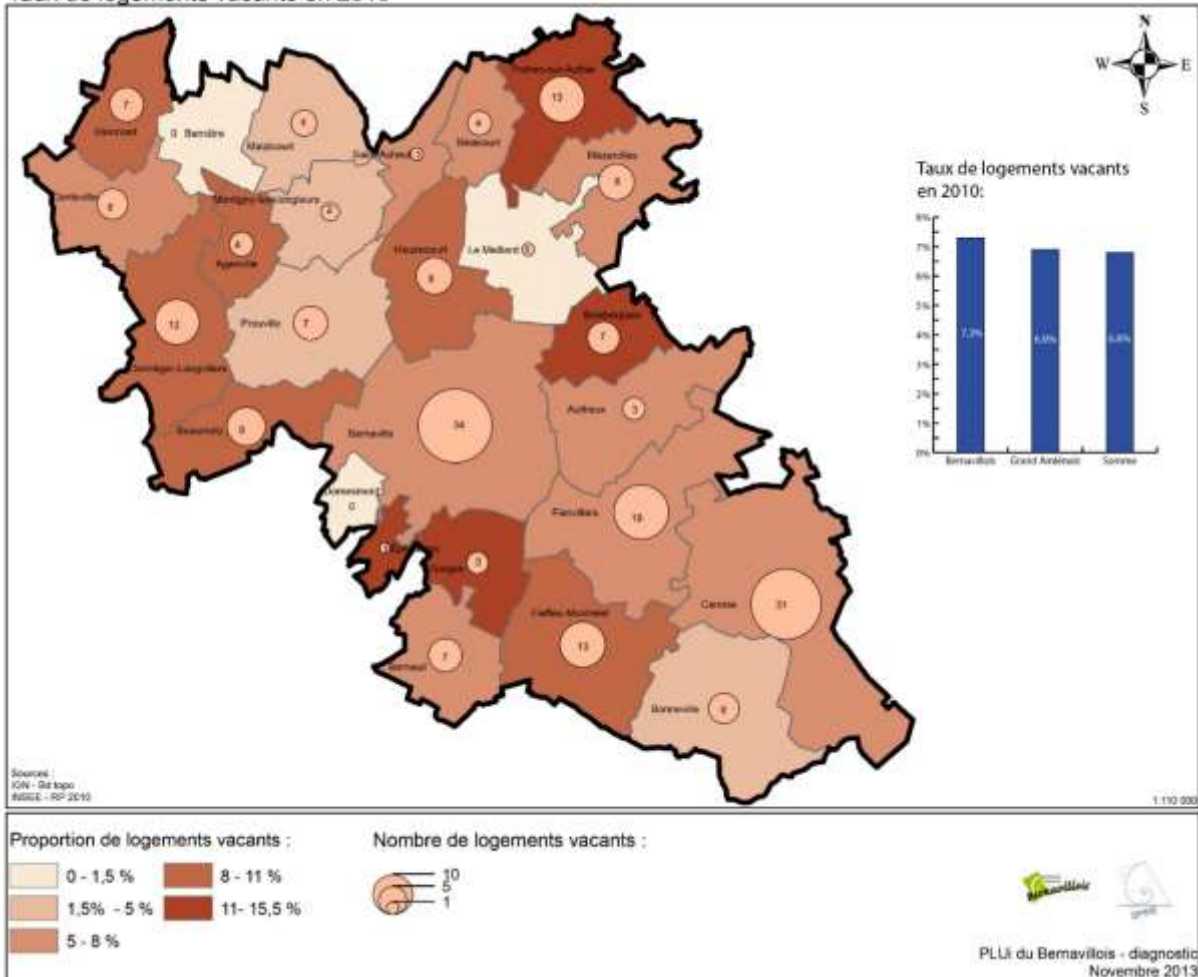
Eu égard au dynamisme du Bernavillois dans la construction neuve (cf chapitre dédié à la construction neuve), cette augmentation de la vacance est sans doute à mettre au compte d'une concurrence importante entre un parc neuf édifié sur un foncier « accessible » et un parc ancien à réhabiliter qui ne répond plus forcément aux attentes des consommateurs.

Le taux de vacance du Bernavillois (7,3%) peut cependant encore être considéré comme normal et correspondant à la rotation nécessaire entre deux occupants pour assurer la fluidité du marché immobilier. Quelques communes apparaissent cependant davantage affectées par la

problématique de la vacance : **Frohen-sur-Authie avec 12.3% (soit 13 logements) et Boisbergues avec 15% de logements vacants (soit 7 logements).**

Dans les autres communes, la problématique de la vacance de longue durée est quasi inexistante avec quelques cas isolés.

Taux de logements vacants en 2010



**Carte : Taux des logements vacants en 2010**

### 2.2.2.3 L'équilibre des marchés immobiliers et foncier

Les élus interrogés lors des rencontres sectorielles notent une baisse de l'attractivité du Sud du Bernavillois depuis la fin des années 2000, liée au ralentissement de la périurbanisation amiénoise. Cette baisse de l'attractivité se manifeste par :

- Une situation de sur-offre foncière qui succède à une période de pénurie foncière. Jusqu'en 2005, la demande de terrains était soutenue et supérieure l'offre. Depuis 2005, la demande s'est ralentie et est devenue inférieure à l'offre,
- Une baisse du niveau des prix fonciers,

- Une baisse du nombre de transactions dans l'ancien sans pour autant que les prix immobiliers diminuent.

Dans le cadre des réunions sectorielles, certains élus ont fait état que dans leur commune, le nombre de maisons anciennes mises en vente augmentait, ce qui serait susceptible d'augmenter tendanciellement le taux de vacance.

Dans les communes où le prix du foncier est le plus faible, l'accession sociale à la propriété se tournerait désormais plus favorablement vers la construction neuve, plus prisée et concurrentielle vis-à-vis de l'ancien, eu égard aux aides pouvant être mobilisées par les ménages.

Malgré une conjoncture défavorable sur le marché des transactions achat-vente et inversement favorable sur le marché locatif (*cf. infra*), selon les élus, les propriétaires disposant de logements inoccupés seraient réticents à devenir bailleur compte tenu de l'incertitude (*réelle ou supposée*) liée au recouvrement des loyers et à la fiscalité jugée dissuasive.

Plusieurs phénomènes cumulatifs évoqués par les élus peuvent expliquer la baisse de l'attractivité du Bernavillois :

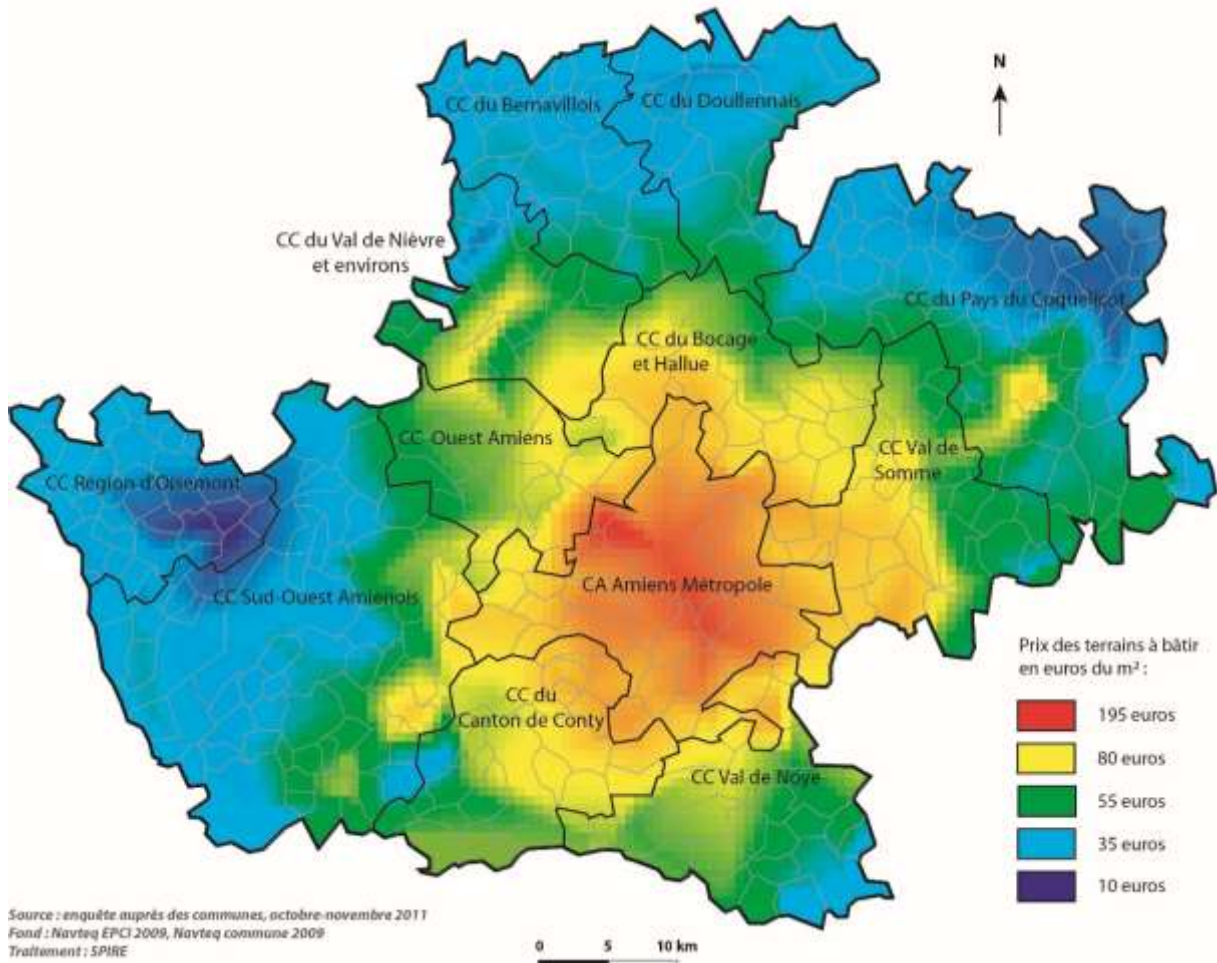
- Le marché du crédit bancaire s'est fait plus sélectif avec pour résultat une diminution de la demande sur le marché immobilier,
- L'augmentation des coûts de transports qui pèsent lourd dans le budget d'un ménage bi-motorisé,
- L'éloignement aux services et équipements oblige les parents à prendre la voiture pour conduire leurs enfants aux différentes activités.

Cette baisse de l'attractivité du Bernavillois épargnerait cependant le secteur des singulières et notamment Hiermont et Bernâtre. Après avoir perdu de la population entre 1999 et 2010 (*RP 2010, INSEE*) à la suite d'une mortalité importante, ces deux communes disent avoir renoué avec une croissance démographique positive liée aux mutations immobilières dans le parc ancien et à la construction de nouveaux logements. Cette arrivée de population supplémentaire est liée à une périurbanisation abbevilloise dans un secteur relativement proche d'Abbeville et bien desservi par le RD 941.

La communauté de communes du Bernavillois ne subit pas de forte pression résidentielle comme les communes périurbaines situées dans la proximité d'Amiens : sur le marché foncier, les prix fonciers se situent en moyenne à un niveau faible (35 € / m<sup>2</sup>). Une différence d'attractivité existe cependant entre le Nord et le Sud du territoire communautaire : Les prix fonciers descendent jusqu'à 20 euros du m<sup>2</sup> dans les communes de l'extrême Nord-Ouest par ailleurs non équipées d'équipements scolaires alors qu'au Sud, sous l'influence d'Amiens Métropole, les prix fonciers tournent autour de 45 - 50 € / m<sup>2</sup>.

**Pays du Grand Amiénois**

**Marché foncier pour l'habitat - Prix des terrains à bâtir équipés en 2011**



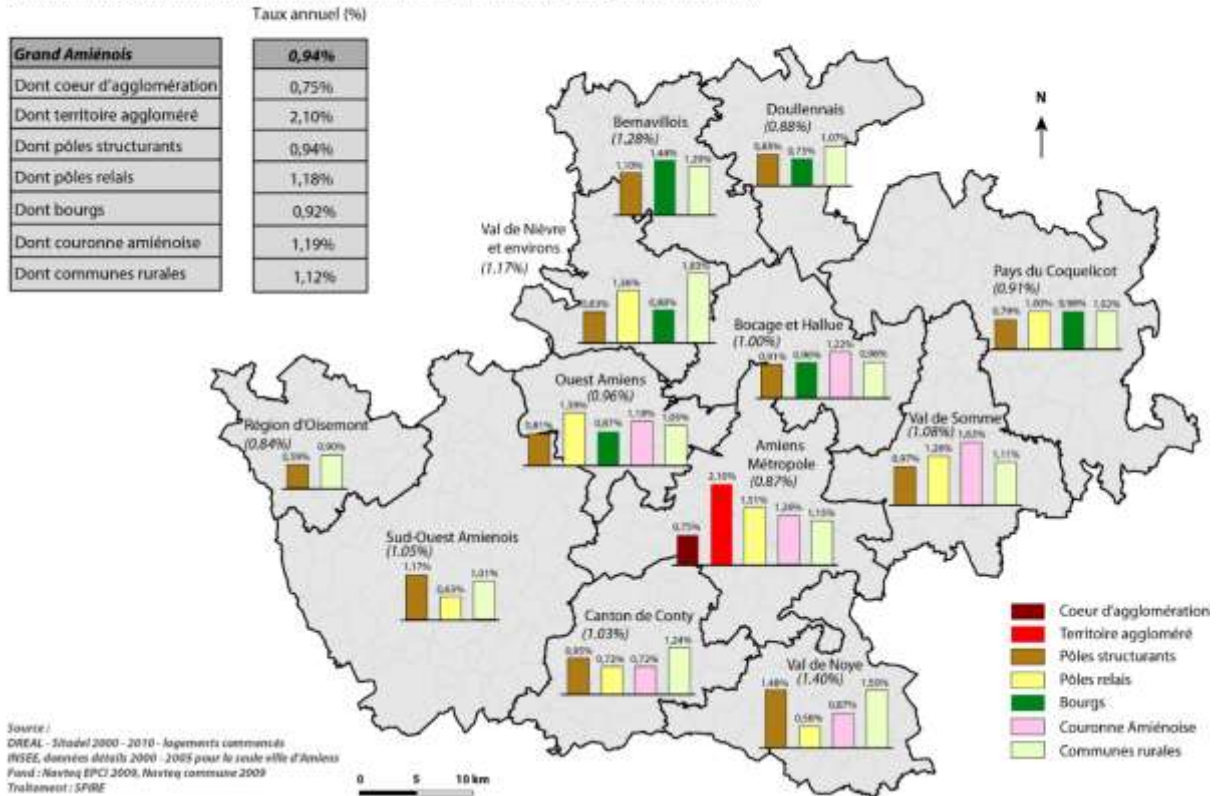
**Carte : Marché foncier pour l'habitat – Prix des terrains à bâtir en 2011**

**2.2.2.4 La construction de logements neufs**

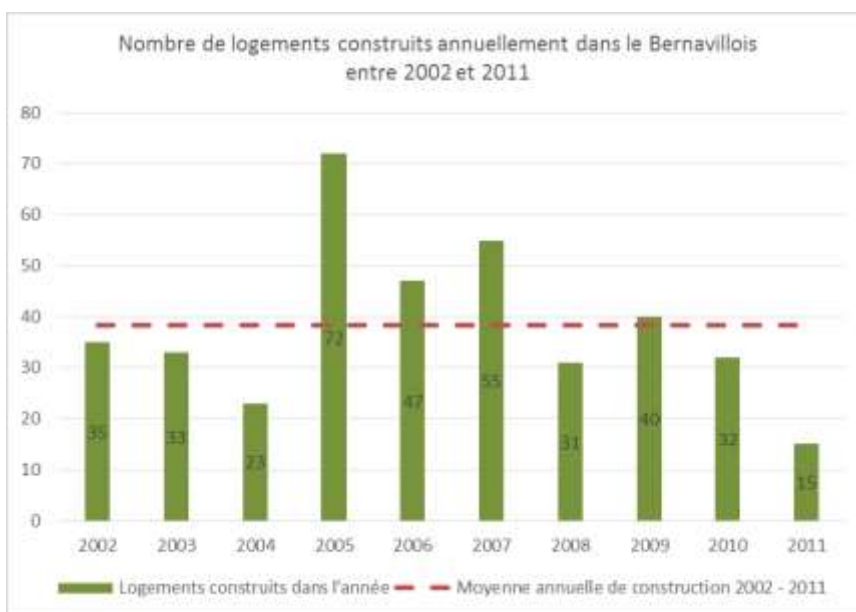
La dynamique de la construction neuve dans la communauté de communes du Bernavillois est l'une des plus fortes parmi les EPCI du pays du Grand Amiénois. Dans la décennie 2000, sur ce territoire, le nombre de logements neufs construit annuellement représentait 1.28% du parc existant au dernier recensement INSEE (0.94 % en moyenne pour le pays).

**Carte : Taux annuel de construction entre 2000 et 2010**

**Pays du Grand Amiénois**  
**Taux annuel de construction entre 2000 et 2010**  
**(nombre de logements construits entre 2000 et 2010 / parc total de logements en 2007)**



De manière globale, entre 2002 et 2011 (soit une période de 10 ans), 383 logements ont été mis en chantier dans le Bernavillois, soit environ 40 par an. Depuis 2007 (à l'exception de 2008), le volume construit diminue tendanciellement à la suite de la crise immobilière et passe en-dessous de la moyenne annuelle des 40 logements. Ces données confirment l'analyse des élus d'un retournement du marché depuis quelques années dans le Bernavillois.

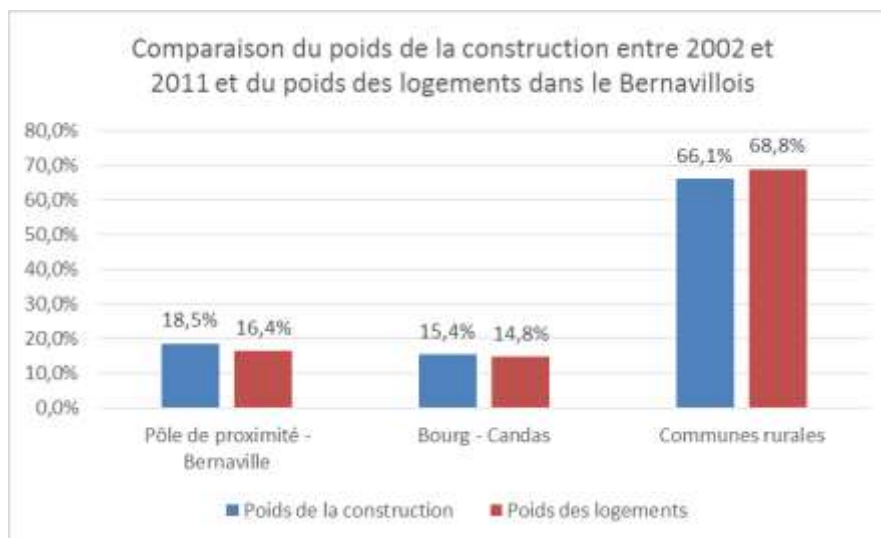


Histogramme :  
**Nombre de logements construits annuellement entre 2002 et 2011**

La construction neuve est remarquablement équilibrée lorsque l'on prend en considération la typologie du SCOT : le poids de la construction entre 2002 et 2011 est quasi identique au poids des logements déjà existants. Il n'existe donc pas de mouvement de dispersion de la construction à travers le Bernavillois.

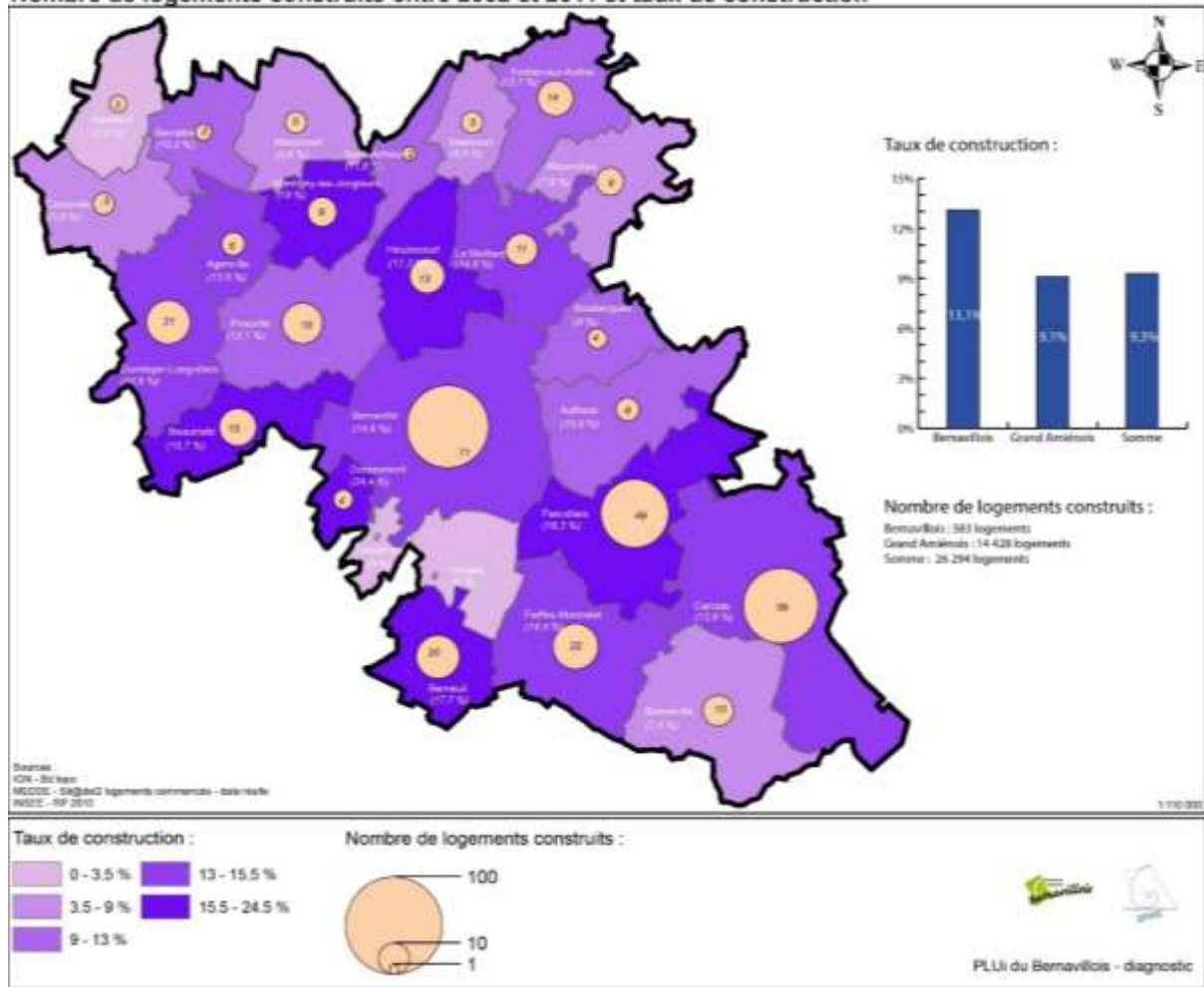
Géographiquement, la construction neuve se concentre toutefois majoritairement :

- Dans le secteur Sud du Bernavillois, compte tenu de l'influence de la périurbanisation Amiénoise et de l'accessibilité routière
- Le long de la départementale D925 : Candas, Fienvillers, Bernaville, Domléger-Longvillers, Prouville



**Tableau : Comparaison du poids de la construction entre 2002 et 2011 et du poids des logements dans le Bernavillois**

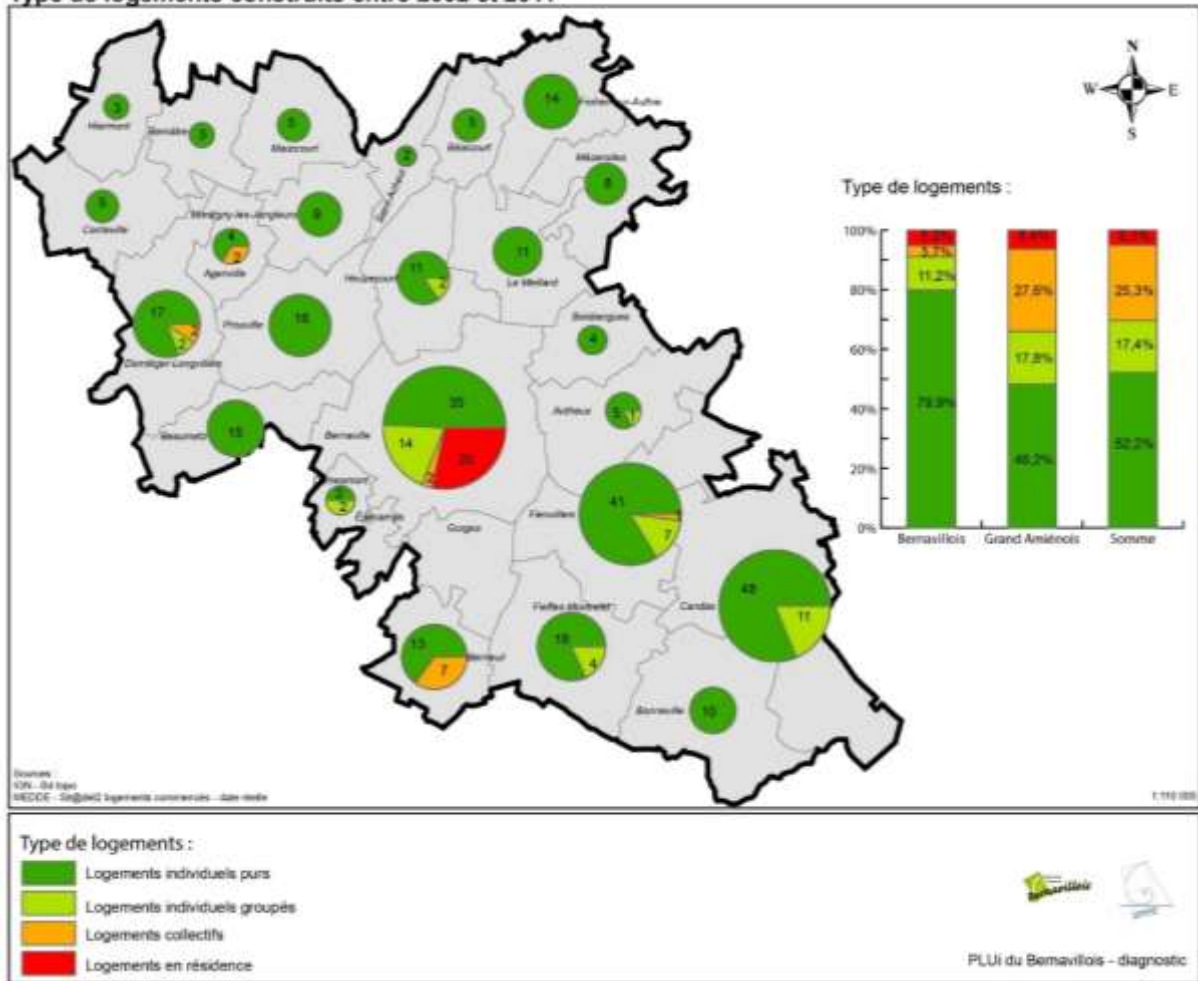
**Nombre de logements construits entre 2002 et 2011 et taux de construction**



**Carte : Nombre de logements construits entre 2002 et 2011 et taux de construction**

Les mises en chantiers de logements dans la communauté de communes du Bernavillois se sont réparties de la façon suivante entre 2002 et 2011 : 80% dans de l'individuel diffus, 11 % dans l'individuel groupé, 4 % dans le collectif et 5 % dans le logement en résidence (MARPA sur Bernaville).

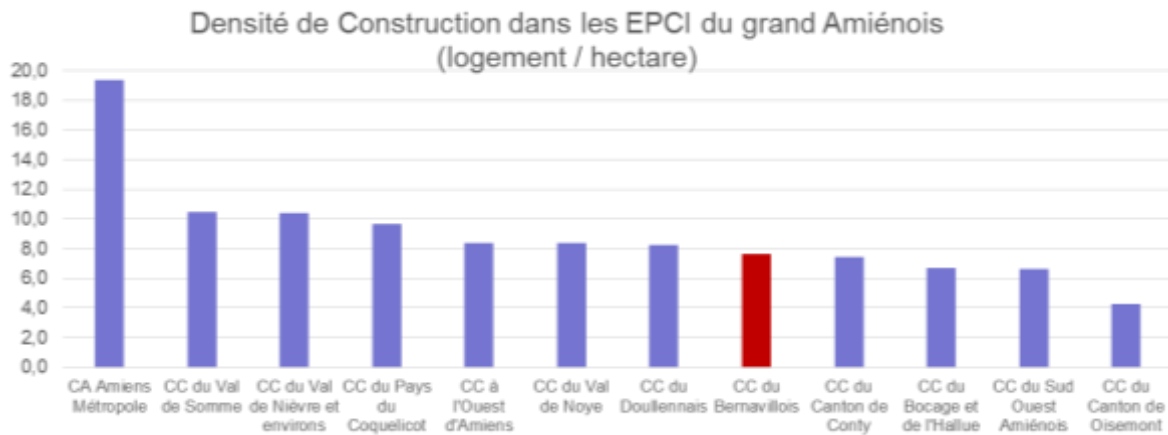
Type de logements construits entre 2002 et 2011



La densité moyenne de construction observée dans le Bernavillois se situe autour de 7,6 logements à l’hectare. Il s’agit d’un nombre de logements construits rapportés à la surface cumulée des parcelles d’implantation du bâti.

Cette densité équivaut à une moyenne des surfaces de parcelles bâties qui s’établit autour de 1 310m<sup>2</sup>. La densité de construction moyenne des 11 communautés de communes du Grand Amiénois s’établit quant à elle à 8,3 logements à l’hectare soit 1 200 m<sup>2</sup> pour une parcelle.

Les élus ont fait état dans le cadre des réunions sectorielles une baisse tendancielle de la surface des parcelles. Cette baisse résulte de la nécessité pour nombre d’accédants de diminuer la charge foncière mais aussi d’une évolution quant aux attentes des jeunes ménages qui ne souhaitent pas consacrer un temps important à l’entretien du jardin.



**Histogramme : Densité de construction dans les EPCI du Grand Amiénois**  
**(logement/hectare)**

### 2.2.2.5 Le logement locatif social

L'offre de logements locatifs est jugée insuffisante par les communes pour répondre à toute la demande et notamment à celles des jeunes de la communauté de communes :

- Malgré le phénomène de périurbanisation constaté dans la décennie antérieure, le Bernavillois présente en effet un déficit de personnes des classes d'âges intermédiaires (25 - 40 ans). Ce déficit croissant de jeunes ménages sur le territoire a des conséquences importantes sur l'évolution négative des effectifs scolaires (notamment en maternelle). Cette question de l'accueil de jeunes ménages est à terme lourde de conséquences pour le fonctionnement du système scolaire dans le Bernavillois.
- Faute d'offre locative adaptée, les jeunes ménages originaires du territoire (une proportion plus faible présente la solvabilité et la sécurité de l'emploi leurs permettant d'accéder à la propriété) ne trouvent pas à se loger sur place et partent sur des communes voisines sans (presque) jamais revenir dans leurs communes d'origine.

Les communes sont d'ailleurs régulièrement sollicitées pour trouver du logement locatif : le maire de Berneuil rapporte ainsi le cas d'une opération privée en cours sur sa commune d'une ancienne ferme réhabilitée et divisée en plusieurs logements destinés à de la location, pour lequel il est régulièrement sollicité.

Dans le cadre de l'étude de marché réalisée en 2011 -2012 lors de l'étude de stratégie habitat du pays du Grand Amiénois, les agents immobiliers interrogés pointaient un potentiel de développement de l'offre locative sur Bernaville et Candas pour répondre à l'ensemble de la demande.

Compte tenu des freins actuels pour accéder à la propriété (niveau des prix, durcissement de l'accès au crédit) et du profil des ménages (modestes), nombre de ménages qui seraient

potentiellement des primo-accédants doivent se tourner vers le parc locatif pour trouver un logement accessible, ce qui contribue à accroître la pression sur le parc locatif.

Le développement de l'offre locative (et notamment sociale) représente donc un enjeu majeur pour le Bernavillois.

La communauté de communes du Bernavillois avec 57 logements locatifs sociaux affiche un **taux de logement locatif social de 2.3%**. Ce taux est **très inférieur à la moyenne** que l'on observe dans les 11 communautés de communes du pays du Grand Amiénois (6.4%). Il s'agit également du taux de logement social le plus faible après celui de la communauté de communes du Canton de Conty (cf étude de stratégie Habitat du Pays du Grand Amiénois, 2012).

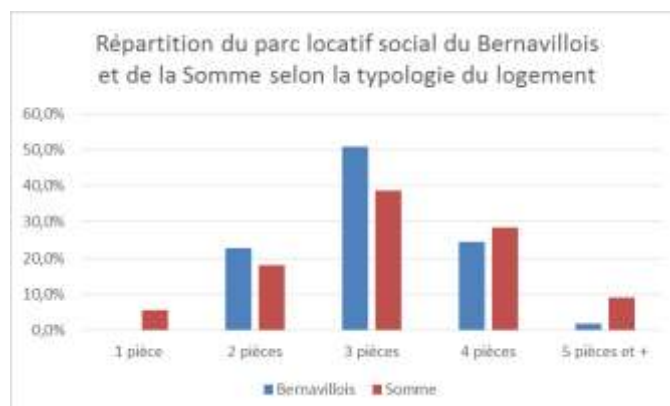
Les logements sociaux du Bernavillois se situent exclusivement à Bernaville (44 logements soit 10,2 % du parc de logements) et Candas (13 logements soit 3,3% du parc de logements). Ces logements sont gérés par l'OPSOM.

	Logement locatif social	
	Nb	Taux
Bernavillois :	57	2,3%
<i>Bernaville</i>	44	10,2%
<i>Candas</i>	13	3,3%

Source : RPLS 2012

Tableau : Part des logements locatifs sociaux

Si le parc locatif social du Bernavillois est majoritairement constitué de logements individuels (91 %), les logements proposés sont surtout des petites typologies. Le T2 et le T3 sont sur-représentés par rapport à la moyenne observée à l'échelle du parc locatif de la Somme :



Source : RPLS 2012

Tableau : Répartition du parc locatif social du Bernavillois et de la Somme selon la typologie du logement

Le parc locatif social du Bernavillois est relativement récent : 82 % du parc locatif social a été construit entre 1990 et 2010. Aucune opération n'est cependant enregistrée après cette date.



**Tableau : Répartition de l'âge du parc locatif social du Bernavillois et de la Somme selon la typologie du logement**

En complément de ce parc locatif social, quelques communes disposent de logements communaux destinés à des ménages modestes. Un décompte (non exhaustif) a été réalisé lors des réunions de secteur avec les communes présentes :

Commune	Nombre de logements communaux
Autheux	1
Béalcourt	2 potentiels dans l'ancienne mairie
Bernaville	1
Bonneville	2
Candas	2
Conteville	1
Domléger-Longvillers	2
Épécamps	1
Fienvillers	1
Frohen-sur-Authie	3
Hiermont	1
Prouville	2

Quelques communes signalent que leurs logements communaux nécessitent d'importants travaux de rénovation : Hiermont et Conteville.

**Tableau : Répartition et nombre de logements communaux**

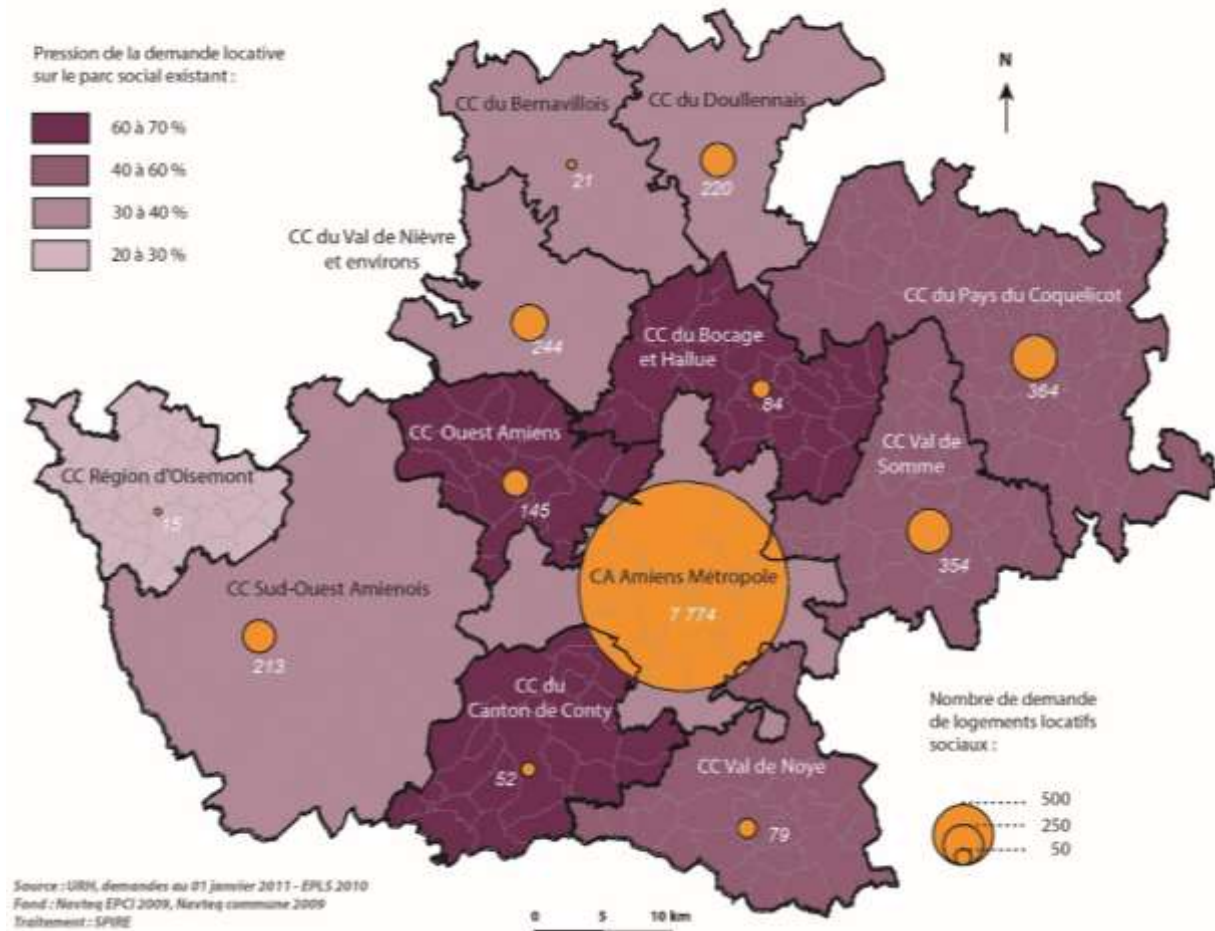
L'analyse de la demande locative sociale est fondée sur les données du fichier de suivi de la demande qui est gérée par l'Union Régionale pour l'Habitat en Picardie (URH). Le traitement présenté ici se fonde sur les données les plus récentes et sans double compte des demandes de logements social.

Compte tenu de la petite taille du parc locatif social dans la communauté de communes du Bernavillois (53 logements), le nombre de demandes d'entrées en logement social est également très faible (21 demandes en instance au 01/01/2011), l'offre de logement créant

en partie sa propre demande. Il est nécessaire cependant de remarquer que la demande en instance représente tout de même 39 % du parc social existant.

**Pays du Grand Amiénois**

**Pression de la demande en instance sur le parc de logements sociaux existant en 2011**



**Carte : Pression de la demande en instance sur le parc de logements sociaux existant en 2011**

Le parc privé ancien n'est donc pas le seul segment du parc de logements à faire l'objet d'efforts de rénovation et de réhabilitation. Le parc locatif social nécessite lui aussi des travaux de remise à niveau :

- 95 % des logements sociaux de la commune de Bernaville sont classés en étiquette énergétique D, ce qui représente une consommation annuelle moyenne de 151 à 230 Kwh/ m<sup>2</sup> (données RPLS 2012). Il s'agit d'une performance relativement médiocre, la loi Grenelle 1 fixant comme objectif pour le parc locatif social de ramener la consommation du parc locatif social à moins de 150 KWh/m<sup>2</sup> et par an d'ici à 2020.

A noter que le parc social de Candas (13 logements) n'a pas fait l'objet d'un diagnostic énergétique : ses performances ne sont donc pas connues.

#### 2.2.2.6 Le logement des personnes âgées

Avec environ 116 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans, le Bernavillois se caractérise par une population légèrement plus âgée que la moyenne des autres communautés de communes du Pays du Grand Amiénois où l'on compte 119 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans.

Compte tenu de la question du vieillissement de la population, la question d'une offre immobilière adaptée aux seniors n'est pas marginale.

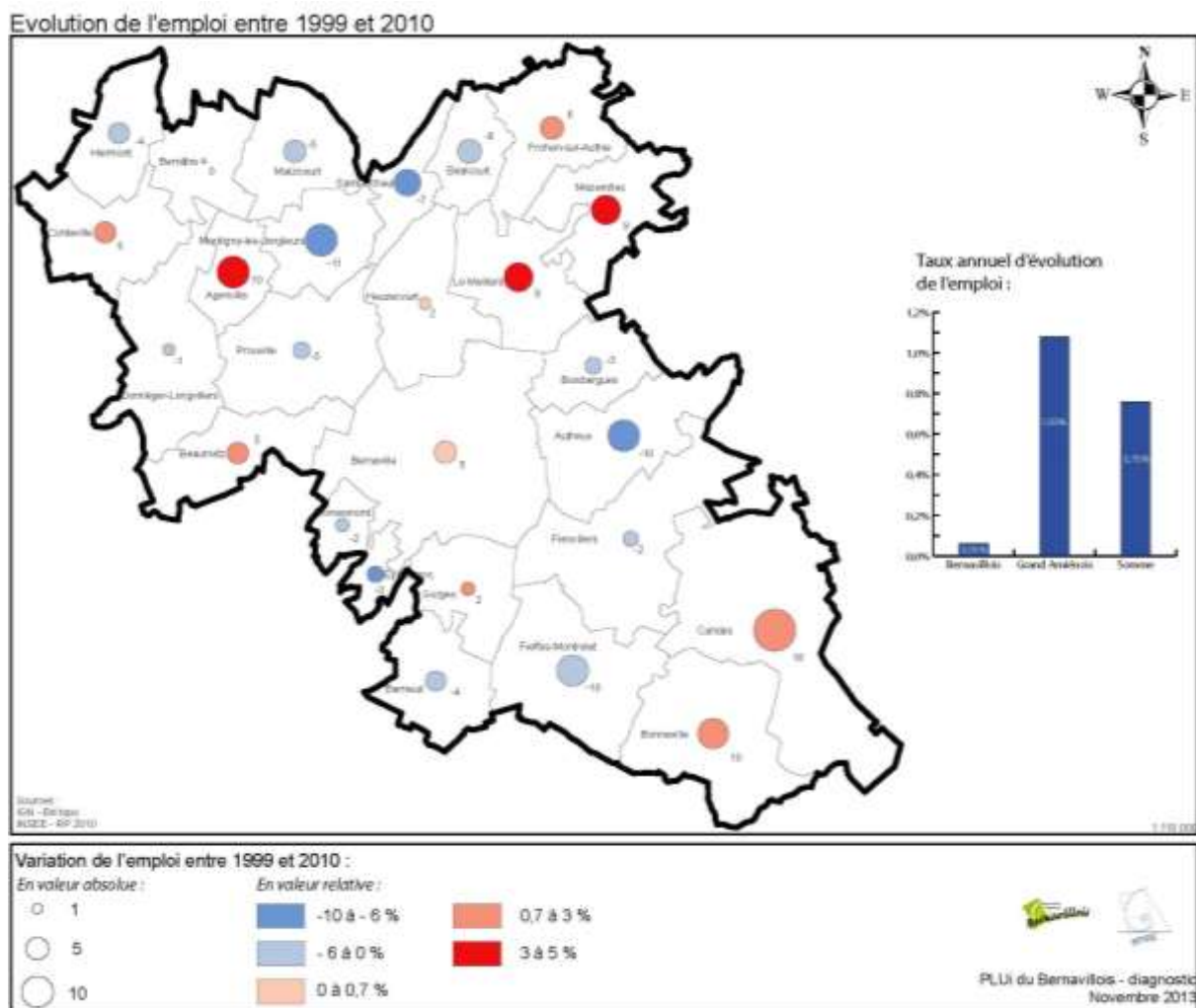
A cet égard, plusieurs actions ont été entreprises par la communauté de communes :

- une MARPA (offre d'hébergement non médicalisée) de 19 logements a été créée à Bernaville pour des personnes âgées non dépendantes. Cette maison de retraite est occupée à 100%.
- Les services d'aide-ménagère, de téléalarme, de repas à domicile ont été renforcés.
- Il est à noter à cet égard qu'il n'existe cependant aucune structure médicalisée de type EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sur le Bernavillois. La création d'un EHPAD est d'ailleurs un objectif inscrit dans le projet de territoire de la communauté de communes.

## 2.2.3 Développement économique

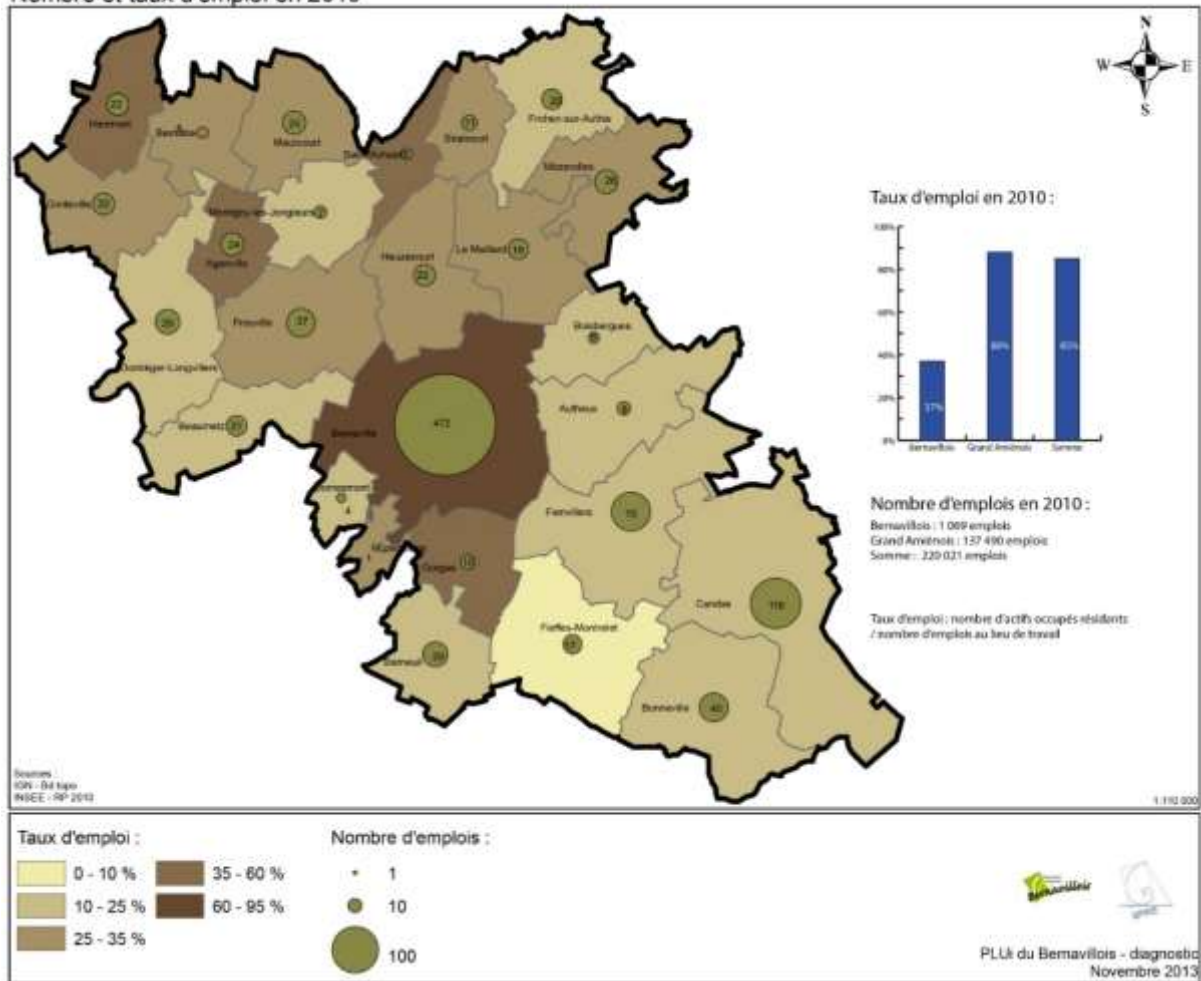
### 2.2.3.1 Évolution des emplois et de la population active

Le territoire du Bernavillois est un territoire essentiellement résidentiel avec moins d'emplois que d'actifs occupés : 1070 emplois en 2010 pour 2895 actifs résidents. Le Bernavillois apparaît donc sous l'influence de quatre pôles d'emplois : Amiens, Doullens, Abbeville et Auxi-le-Château. Le caractère résidentiel du territoire s'est accentué sur la dernière décennie : si le nombre d'emplois est stable depuis 1999, la population active résidente a, elle, fortement augmenté.



Carte : Evolution de l'emploi entre 1999 et 2010

Nombre et taux d'emploi en 2010



Carte : **Nombre et taux d'emploi en 2010**

L'ensemble des emplois du Bernavillois ne représente que **37% de l'ensemble des actifs résidant dans ce territoire**. Le nombre d'emplois est donc insuffisant pour pouvoir occuper l'ensemble des actifs résidant dans le Bernavillois. Ce **taux d'emploi local est le plus faible des EPCI du pays du Grand Amiénois** derrière la communauté de communes du Bocage et de l'Hallue (28%) et traduit le caractère **résidentiel périurbain** du Bernavillois.

Le Bernavillois comptait en 2010, 1070 emplois au lieu de travail. Ces emplois se concentrent à 44 % dans la commune de Bernaville (472 emplois), en raison de la présence de plusieurs PME / PMI :

- La **société de Galvanoplastie Française (SFG)**. Située route de Prouville, l'entreprise occupe un site de 2,7 ha et emploie une centaine de salariés. L'usine est spécialisée dans le dépôt de métal sur plastique pour façonner les bouchons de bouteilles de parfums. Créée par la société Crépin Petit au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour produire des boutons galvanisés, l'entreprise est ensuite passée aux mains de plusieurs sociétés extérieures avant d'entrer dans le giron du groupe australien Sun Capital Partners et de sa filiale française Albéa, dont le siège est localisé à Paris. (Sources :

Atlas des zones d'activités du Grand Amiénois – 2012, ADUGA). Après avoir connu une période de croissance, grâce notamment à une diversification de son activité vers le secteur automobile, la SFG a subi des pertes successives d'emplois : 40 en 2004 et 65 en 2009 à l'occasion de deux plans sociaux. Malgré cela, la SFG reste le premier employeur de Bernaville.

- La fabrique de boutons **Crépin-Petit** (24 emplois), située place Danel. D'abord spécialisée dans la nacre, l'entreprise dirigée par MM. LHERBIER et OSSART est le fournisseur des marques « Petit Bateau », « Lacoste » et « Armor Lux » entre autres et est le leader français du bouton. L'entreprise emploie 24 personnes. (Sources : Communauté de communes du Bernavillois)
- La **SDNF** située route Nationale dans la zone d'activité, entreprise du bâtiment intervenant dans les chantiers de déconstruction et qui emploie 8 personnes d'après l'enquête téléphonique de l'ADUGA réalisée en 2012.

La communauté de communes connaît une **relative stabilité du nombre d'emplois** sur son territoire avec une croissance annuelle moyenne de 0,1% des emplois entre 1999 et 2010, malgré les deux plans sociaux de 2004 et 2009 du principal employeur du territoire, la société SFG. Dans le même temps, le pays du Grand Amiénois connaissait une croissance des emplois de 1,1 %, croissance inférieure à la moyenne nationale (1,15 %).

Cette stabilité du nombre d'emplois dans le Bernavillois contraste avec la croissance annuelle moyenne de la population active résidante (1.6 %) soit la croissance la plus forte parmi les EPCI du Grand Amiénois avec le Val de Noye.

Territoire	Evolution des emplois 1999 - 2010	Evolution population active 1999 - 2010
Bocage et de l'Hallue	1,4%	0,4%
Amiens Métropole	1,4%	0,5%
Pays du Coquelicot	1,1%	0,6%
Val de Somme	0,9%	1,0%
Val de Noye	0,8%	1,6%
Canton de Conty	0,7%	1,0%
Ouest d'Amiens	0,4%	-0,1%
Sud Ouest Amiénois	0,3%	1,0%
Val de Nièvre et Environs	0,2%	0,9%
→ Bernavillois	0,1%	1,6%
Canton d'Oisemont	0,0%	0,7%
Doullennais	-1,1%	0,8%

Tableau : **Comparaison de l'évolution annuelle des emplois et de la population active entre 1999 et 2010**

### 2.2.3.2 Les grands secteurs économiques

L'agriculture représente la seconde activité économique du Bernavillois presque à égalité avec le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. Le Bernavillois compte ainsi 271 emplois dans le secteur agricole soit  $\frac{1}{4}$  des emplois du Bernavillois. Il s'agit de la proportion la plus forte parmi les EPCI du Grand Amiénois.

Cette activité agricole se traduit par la présence de silos de La Noriap (coopérative agricole) sur les communes de Beaumetz, Candas et Bonneville. Ces silos marquent fortement le paysage dans les centres bourgs. La société Noriap n'a pas à ce jour de projet de délocalisation de ses silos des centres-bourgs vers la périphérie dans le Bernavillois comme dans le Val de Nièvre à Domart-en-Ponthieu.

L'activité agricole est la première activité productive du territoire avec environ 1 emploi sur 4. Le dynamisme de l'activité agricole sur le territoire se retrouve dans la construction de locaux d'activités : 85 % des nouveaux locaux d'activités construits sont des locaux agricoles.

L'industrie est également bien représentée (21,2%) notamment grâce à la présence de la SFG et des établissements Crépin-Petit.

Secteur d'activité	Nombre	Proportion
Agriculture	271	24.7 %
Industrie	233	21.2 %
Construction	80	7.3 %
Commerces, transports, services divers	220	20.0 %
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	294	26.8 %
Emploi total	1098	100 %

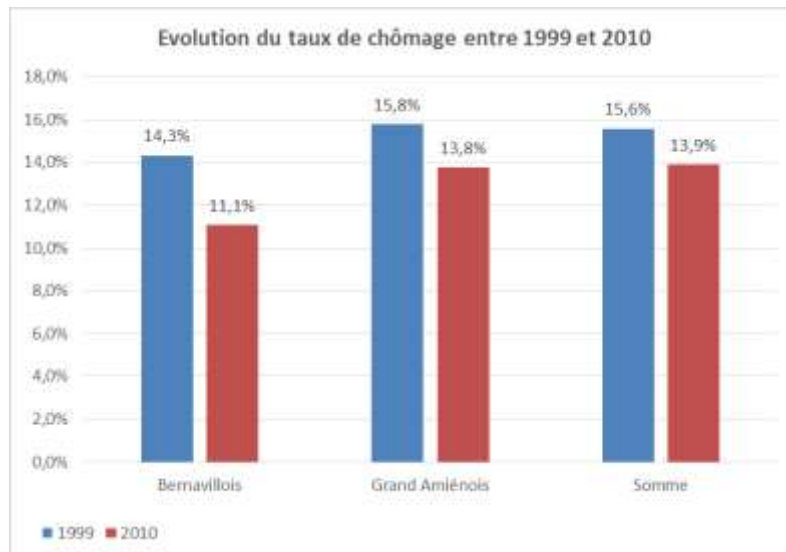
Source : INSEE RP 2010

Tableau : Part d'emploi par secteur d'activité

### 2.2.3.3 Le chômage

Les chiffres du recensement de l'INSEE montrent un taux de chômage qui s'établit à 11,1 % dans le Bernavillois en 2010, taux inférieur au Grand Amiénois (13,8%) et au département de la Somme (13,9%). Le taux de chômage a perdu 3,2 points entre 1999 et 2010 dans le Bernavillois contre seulement 2 points dans le Grand Amiénois et 1,7 points dans le département de la Somme.

Diagramme : **Evolution du taux de chômage entre 1999 et 2010**



Source : INSE RP 2010

Les entreprises locales et les élus rencontrés ont fait part de difficultés de recrutement dans le Bernavillois, pouvant s'expliquer en partie par des facteurs locaux :

- L'éloignement du Bernavillois par rapport à Amiens,
- L'absence de transport en commun,
- L'absence de logement locatif accessible et adapté d'hébergement local pour des apprentis.

#### 2.2.3.4 Les zones d'activités économiques

La communauté de communes du Bernavillois dispose d'une **zone d'activités économiques située sur la commune de Bernaville**, en entrée Est. D'une superficie de 6 ha, cette zone constitue un pôle d'emploi de proximité regroupant six entreprises pour une trentaine d'emplois. Elle est orientée vers l'artisanat, le commerce et les services et comprend le magasin Carrefour Contact et l'entreprise de déconstruction SDNF. L'usine « B » de l'entreprise Crépin-Petit située sur la zone, vacante depuis 2009, a été rachetée puis transformée par la commune en salle associative et sportive. (Sources : Atlas des zones d'activités économiques du Grand Amiénois, ADUGA 2012). Seules deux parcelles sont actuellement disponibles pour des implantations nouvelles d'entreprises. Trois hectares de terrains supplémentaires sont également inscrits au PLU de Bernaville comme réserve foncière pour une éventuelle extension de la zone d'activités. Les terrains seront progressivement acquis par la (commune, communauté de communes ?) et revendues ensuite aux entreprises potentielles. La communauté de communes envisage d'adhérer au futur EPFL de la Somme pour faire acquérir les terrains.

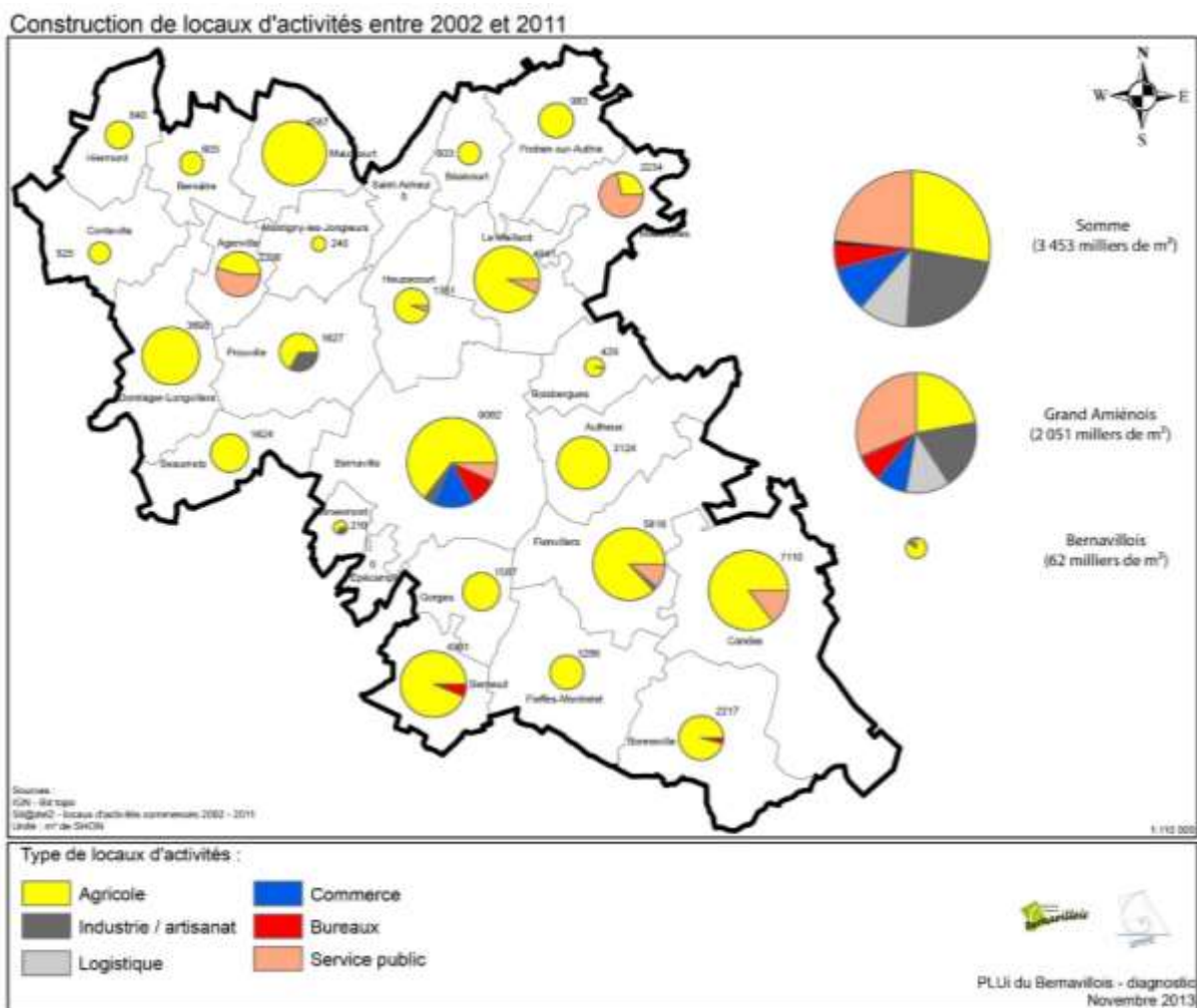
Cette réserve foncière de 3 ha modérée s'inscrit dans le contexte d'une offre foncière et immobilière à vocation économique abondante au sein du Grand Amiénois : fin 2011, plus de 1 000 hectares constructibles à vocation économique étaient recensés par l'ADUGA. Selon un scénario de consommation tendanciel (33 hectares/an), ce potentiel ouvert à l'urbanisation représente une trentaine d'années de réserves foncières. Cette offre de foncier économique abondante et éclatée par rapport au potentiel de commercialisation est jugée comme un facteur de risque de concurrence entre les territoires.

Toutefois, cette offre abondante concerne essentiellement les moyennes et grandes entreprises, et non les activités artisanales, les auto-entrepreneurs, les personnes en télétravail qui recherchent des petites surfaces et ne sont pas en mesure de se lancer dans un projet de construction de bâtiment économique.

### 2.2.3.5 La construction de locaux d'activités

Sur le territoire de la communauté de communes du Bernavillois, 62 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités ont été construits entre 2002 et 2011, soit une moyenne annuelle de 5 600 m<sup>2</sup>. Il s'agit en très grande majorité de locaux agricoles (85%). La construction de locaux dédiés aux services publics vient en seconde position (9%).

Cela pose, pour l'avenir, la question de l'inscription de ces nouveaux bâtiments agricoles dans le paysage du Bernavillois (localisation, couleur des bâtiments, matériaux, accompagnement par d'éventuels écrans végétaux destinés à limiter leur impact dans le paysage).



**Carte : Construction de locaux d'activités entre 2002 et 2011**

## 2.2.4 Tourisme

### 2.2.4.1 L'environnement touristique à proximité du Bernavillois

Le Bernavillois se trouve environné de sites paysagers et culturels remarquables, faisant de ce territoire une localisation idéale pour rayonner sur l'ensemble de la région et pour développer le tourisme vert en plein essor.

Cette proximité d'éléments culturels et paysagers ne s'est pas encore traduite par un essor touristique dans le Bernavillois, alors que les personnes attirées par le tourisme vert pourraient effectuer un court séjour sur ce territoire idéalement situé à mi-chemin entre la côte picarde et Amiens.

Environnement touristique du Bernavillois



Carte : **Environnement touristique du Bernavillois**

#### 2.2.4.1.1 Sites au rayonnement national

A l'échelle nationale, le Bernavillois se situe à proximité de la baie de Somme labellisée en 2011 Grand Site de France par le Ministère de l'écologie et du parc ornithologique du Marquenterre. Une démarche PNR est en cours sur la Picardie Maritime : deux communes du Bernavillois font partie du périmètre (Hiermont, Domléger-Longvillers). L'inscription de ce territoire comme PNR sera favorable à terme une action de dynamisation de l'action touristique.

#### 2.2.4.1.2 Sites au rayonnement départemental

Au niveau départemental, le Bernavillois bénéficie également de la proximité :

- de la forêt domaniale de Crécy qui est l'unique massif forestier du département de la Somme avec 4 300 ha.
- des grottes de Naours qui ont constitué une vaste cité souterraine avec plus de deux kilomètres de galeries dans le sous – sol de craie.
- de la vallée de l'Authie, support d'une activité touristique (activités nautiques à Auxile-Château)
- de l'abbaye Royale de Saint – Riquier
- Le circuit de la mémoire

#### 2.2.4.1.3 Sites au rayonnement local

La vallée de la Somme est également un support important du tourisme vert et culturel du département autour de la ville d'Amiens, le véloroute reliant Péronne à la baie de Somme et des sites archéologiques comme l'archéosite de Samara au Nord – Ouest d'Amiens ou le site paléolithique de Caours.

D'autres éléments relevant du patrimoine historique se trouvent également dans la périphérie du Bernavillois :

- La citadelle de Doullens datant du XVI, le beffroi du XIV, et la salle de commandement unique des armées alliées de la 1<sup>ière</sup> guerre mondiale.
- Le château de Ribeaucourt.

#### 2.2.4.2 Le patrimoine local

La Communauté de communes du Bernavillois compte un patrimoine environnemental important. A ces éléments de nature et de paysage, s'ajoutent également un patrimoine religieux constitué d'églises, de croix et de calvaires, ainsi que les tours de ville, les chemins de traverse et les voies vertes qui maillent tout le territoire.

##### 2.2.4.2.1 Les itinéraires de randonnées

###### 2.2.4.2.1.1 Les itinéraires cyclables

Le Bernavillois n'est traversé que par un seul itinéraire cyclable « la traverse du Ponthieu ». Il s'agit d'une voie verte aménagée en 2002 entre Abbeville et Conteville prolongée jusqu'à Bernâtre en 2006 et jusque Auxi-le-Château en 2014. Cette voie verte a été aménagée sur l'ancienne voie ferrée Abbeville –Auxi-le-Château fermée en 1989 et déferrée en 1998.

La traverse du Ponthieu permet de relier deux circuits cyclistes de 35 km du conseil général du Pas-de-Calais débutant à Auxi-le-Château : le circuit des « trois églises » et le circuit des « vallées ».

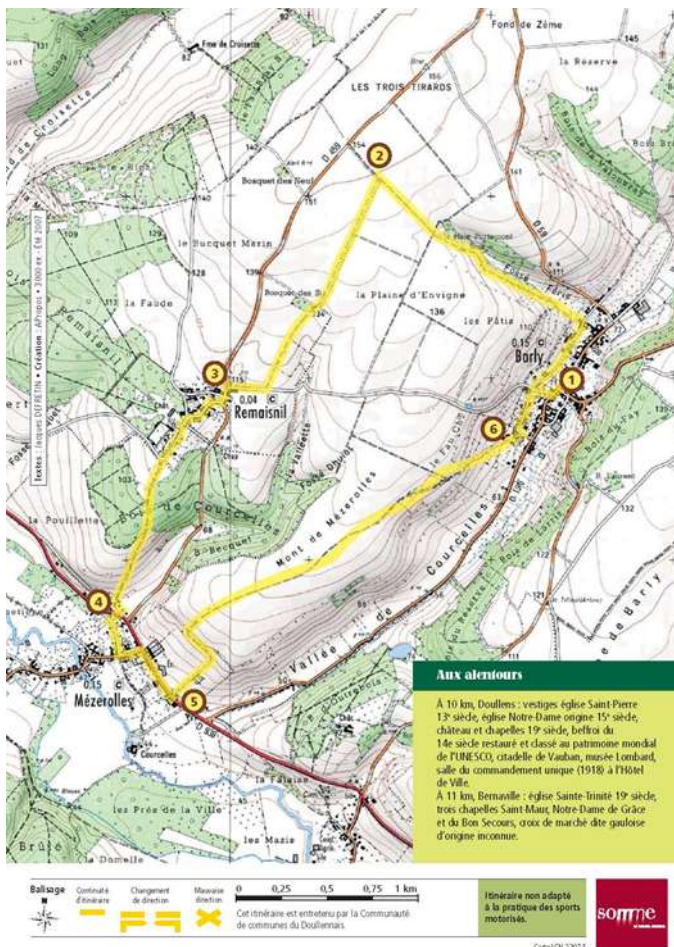
La traverse de Ponthieu ouvre également sur des axes majeurs pour la pratique des loisirs :

- **Le véloroute de la vallée de la Somme (V30)** en partie aménagé par le Conseil Général et devant relier Saint Valéry-sur-Somme à Péronne (124 km) en majorité sur l'ancien chemin de Halage de la Somme. Cet itinéraire cyclable est intégré au schéma national des véloroutes et voies vertes de 2010 du ministère du développement durable.
- **L'itinéraire cyclable européen « eurovélo 4 » (EV4)** sur le littoral qui à terme doit relier Roscoff en France à Kiev en Ukraine et dont une partie (23 km) est déjà aménagée autour de la baie de Somme (de la pointe du Hourdel au Marquenterre).

À une plus grande échelle, le département de la Somme est également concerné par le projet de **véloroute de la Mémoire (V32)** qui doit relier les champs de bataille de la première guerre mondiale depuis la Belgique jusqu'à la vallée de la Somme. Ce véloroute a été en partie aménagé en 2011 sur 17 km de l'ancienne voie ferrée Doullens – Arras entre Saulty et Dainville

### 2.2.4.2.1.2 Les itinéraires pédestres

Seul un circuit de randonnée inscrit dans le PDIPR traverse le Bernavillois. Il s'agit d'un circuit de 9 km qui traverse le secteur de la vallée de l'Authie à Mézerolles où on longe l'église Saint-Martin (XVIIIème siècle) et la source des fontaines bleues.

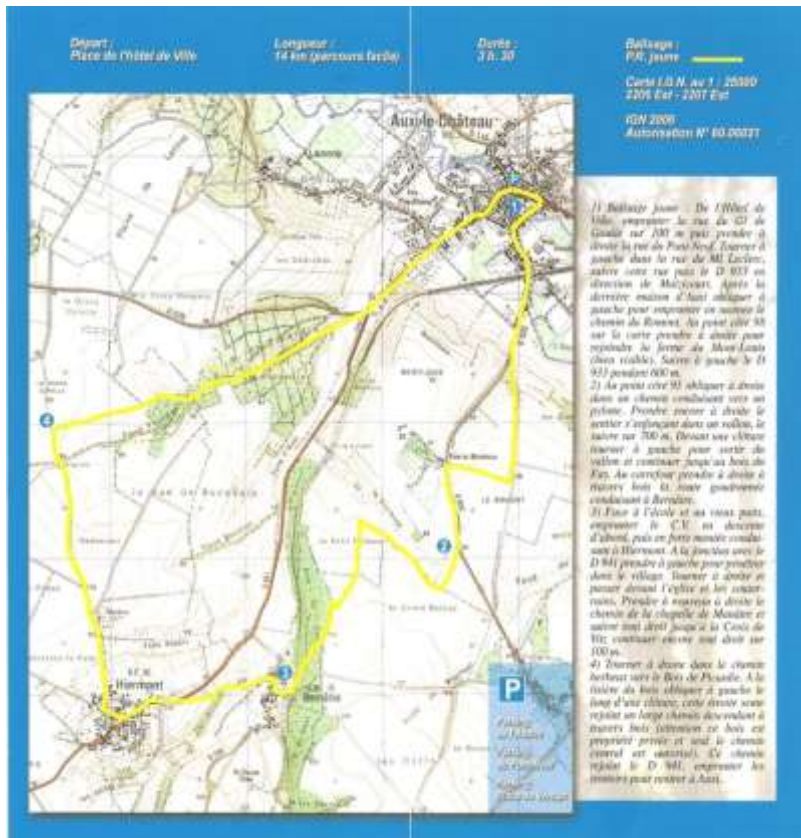


L'absence de chemins de randonnées dans le Bernavillois s'explique par le fait que la plupart des chemins ruraux ont été goudronnés, ne répondant pas ainsi aux critères de qualité imposés par le PDIPR sur les itinéraires de randonnées. Dans le département de la Somme, l'inscription d'un chemin de randonnée dans le PDIPR n'est possible qu'à condition que le circuit ne comptabilise pas plus de 30 % de goudron sur sa longueur totale.

Si le Bernavillois ne possède qu'un seul itinéraire de randonnée pédestre inscrit au PDIPR, 4 circuits de randonnées de haies plantées ou restaurées existent entre Heuzecourt - Montigny-les-Jongleur, Heuzecourt - le Meillard, Montigny les Jongleurs et Prouville.

L'aménagement de l'ancienne voie ferrée Amiens - Doullens augmenterait également l'offre du territoire en la matière.

Un deuxième circuit de 14 km traverse également le Bernavillois (non inscrit au PDIPR). Il s'agit du sentier de Picardie labellisé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Celui-ci d'une longueur de 14 km part d'Auxi-le-Château et traverse les villages de Hiermont et de Bernâtre :



Il est à noter que 2 autres circuits de randonnées labellisés par la FFRP débutent à Auxi-le-Château mais ne passent pas dans le Bernavillois (*sentier de Lannoy et sentier des Capris*).

### 2.2.4.3 Les évènements

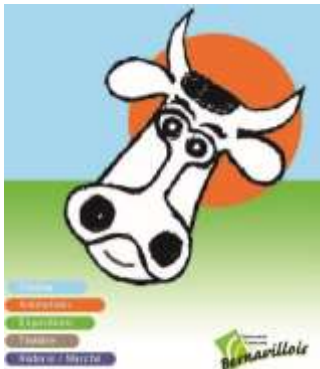
Les manifestations et événements culturels organisés dans le Bernavillois visent deux objectifs :

- Lier la population en faisant découvrir le patrimoine, le paysage et l'histoire locale
- Promouvoir le territoire du Bernavillois à l'extérieur en faisant venir des personnes extérieures au territoire

La tenue de ces diverses manifestations dans le Bernavillois sont susceptibles de créer une identité commune du Bernavillois, territoire traditionnellement partagé entre des influences géographiques très différentes : Amiens pour les communes du Sud, Auxi-le-Château pour les communes de la vallée de l'Authie, etc.

#### 2.2.4.3.1 Le festival de la vache adulée

La communauté de communes a organisé en 2012 le festival de la vache adulée, manifestation culturelle dont la vache est le symbole de l'économie agricole du territoire et le thème principal du festival.



Cette manifestation s'est déroulée sur 7 mois en 2012 autour de divers événements : expositions d'œuvres contemporaines, de photographies, animations de rues, concert de musique, cinéma, théâtre, etc.

Ces différents événements se sont déroulés dans plusieurs communes du Bernavillois, dans des lieux destinés à faire (re)découvrir le patrimoine local du Bernavillois à ses habitants ou aux personnes extérieures : la chapelle de Manâtre à Hiermont, le château médiéval de Bernâtre, les jardins du château de Maizicourt, etc.

Le festival a eu un effet moteur dans la capacité à créer de la cohérence sociale : une troupe de théâtre (com'en rires) a ainsi été créée par des habitants à la suite du festival. Ce festival a vocation à être reconduit à l'avenir sous d'autres formes.

#### 2.2.4.3.2 Les sorties natures

Les sorties natures sont organisées chaque année depuis 2009 par la communauté de communes du Bernavillois en partenariat avec un guide nature. Le but est de sensibiliser les habitants à la richesse du paysage, de l'environnement, de l'histoire et du patrimoine local.

#### 2.2.4.3.3 Concours photo

Dans le cadre du festival de la vache adulée, un concours photo a été organisé autour du thème de la vache dans le paysage. Ce concours photo est relancé comme un événement indépendant à part entière dans le Bernavillois. L'objectif du concours est d'éveiller l'intérêt par le patrimoine proche et faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine local aux habitants.

#### 2.2.4.3.4 Le circuit des vitraux et églises de la reconstruction

Ce circuit a été organisé la première fois en 2010 lors des journées nationales du patrimoine autour des églises de Candas, Agenville, Frohen-sur-Authie, Fienvillers et Prouville. Cet événement culturel sera à l'avenir reconduit annuellement de manière autonome et accompagné d'une campagne de promotion à l'extérieur du territoire.

#### 2.2.4.3.5 Les commémorations de la première guerre mondiale

Un groupe de travail a été constitué en 2014 pour préparer les cérémonies de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Cet événement historique est un moteur d'identité du Bernavillois, territoire ayant servi de base arrière pour l'acheminement et le ravitaillement des troupes grâce à la gare de Candas, véritable nœud ferroviaire entre la mer et les lignes de chemins de fer qui partaient vers la ligne de front.

Un premier spectacle autour de l'oiseau dans la guerre est prévu en 2015 avec la reconstruction d'un pigeonnier mobile et la venue de 150 pigeons en provenance des principaux belligérants de l'époque.

Un appel à la population va être organisé pour retrouver les traces de la guerre sur le territoire notamment le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer construite par les anglais entre Conteville et Candas.

## 2.2.4.4 Les éléments architecturaux et paysagers

### 2.2.4.4.1 Le patrimoine classé et inscrit peu développé

Le patrimoine classé et inscrit se compose sur le Bernavillois de :

#### **Patrimoine classé**

- Eglise Saint Pierre de Fieffes-Montrelet / classement par arrêté du 17 novembre 1921
- Eglise Saint Pierre et son clocher de Berneuil / classement par arrêté du 17 novembre 1921

#### **Patrimoine inscrit**

- Château de Bernâtre (ferme; courtine; site archéologique; tour; basse-cour; élévation) / inscription par arrêté du 2 décembre 1998
- Eglise de l'Assomption de Mons Bealcourt (Chapelle de la Vierge) / inscription par arrêté du 4 mars 1926
- Cloche de l'église de Frohen-le-Grand / classement au titre objet par arrêté du 12 juillet 1912
- Reliquaire de l'église Saint-Fursy à Frohen le Grand / classement au titre objet par arrêté du 20 septembre 1979
- Statue Saint Eloi, chandelier pascal, maître-autel, retable, 5 tableaux dont un panneau peint : L'Annonciation, statue : Saint Nicolas, groupe
- sculpté : La Charité de saint Martin de l'église Saint Martin de Mézerolles / classement au titre objet par arrêté du 21 janvier 1980



*Eglise St-Pierre de Fieffes à Fieffes-Montrelet*



*Château de Bernâtre*



*Eglise Saint-Pierre à Berneuil*

#### 2.2.4.4.2 Un patrimoine remarqué disséminé

Ponctuellement, on retrouve du patrimoine remarquable non classé pour lequel, sur certains éléments, des actions de sauvegarde ont été menées :

- Les jardins de Maizicourt / pré-inventaire des jardins remarquables du ministère de la Culture
- Moulin Fanchon de Candas (restauré par associations et communauté de communes du Bernavillois)
- Jardin et château de Frohen-le-Grand / pré-inventaire des jardins remarquables du ministère de la Culture
- Moulin d'Heuzecourt (racheté et mise en valeur par la communauté de communes du Bernavillois)
- Muches (protégée et ouverte ponctuellement) et chapelle Manâtre à Hiermont (restaurée par la communauté de communes du Bernavillois)
- Eglise de Prouville, Eglise de Fienvillers, Eglise de Candas et ses vitraux modernes, Eglise d'Agenville et ses vitraux modernes
- Eglise de Montrelet, Glacière de l'ancien château à Fieffes-Montrelet
- Chapelle Saint Fursy à Frohen le Grand et Eglise de Frohen le Petit
- Chapelle de Cotenvillers (Bernaville)



*Chapelle de Frohen*



*Moulin de Candas*



*Jardins de Maizicourt*

#### 2.2.4.4.3 Les sites d'intérêt remarquables

##### **Les vallées d'Autheux et Boisbergues :**

La vallée d'Autheux et Boisbergues (qui s'étend jusque sur la commune d'Outrebois) ressort de part sa qualité paysagère et le patrimoine bâti :

- Une vallée sèche remarquable par des versants boisés d'un côté et pâturés de l'autre,
- Des villages en balcon ouvert sur la vallée (Autheux) ou s'étirant au fil de l'eau (Boisbergues), où le torchis et la brique, sont encore très présents,
- Un réseau de haies épaisses et de pâtures particulièrement préservé, qui enserrme les deux villages dans une continuité bocagère.

##### **Les versants de la Nièvre :**

Les versants de la Nièvre représentent un site remarquable par ses paysages préservés, son église classée à Berneuil et son patrimoine vernaculaire en coeur de bourg. Les vallées sèches y découvrent une succession de paysages intimes et très variés où se nichent plusieurs petits villages encore préservés d'un urbanisme intensif. Quatre villages sont concernés (Epécamps, Gorges, Domesmont et Berneuil).

##### **La vallée de l'Authie :**

Le site de la vallée d'Auxi englobe les villages de Bernâtre et Hiermont, et peut s'étendre jusqu'à Conteville. Cet ensemble constitue un site remarquable à plusieurs titres :

- Sur Hiermont, l'organisation urbaine médiévale et les muches,
- L'étagement paysager de Bernâtre,
- Les courtils de Hiermont et Conteville denses et bien préservés.

##### **La vallée de la Fieffe :**

Affluent de la Nièvre, la vallée de la Fieffe dessine un paysage spécifique de vallée alluviale, départ d'un réseau de vallons secs ou petits fossés :

Dans les vallées le relief est plus marqué, tourmenté et souligné par des haies, arbres isolés, bosquet, prairies ou petites parcelles cultivées.

Dans les villages, le bâti des granges et maisons en ossature bois et torchis est souvent bien conservé.

**Les versants de l'Authie :**

Sans intérêt écologique particulièrement remarquable, les versants de l'Authie se distinguent par leur qualité paysagère, représentatif de l'identité rurale du Bernavillois. l'ensemble de ce secteur est ponctué d'une grande variété d'éléments d'intérêt architectural, des jardins et demeures remarquables (Maizicourt) aux bâtiments de grandes exploitations agricoles (Le Meillard, Mont Renaud), en passant par les stigmates de la Seconde Guerre Mondiale (Agenville, Le Meillard, Prouville...)

**La vallée de l'Authie :**

La vallée de l'Authie est marquée à la fois par un paysage de milieux humides (peupleraies, prairies, marais, saules, etc.) et d'éléments architecturaux significatifs comme le Moulin de Courcelles, le château de Frohen, l'église de Frohen-le-Petit et l'église de Béalcourt. Ces éléments constituent des atouts potentiels pour le tourisme vert entre nature et activités.

#### 2.2.4.5 L'offre d'hébergement touristique

Malgré de nombreux atouts du Bernavillois lié à la proximité géographique de la baie de Somme, des vallées de la Somme et de l'Authie, de la forêt de Crécy, de l'abbaye de Saint Riquier et des grottes de Naours, ce territoire n'a pas connu de développement important des capacités d'hébergements touristiques.

Le Bernavillois pourrait être :

- un relais « hôtelier » entre la côte picarde, la capitale amiénoise et les champs de bataille de la première guerre mondiale
- un lieu de séjour pour les personnes attirées par le tourisme vert

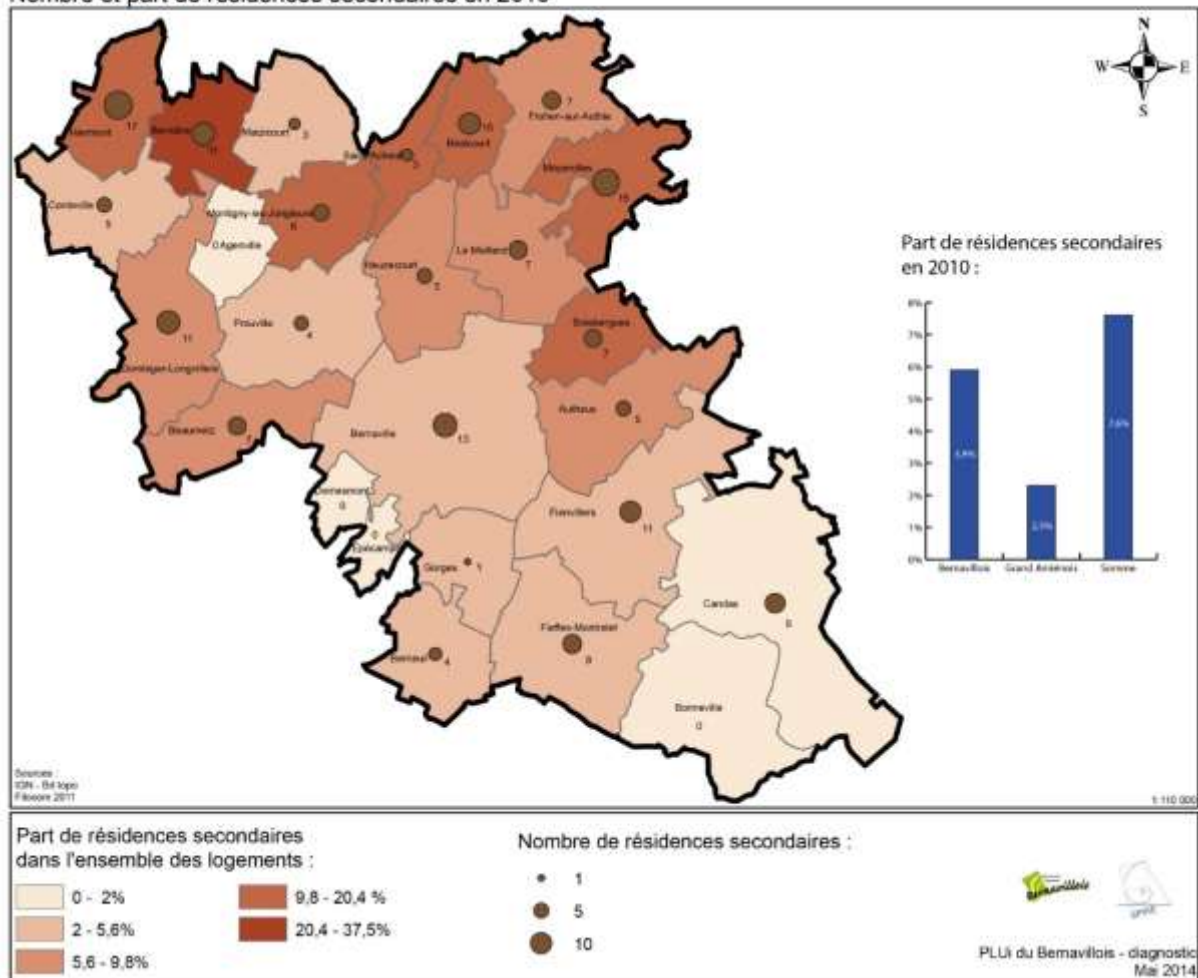
Les capacités d'accueil du Bernavillois sont cependant encore peu nombreuses, témoignant d'une sous-exploitation du potentiel touristique du Bernavillois.

Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. Les résidences secondaires comprennent également les logements occasionnels (logement utilisé occasionnellement pour des raisons professionnelles). La part des résidences secondaires dans le Bernavillois (5.9%) est certes plus importante que la moyenne observée à l'échelle du pays du Grand Amiénois (2.3%), que des communautés de communes qui le composent (3,9%) mais elle demeure limitée en comparaison avec celle du département de la Somme (7.6%).

C'est dans le Nord du Bernavillois, le secteur le plus proche de la vallée de l'Authie que la proportion de résidences secondaires est la plus importante : Hiermont, Bernâtre, Montigny-les-Jongleurs, Saint-Acheul, Béalcourt, Mézerolles et Boisbergues.

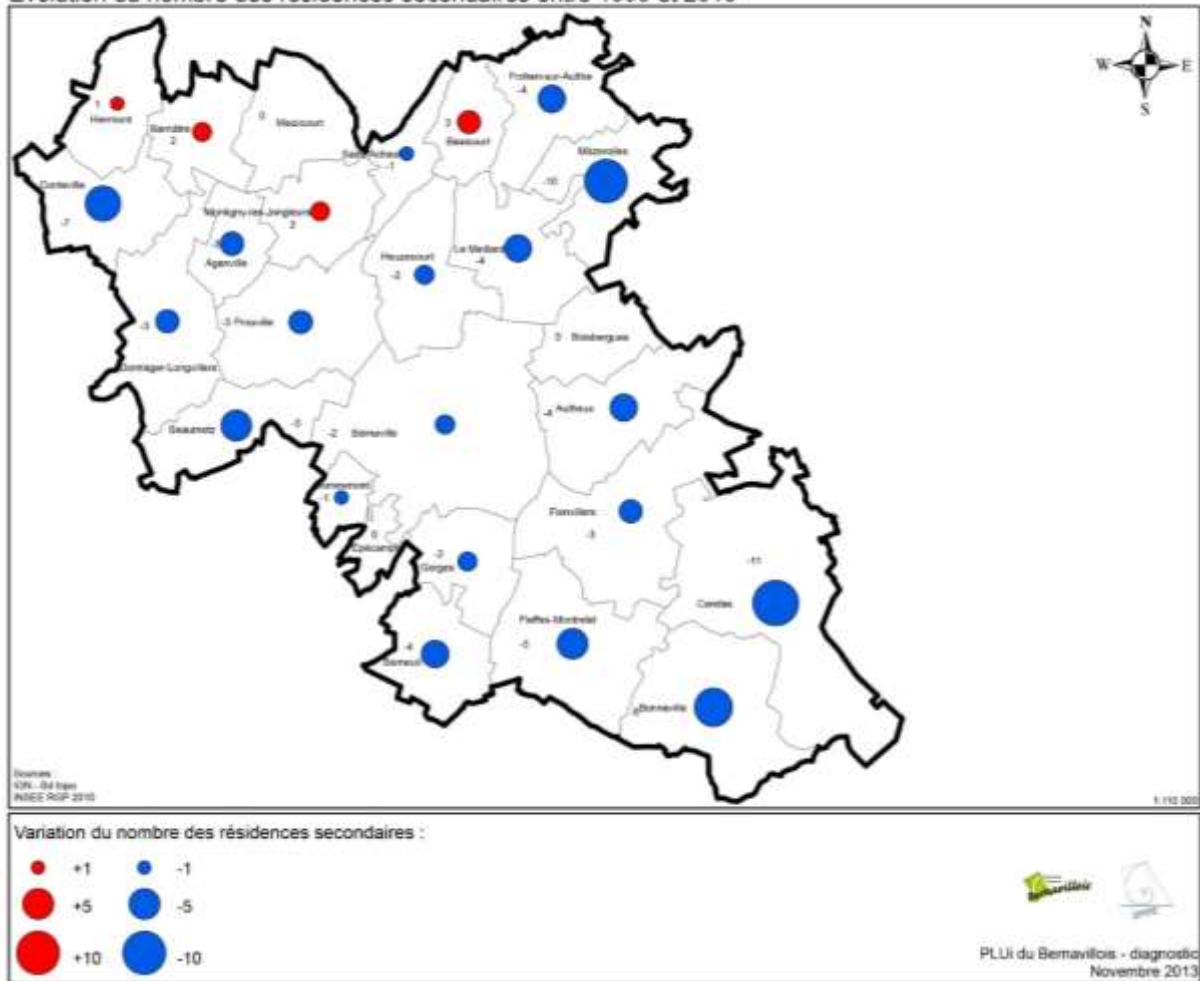
En revanche le plateau et les versants de la Nièvre, plus au Sud ont une offre relativement peu élevée de résidences secondaires.

Nombre et part de résidences secondaires en 2010



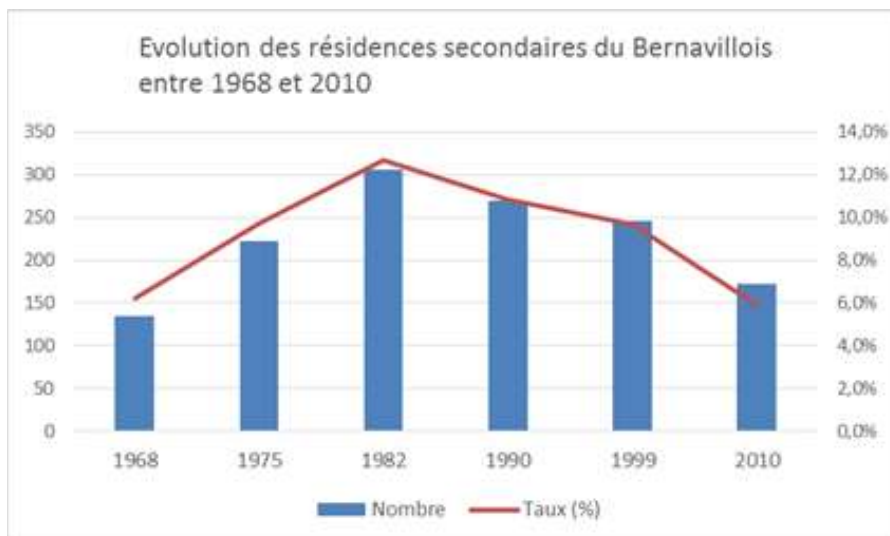
Carte : Nombre et part de résidences secondaires en 2010

Evolution du nombre des résidences secondaires entre 1999 et 2010



**Carte : Evolution du nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2010**

La réduction du parc des résidences secondaires dans le Bernavillois entre 1999 et 2010 n'est pas un phénomène nouveau : la baisse du nombre des résidences secondaires a débuté dans les années 1980 après avoir augmenté dans les années 1970.



**Histogramme : Évolution des résidences secondaires du Bernavillois entre 1998 et 2010**

Deux maisons d'hôtes et deux gîtes se trouvent sur le territoire du Bernavillois :

- Le blockhaus de Domléger-Longvillers labellisé gîtes de France peut recevoir jusqu'à 15 personnes dans 5 chambres d'hôtes spacieuses. Cette maison d'hôte labellisé accueil motards met à disposition un garage fermé pour les motos et des itinéraires de randonnées motos.
- Les Mazures à Beaumetz. Cette maison d'hôte de 3 chambres labellisée clef verte est ouverte depuis 2010. Cette maison d'hôte est signataire de la charte « Balades et randonnées » et offre ainsi des équipements spécifiques et des services appropriés à la pratique de la randonnée à vélo ou en VTT ont été mis en place. En 2013, dans le cadre de stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), cette maison d'hôtes s'est vue remettre le statut « d'engagement reconnu SNB ». La maison d'hôtes Les Mazures, engagée depuis son ouverture en 2010 dans une série d'actions en faveur de la biodiversité, poursuit aujourd'hui l'objectif, avec l'aide de ses partenaires, de devenir un véritable observatoire et laboratoire du tourisme de demain en lien avec le tissu social et local.
- « La Marceline » à Candas comportant 4 chambres. Ce gîte labellisé gîte de France a ouvert en mai 2014.
- « Les Dauphins » à Fieffes-Montrelet. Ce gîte rural comprend deux chambres dans un corps de ferme avec séjour.

## 2.2.5 Équipements et services à la population

### 2.2.5.1 Localisation des équipements et des services

#### 2.2.5.1.1 Bernaville et Candas, pôles de proximité

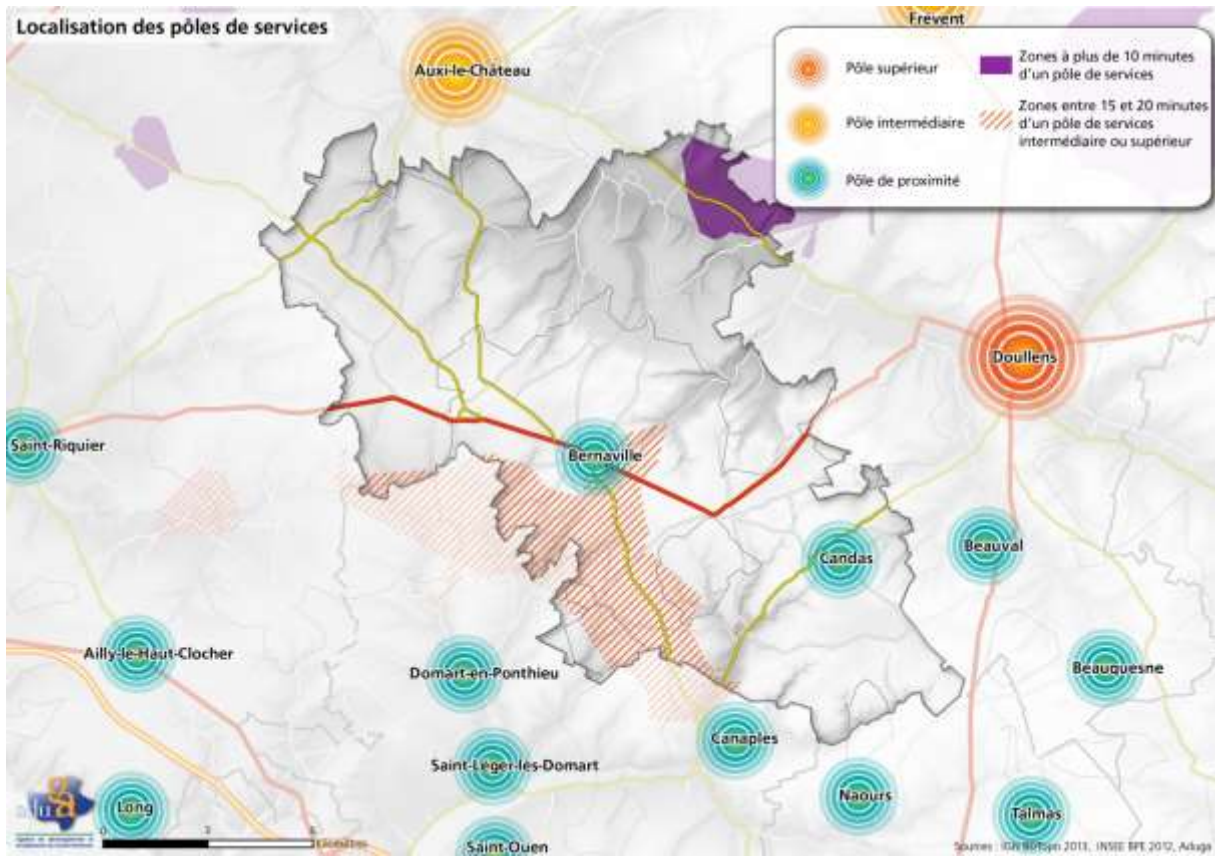
Parmi les 26 communes de la communauté de communes du Bernavillois, seules Bernaville et Candas comptent plus de 1 000 habitants. Ce seuil de population leur permet de concentrer plusieurs types de services de proximité tels que les petits commerces, l'école, les équipements sportifs, les services aux particuliers, voire quelques services de niveau intermédiaire dans le cas de Bernaville (collège, trésorerie, supermarché, maison de santé, ...). Ainsi, Candas et Bernaville assurent le rôle de pôles de services de proximité.

#### 2.2.5.1.2 De nombreux pôles de services autour du Bernavillois

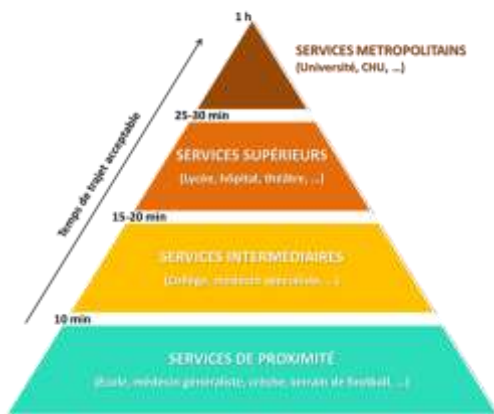
Bien que le territoire ne dispose pas d'une gamme complète de services, sa situation géographique offre la possibilité aux usagers de se tourner vers d'autres communes limitrophes ou peu éloignées : la commune de Doullens, pôle de services supérieur, n'est distante que d'environ 20 minutes de Bernaville. On dénombre également plusieurs pôles de proximité dans un rayon de 20 à 25 minutes autour du chef-lieu de canton (Saint-Riquier à l'ouest, communes de la vallée de la Nièvre et Domart-en-Ponthieu au sud, Beauval et Beauquesne à l'est), et trois pôles intermédiaires (Auxi-le-Château, Flixecourt, Villers-Bocage).

Malgré cette situation plutôt favorable, l'accessibilité aux pôles de services varie d'une commune à l'autre. La frange sud-ouest du territoire (entre Domléger-Longvillers et Berneuil) apparaît ainsi plus éloignée des pôles de niveau intermédiaire et supérieur. L'accessibilité varie également en fonction de la mobilité des habitants (les personnes âgées et les jeunes, notamment, accèdent moins facilement aux services que les personnes motorisées).

Localisation des pôles de services, source : INSEE- BPE 2012, ADUGA



**Définition des niveaux de service**  
Source : Schéma de services du Grand Amiénois, RCT, 2010



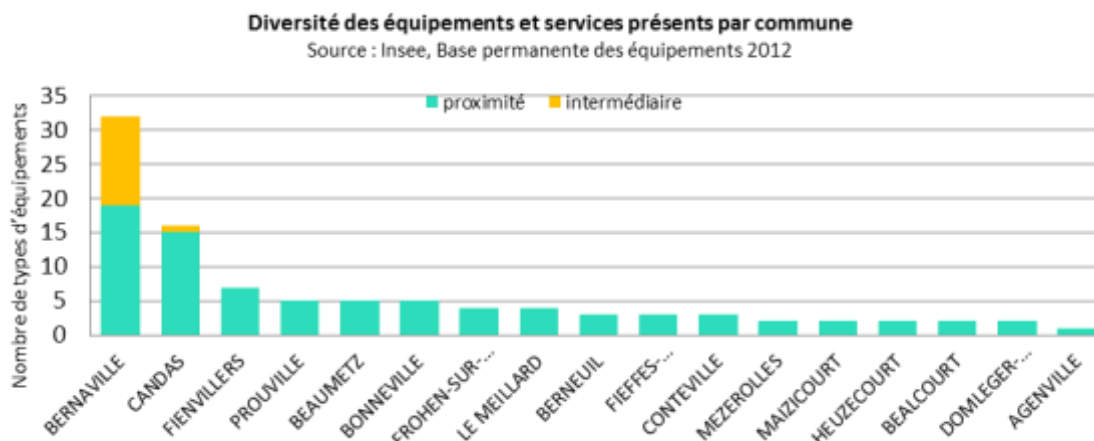
Un **pôle de proximité** concentre au moins 12 types d'équipements et services de proximité.

Un **pôle intermédiaire** concentre au moins 14 types de services de niveau intermédiaire.

Un **pôle supérieur** concentre au moins 18 types de services de niveau supérieur.

Tous les pôles sont imbriqués : un pôle supérieur est donc également pôle intermédiaire, lui-même étant pôle de proximité.

Définitions Insee, 2010



### 2.2.5.2 Les équipements et services de proximité

Les équipements et services de proximité sont ceux auxquels les usagers de la communauté de communes ont recours ou qu'ils fréquentent couramment, voire quotidiennement. Cette offre doit constamment s'adapter à l'évolution des besoins, eux-mêmes dépendants en partie des évolutions démographique et sociologique du Bernavillois. Rappelons que le territoire a enregistré le rythme de croissance de population le plus soutenu du Grand Amiénois entre 2006 et 2011.

#### 2.2.5.2.1 Une offre d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans) insuffisante mais en voie d'amélioration

La progression du solde migratoire et du solde naturel constatée sur le plan démographique a un impact direct sur l'augmentation des besoins en modes de garde, notamment pour les moins de 3 ans. Jusque récemment, l'offre de services se limitait à de l'accueil individuel, chez les assistantes maternelles de chaque commune. L'ouverture du Relais d'assistants maternels (RAM) en 2013 à l'échelle intercommunale, géré par PEP80, a permis de renforcer la qualité de l'offre, de rompre l'isolement des 70 professionnelles en activité et de mieux guider les parents à la recherche d'un mode de garde.

En termes d'espaces publics, peu d'aires de jeu pour enfants sont dénombrées.

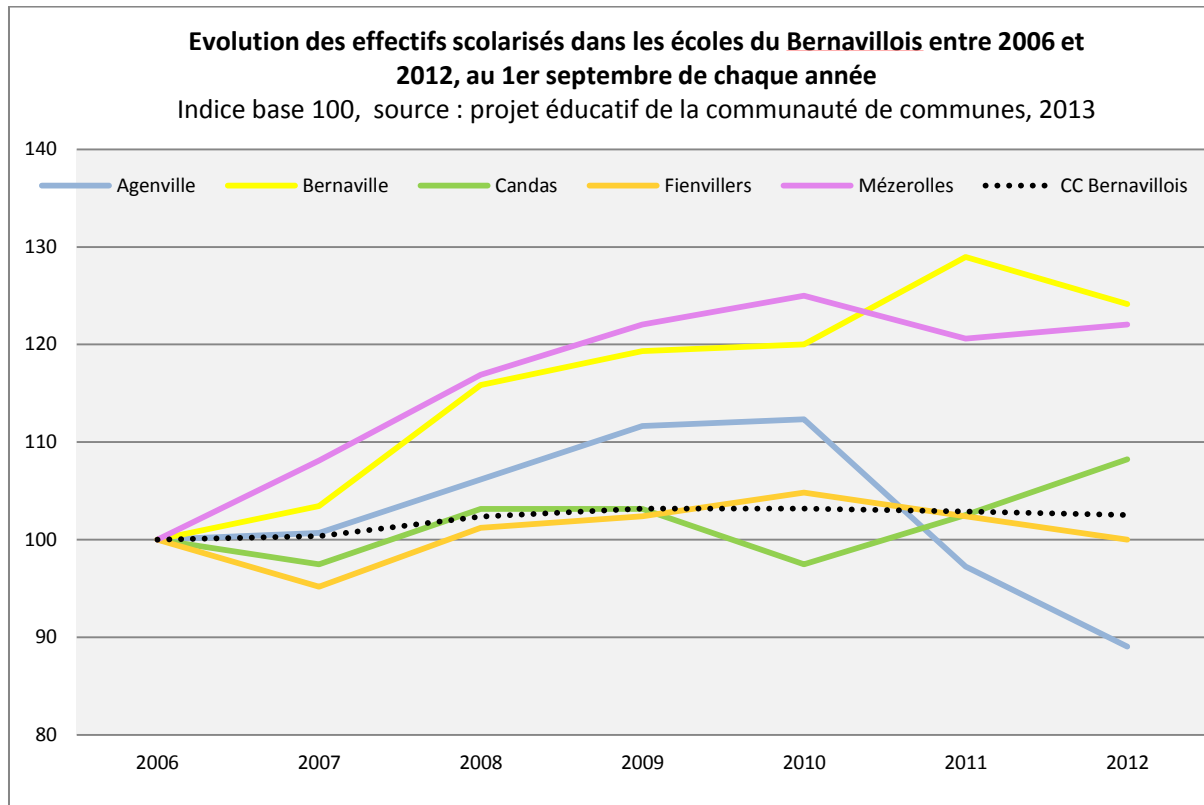
L'implantation d'un accueil collectif fait partie des pistes envisagées pour le Bernavillois dans le cadre du plan d'actions Bien grandir du Grand Amiénois de 2012.

#### 2.2.5.2.2 L'école, atout du Bernavillois

L'école constitue la priorité de la communauté de communes, qui a pris la compétence scolaire dès sa création. Son objectif : permettre le maintien d'un maillage scolaire de proximité et contribuer à l'attractivité résidentielle du territoire grâce à une offre de qualité. Trois regroupements pédagogiques concentrés (RPC) ont ainsi été créés en 2004, à Agenville, Mézerolles et Candas, s'ajoutant à l'école de Bernaville et de Fienvillers. S'ajoute à la qualité des locaux, la création d'Espaces numériques de travail et l'organisation d'activités

périscolaires diversifiées dans chaque groupe scolaire, pensée dans le cadre du Projet éducatif du Bernavillois.

Au total, les 5 équipements accueillent plus de 700 élèves (année 2012-2013). Alors que ces effectifs sont relativement stables à l'échelle de la communauté de communes entre 2006 et 2012, la situation des groupes scolaires apparaît contrastée : le RPC d'Agenville perd des élèves (- 16 élèves), tandis que l'école de Bernaville et le RPC de Mézerolles en gagnent (+ 35 et + 30 élèves).

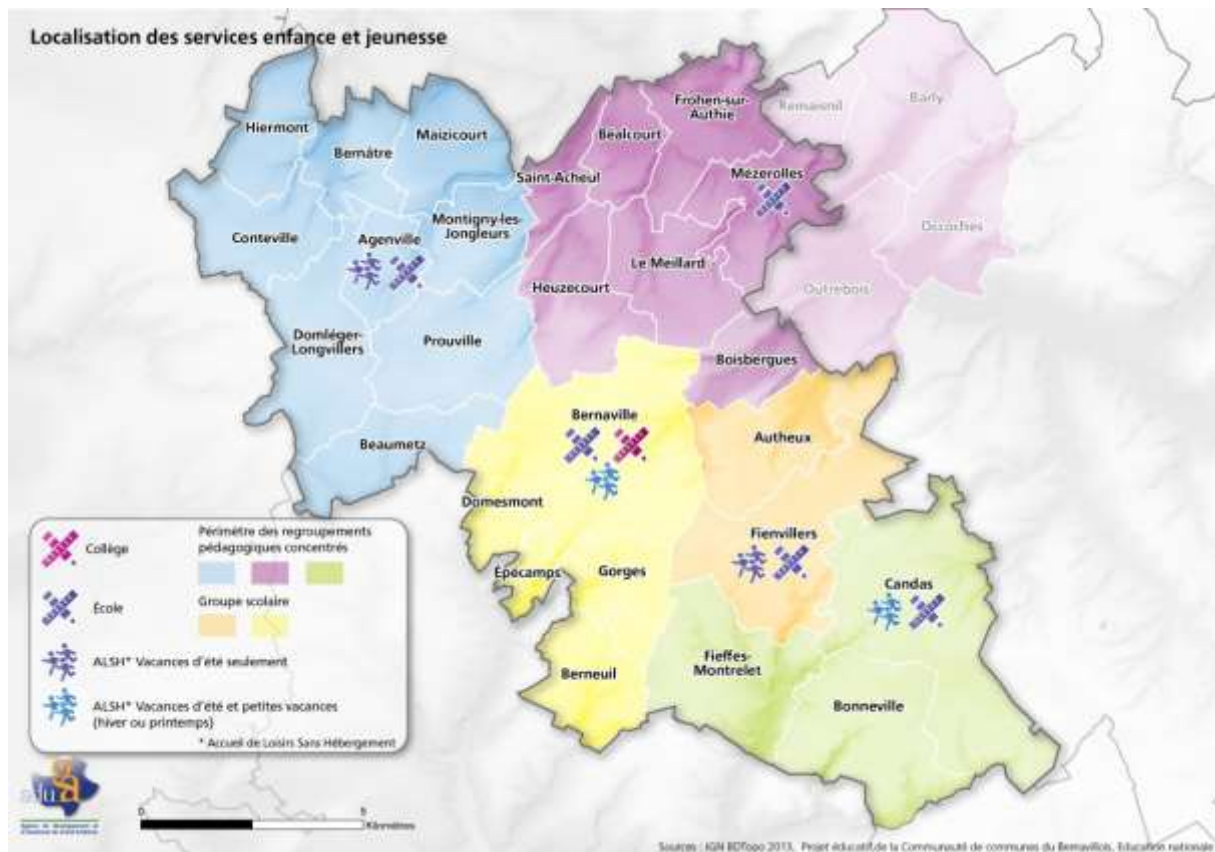


### 2.2.5.2.3 Une offre d'accueil plus limitée pour la jeunesse

Quatre communes disposent d'un centre de loisirs (ALSH), ouverts uniquement l'été (Fienvillers et Agenville) ou également pendant les petites vacances (Bernaville et Candas). Ces centres peuvent accueillir près de 400 enfants et ados, en effectif cumulé sur l'année. Toutefois, les équipements culturels et sportifs du territoire peinent à attirer les jeunes, contraints en matière de déplacements.

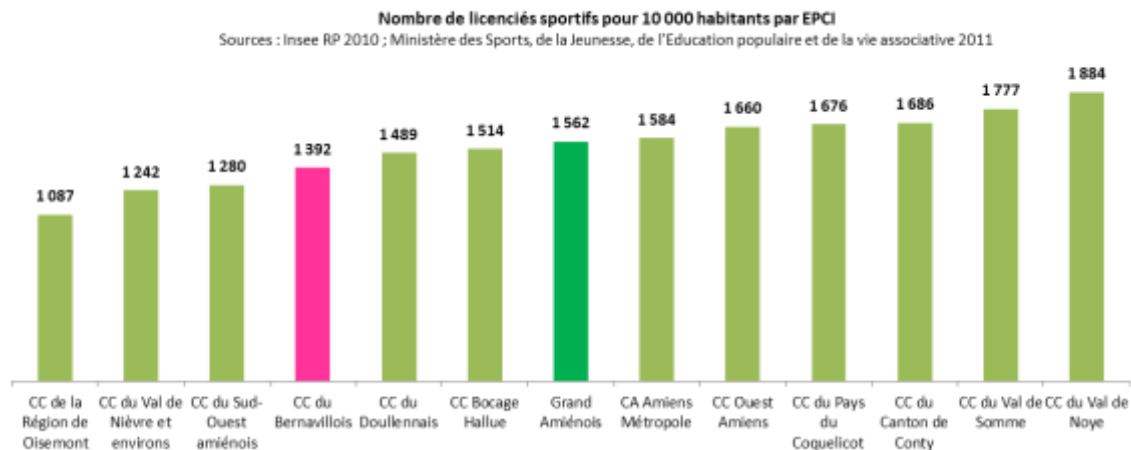
La communauté de communes souhaiterait développer ses actions envers les adolescents (création d'un centre de loisirs, camp d'été, tickets de découverte de sports en relation avec les associations sportives...).

Organisation scolaire et extrascolaire du Bernavillois, source : ADUGA, 2013



#### 2.2.5.2.4 De nombreuses possibilités pour la pratique des loisirs

En dépit d'un taux de licenciés moins important que dans d'autres communautés de communes, le Bernavillois possède une dizaine de clubs sportifs, qui proposent des activités diversifiées : football, judo, karaté, tennis, tennis de table et gymnastique (données de la Direction de la jeunesse et des sports). Les équipements sportifs sont concentrés à Bernaville : le hall des sports, situé à côté du collège, permet la pratique d'une grande variété d'activités, notamment les sports collectifs, et la salle multi-activités située route nationale accueille le judo et le tennis de table, dans d'anciens locaux de l'entreprise Crépin Petit. Malgré son caractère rural, propice à la pratique, le territoire ne compte aucun centre équestre.



Sur le plan culturel, le territoire possède 3 bibliothèques (Bernaville, Candas et plus récemment Beaumetz). La pratique musicale y est bien développée grâce à la présence d'une école de musique intercommunale à Bernaville, qui compte environ 120 inscrits et qui assure une initiation musicale auprès de 500 scolaires, et de plusieurs sociétés de musique (Candas, Fienvillers). Des événements artistiques et culturels sont organisés régulièrement et témoignent du dynamisme de la communauté de communes en la matière : séances de cinéma à Beaumetz, semaine de la musique, festival La vache adulée (2012), concerts, etc.

La rénovation ou la création de locaux pour accueillir les activités culturelles et sportives (Bernaville, Candas) ainsi que la mise en réseau des points relais bibliothèques sont des projets en réflexion.

#### 2.2.5.2.5 Une offre commerciale très limitée

D'après la définition du commerce de proximité donnée par l'Insee, la communauté de communes possède un taux d'équipement nettement inférieur à la moyenne du Grand Amiénois. Seulement 4 petits commerces de bouche sédentaires sont recensés (2 boulangeries (Bernaville et Candas), 1 charcuterie (Frohen-sur-Authie), 1 supérette (Candas). Ils viennent compléter l'offre proposée par le petit supermarché de Bernaville. Néanmoins ce faible taux d'équipement est compensé par le commerce ambulancier et les livraisons à domicile, et par l'organisation d'un marché des produits locaux dans les nouvelles halles de Bernaville.

A cela, il faut encore ajouter la vente directe à la ferme, autre forme de commerce de proximité, présent dans 9 communes du Bernavillois.

En termes d'organisation territoriale, le bourg de Bernaville joue un rôle important à l'échelle de la communauté de communes, puisqu'il concentre une trentaine de petits commerces et services.

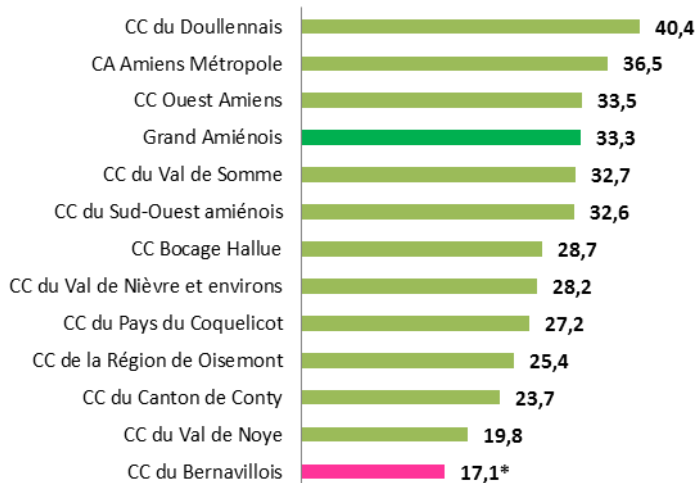
#### 2.2.5.2.6 La maison médicale de Bernaville, un outil efficace pour renforcer l'offre de soins

Comme une grande partie du Grand Amiénois, le Bernavillois se voit confronté à un manque de professionnels de santé de proximité (médecins généraliste, infirmiers, pharmacie) : la densité médicale était deux fois inférieure à la moyenne du pays du Grand Amiénois en 2011. L'ouverture d'une maison pluridisciplinaire de santé à Bernaville a permis d'attirer de

nouveaux professionnels et de renforcer les liens avec l'offre de soin médico-sociale environnante (hôpital de Doullens, MARPA, réseau de soins palliatifs).

**Nombre de professionnels de santé de proximité pour 10 000 habitants (médecins généraliste, infirmiers, pharmacies)**

Sources : Insee RP 2010, diagnostic territorial de santé du Conseil régional 2011



\*La maison médicale a permis de relever ce chiffre à 23,3. Les données ne tiennent pas compte des professions plus spécifiques telles qu'ostéopathe, pédicure, psychologue, etc.

#### 2.2.5.2.7 Les services aux personnes âgées, des besoins en constante augmentation

En 2010, plus de 600 habitants du Bernavillois étaient âgés de 75 ans ou plus (soit 1 habitant sur 10). Leur nombre a connu une hausse importante depuis 10 ans (+ 20%) et devrait continuer de progresser dans les prochaines années. Parmi eux, environ 300 personnes ont déclaré vivre seules, ce qui signifie un besoin potentiel d'assistance pour le quotidien (ménage, soins, etc.) Pour y répondre, la communauté de communes a mis en place des services pour les personnes âgées (aide à domicile, portage de repas et télé-alarme) et a créé en 2006 une maison d'accueil rural pour personnes âgées (MARPA) de 18 logements, non médicalisés, à Bernaville.

La réhabilitation de locaux communaux pour favoriser les activités de loisirs des aînés est en réflexion.

#### 2.2.5.2.8 Des services administratifs encore présents localement

Pour accomplir leurs formalités administratives courantes, les habitants peuvent se rendre dans la mairie de leur commune, mais surtout à Bernaville où se trouvent le bureau de poste, la perception, les banques, le centre médico-social. Des permanences hebdomadaires ont également été mises en place à la mairie dans le cadre d'un Relais Services Publics (sécurité sociale, croix-rouge, mission locale, ...). La proximité de Doullens permet de compléter l'offre présente pour les résidents des communes limitrophes au Doullennais.

La création d'un pôle multiservices à Candas est envisagée dans le projet de territoire de 2012.

### 2.2.5.3 Les équipements et services intermédiaires et supérieurs

L'attractivité résidentielle du Bernavillois dépend non seulement des services de proximité présents sur le territoire mais également de l'évolution de l'offre située dans les pôles voisins, du Pas-de-Calais, du Val de Nièvre et du Doullennais. Les habitants vont en effet avoir recours à des services plus occasionnels ou de taille plus importante dans des villes situées à l'extérieur du Bernavillois, selon le niveau de service recherché. Car toutes les villes ne vont pas disposer des mêmes services : on peut distinguer les petites villes de 2 000 à 3 000 habitants environ (Auxi-le-Château, Frévent, Flixecourt, Beauval), les villes de plus de 5 000 habitants (Doullens) et enfin les chefs-lieux d'arrondissement (Abbeville et Amiens) supérieurs à 20 000 habitants.

#### 2.2.5.3.1 Peu d'équipements intermédiaires sur place

Bernaville concentre les principaux équipements et services de la communauté de communes : équipements de proximité, mais également quelques équipements de niveau intermédiaire tels que le collège (environ 300 élèves inscrits) et le supermarché. La situation relativement éclatée des équipements contribue peu à l'animation du centre-bourg. La création d'une halle de marché à l'angle de la Place Jean-Marie Danel a permis de créer du lien entre les différentes polarités de services que l'on retrouve aux quatre points cardinaux de la commune.

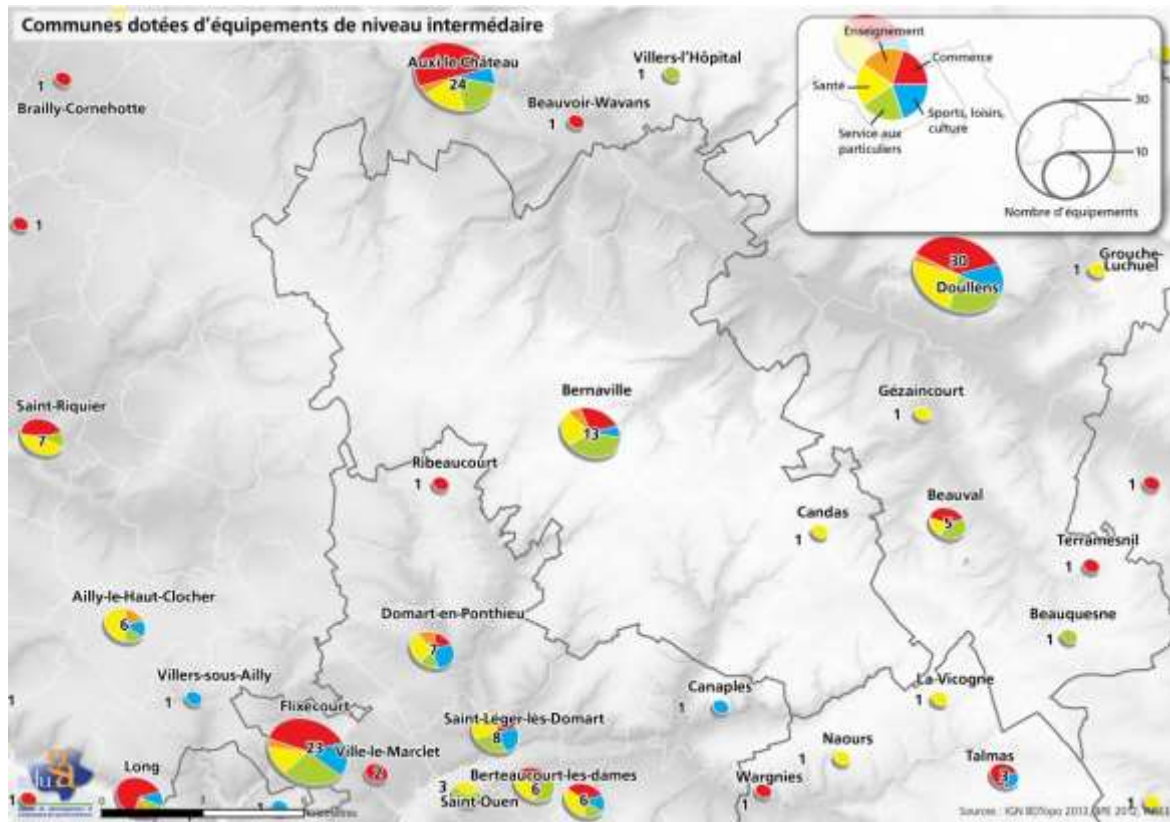
#### 2.2.5.3.2 Cinq pôles commerciaux dans un rayon de 30 minutes

Les habitants du territoire disposent d'une offre commerciale complète, lorsque l'on considère un périmètre plus large que la communauté de communes. Pour leurs achats, ils peuvent se rendre à Doullens, qui possède un tissu commercial dense et diversifié (plus d'une centaine d'activités commerciales recensées en 2010 dont trois super- et hypermarchés), localisé principalement en centre-ville et dans la zone commerciale de l'Authie. Un marché hebdomadaire est organisé le jeudi. On y observe une fragilisation de l'offre de centre-ville après la fermeture de plusieurs enseignes.

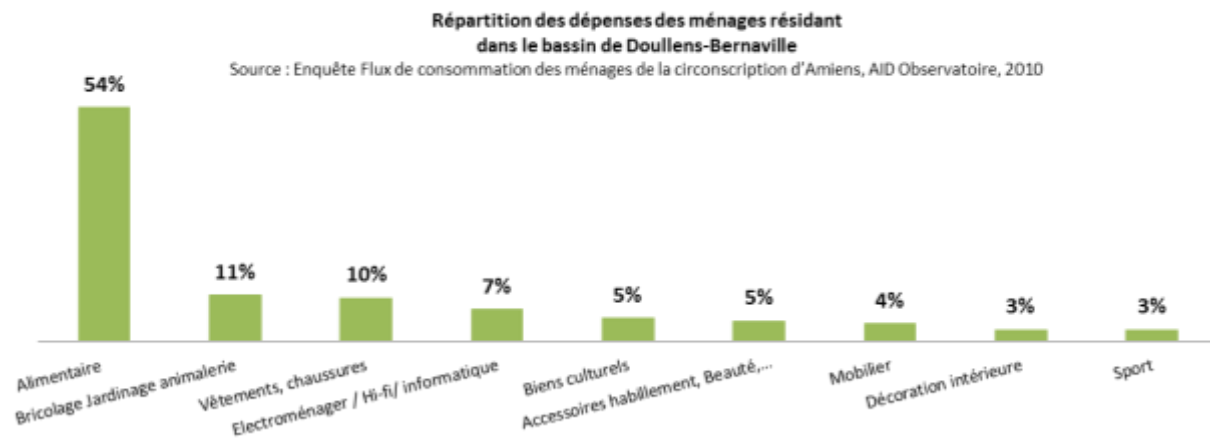
Ils peuvent également effectuer leurs achats à Auxi-le-Château, qui possède une cinquantaine de commerces et un marché le samedi matin. Au sud, Flixecourt dispose d'une trentaine de commerces en centre-ville et d'une zone commerciale située près de l'échangeur autoroutier où l'on trouve un hypermarché et des enseignes de bricolage-jardinage.

C'est enfin à Amiens et Abbeville, que les habitants trouveront l'offre commerciale la plus étoffée (850 activités commerciales en centre-ville dans la première, 350 dans la seconde). Etant donné l'importance des flux domicile-travail en direction de l'agglomération d'Amiens (34% des actifs s'y rendent quotidiennement), la part des achats qui y sont effectués ne doit pas être négligée.

Localisation des équipements ou services de niveau intermédiaire, source : INSEE, BPE 2012, ADUGA



Répartition des dépenses des ménages du bassin de Doullens-Bernaville, source : Enquête sur les flux de consommation dans le Grand Amiénois, AID Observatoire, 2010



#### 2.2.5.3.3 Des équipements culturels et sportifs variés... à condition de se déplacer

Le Bernavillois entretient des relations privilégiées avec Doullens, qui concentre un certain nombre d'équipements structurants, parmi lesquels une piscine, qui accueille les élèves du Bernavillois, un complexe sportif et culturel, un Espace culturel pouvant être utilisé pour des spectacles, pièces de théâtre, réceptions, conférences, d'une capacité d'accueil totale d'environ 500 places, un cinéma réhabilité récemment.

Flixecourt dispose d'un pôle d'équipements sportifs et culturels de qualité rassemblant une salle de spectacle et de concert Le Chiffon Rouge, une patinoire synthétique et un complexe sportif.

Dans un rayon de 30 minutes, les habitants peuvent enfin se rendre à Abbeville et à Amiens, à condition d'être motorisés, car l'offre en transport collectif est actuellement très limitée, en termes de fréquence et d'horaires.

#### 2.2.5.3.4 Une offre de santé de plus en plus éloignée

Les habitants du Bernavillois doivent se tourner vers Doullens, Abbeville et Amiens pour pouvoir accéder à une offre de soins spécialisés (analyses médicales, consultations chez des spécialistes, opérations chirurgicales...). Toutefois, la récente restructuration du centre hospitalier de Doullens (remplacement de la maternité par un centre de périnatalité et fermeture du service de chirurgie, fusion avec le CHU d'Amiens) et le transfert de l'hôpital nord d'Amiens vers le sud de l'agglomération ont éloigné encore un peu plus les patients de l'offre de soins. Une perspective d'amélioration de l'offre existe cependant avec l'hôpital d'Abbeville qui devrait connaître une modernisation dans les prochaines années.

#### 2.2.5.3.5 La formation des jeunes : la mobilité comme condition

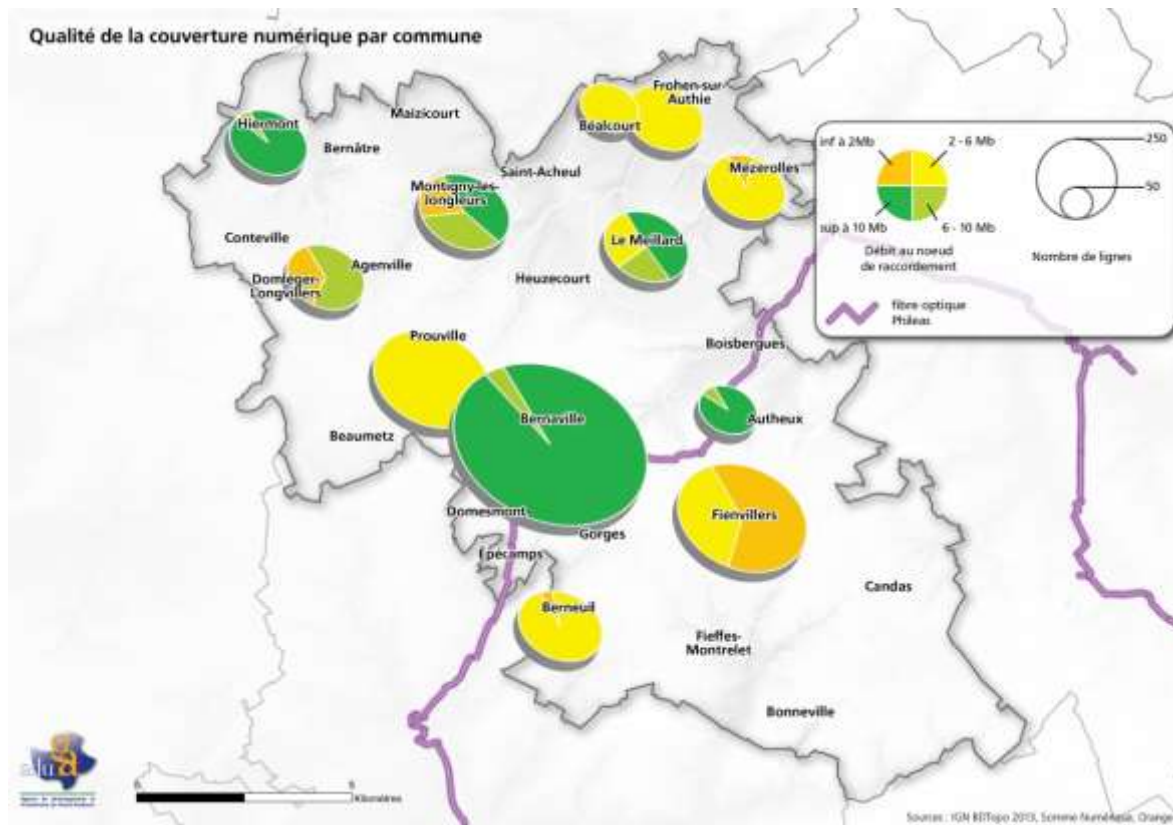
Pour faire des études, les jeunes du Bernavillois doivent être mobiles ! Le territoire leur offre la possibilité d'accomplir leur scolarité jusqu'à l'âge de 14 ans. Passé le collège, les élèves doivent se diriger vers Doullens, Abbeville ou Amiens pour pouvoir être accueillis dans un lycée d'enseignement général ou technologique. S'ils choisissent de s'orienter vers un Bac pro, ils pourront fréquenter les lycées professionnels de Doullens, Flixecourt ou Amiens, en fonction des spécialités que chaque établissement propose. Quelques formations qualifiantes sont dispensées à Abbeville, mais ne dépassent pas le niveau Bac. Seule l'agglomération d'Amiens propose une offre de formation supérieure permettant de poursuivre ses études après le baccalauréat.

### 2.2.5.4 Communications numériques

#### 2.2.5.4.1 Une desserte insuffisante et inégale

L'ensemble des communes du Bernavillois bénéficient aujourd'hui du haut débit (supérieur à 2 Mbps) mais la qualité de la desserte Internet varie considérablement de l'une à l'autre. D'après une enquête réalisée auprès des communes en 2013, la majorité d'entre elles considéraient la couverture numérique « insuffisante » et « inégale ».

Qualité de la couverture numérique par commune, source : Somme Numérique 2013, ADUGA



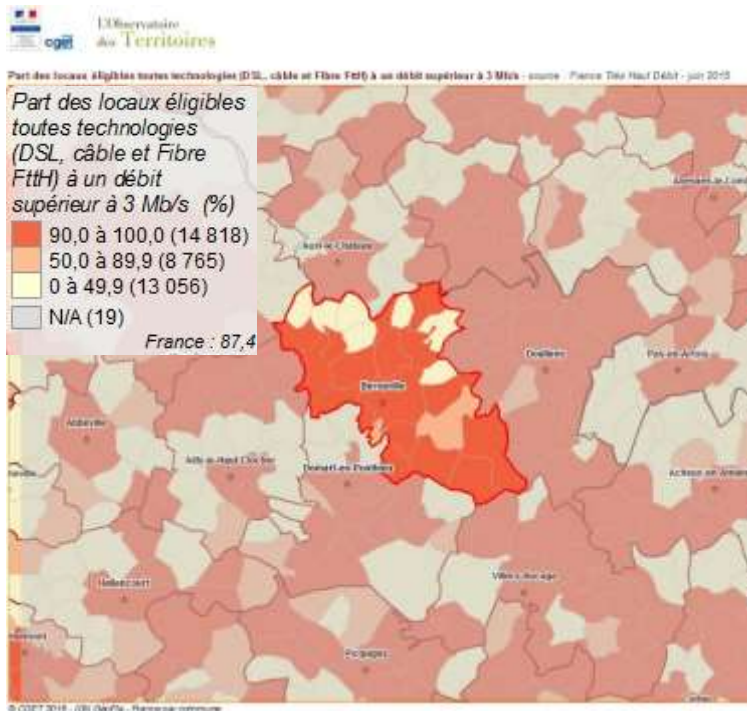
L'accès au très Haut Débit (supérieur à 30 Mbps) est porteur d'enjeux majeurs eu égard (1) à la diffusion du numérique dans tous les domaines de la vie économique et sociale (2) à son utilisation par toutes les catégories d'acteurs et (3) à des besoins de débits de plus en plus importants.

A titre d'exemple et de comparaison, un fichier de 25 Mo se télécharge en 5 secondes en très haut débit et en 26 secondes en haut débit et peut être envoyé en 10 secondes en très haut débit et en 56 secondes en haut débit.

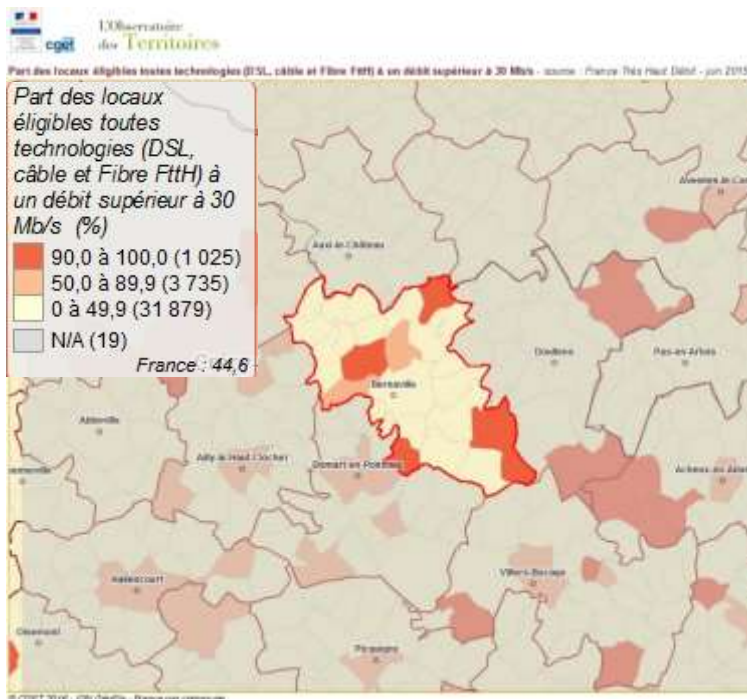
La généralisation du numérique et l'augmentation progressive des besoins de débit dans tous les domaines de l'économie et de la vie quotidienne (notamment la généralisation des services administratifs dématérialisés) font de l'accès par tous les acteurs à des infrastructures à très haut débit un enjeu d'attractivité et de compétitivité pour le Bernavillois.

Les cartes ci-après illustrent d'une part l'extension progressive du Haut débit à l'ensemble des communes du Bernavillois (dans 19 communes sur 26, plus de 50% des locaux sont éligibles à un débit supérieur à 3 Mbits/s.), d'autre part les fortes inégalités en matière d'accès au Très Haut débit (seulement 6 communes bénéficient du Très haut débit dans au moins 50% des locaux).

*Part des locaux éligibles au Haut débit (supérieur à 3 Mb/s.), source : France Très Haut Débit, juin 2015*



*Part des locaux éligibles au Très haut débit (supérieur à 30 Mb/s.), source : France Très Haut Débit, juin 2015*



#### 2.2.5.4.2 Un territoire qui accède progressivement au réseau numérique haut débit

La communauté de communes du Bernavillois est membre depuis 2007 de Somme Numérique, syndicat mixte regroupant le Conseil Général et 26 EPCI, qui a mission de développer le numérique sur l'ensemble du département de la Somme. Le Bernavillois a

signé le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Somme 2012 – 2017 le 15/05/2013 qui prévoit :

- à l'horizon 2030 le raccordement de l'ensemble des logements du département à la fibre optique garantissant l'accès au très haut débit,
- à l'horizon 2020 un objectif intermédiaire de 70 % des logements en 2020 raccordés à la fibre optique et un débit minimal garanti pour tous les logements de 10 Mbps.

Dans le Bernavillois, cette adhésion permettra à ses habitants, d'ici 2020, d'avoir un accès garanti de 10 Mbps. Pour les communes les plus isolées, cet accès au haut débit sera assuré soit par technologie radio terrestre ou satellite. Le réseau de fibre optique publique (Philéa Net) géré par la société Somme Haut Débit, filiale de France Télécom Orange, traverse les communes d'Authieux, Bernaville, Boisbergues et Epécamps. Le Collège du Bois l'eau, l'école primaire, la maison médicale la mairie de Bernaville sont déjà reliés à ce réseau de fibre optique et ont ainsi accès au très haut débit.

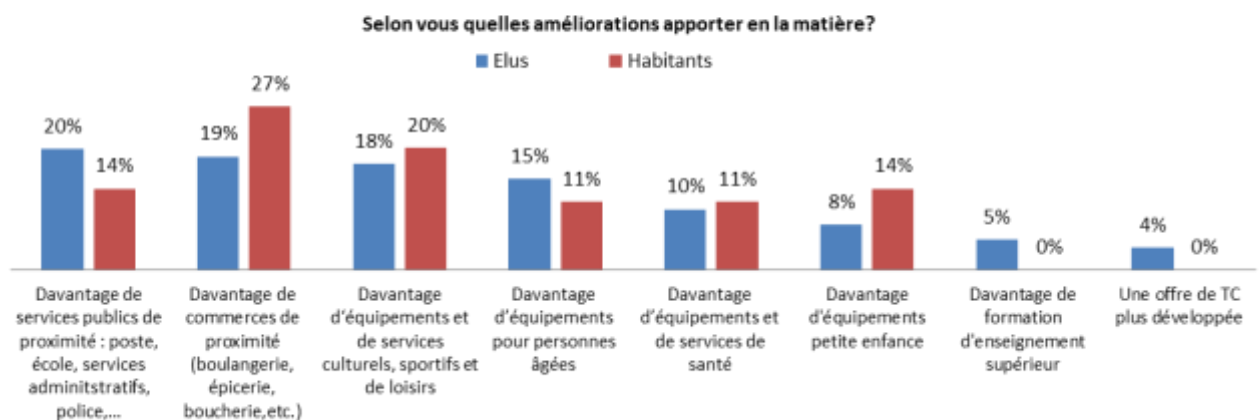
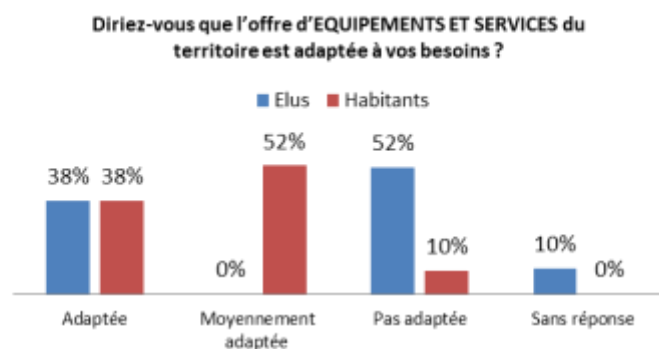
### 2.2.5.5 Synthèse

L'enquête réalisée auprès des élus et des habitants en 2013 et 2014 livre quelques enseignements concernant les besoins en matière de services :

**LE POINT DE VUE DES ELUS**

Un tiers des élus des interrogés citent « le manque de commerces et services de proximité » parmi les caractéristiques du territoire

Pour deux-tiers des sondés, « Organiser le territoire en favorisant la proximité entre habitat, emploi, équipements et services » est un des 3 objectifs prioritaires



## 2.2.6 Déplacements

### 2.2.6.1 L'offre de mobilité

#### 2.2.6.1.1 Un axe routier principal et un maillage de routes départementales et communales

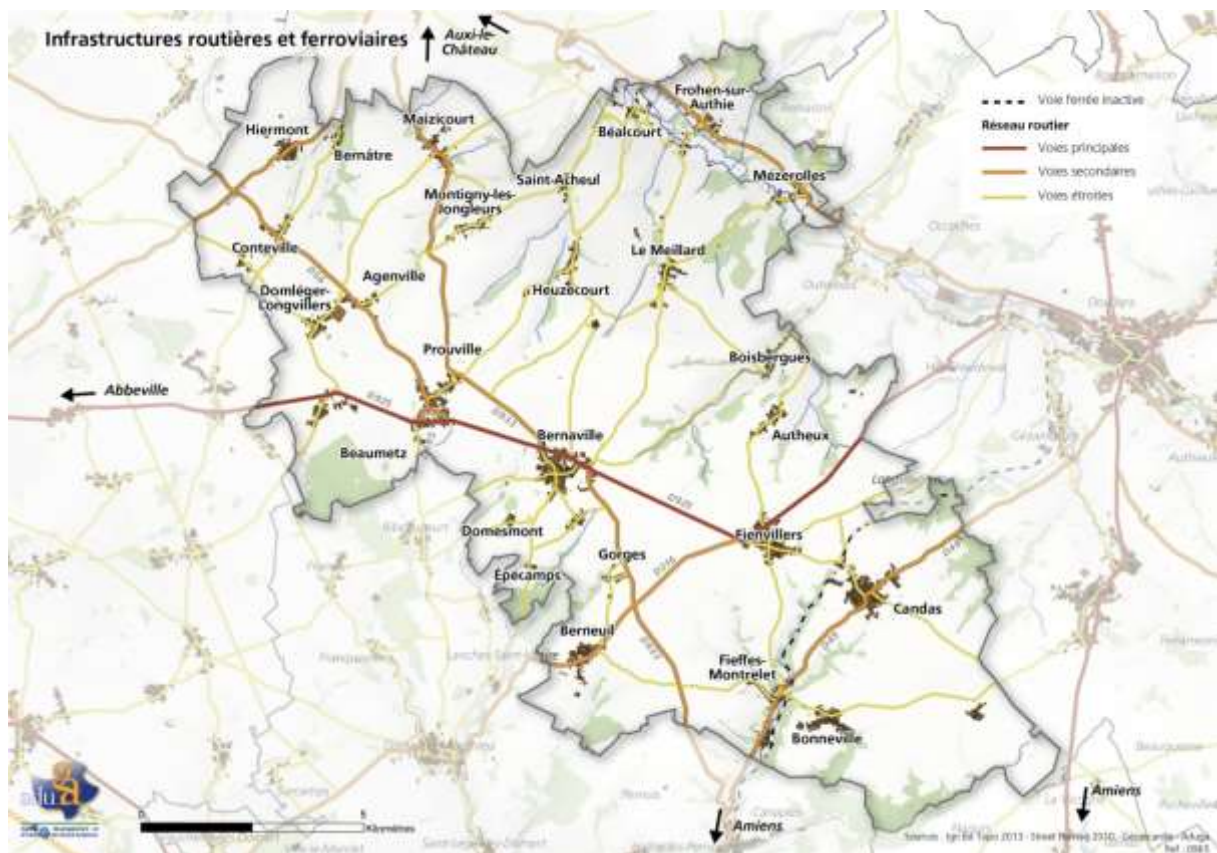
La RD925, qui relie Doullens à Abbeville et à la côte Normande, est le principal axe routier traversant le Bernavillois d'Est en Ouest. La RD933 entre Auxi-le-Château et Amiens traverse le Bernavillois du Nord au Sud. Des voies départementales et communales complètent ce maillage pour irriguer les communes du Bernavillois et permettre d'accéder aux pôles environnants : Doullens, Auxi-le-Château et Domart-en-Ponthieu. Ce réseau secondaire relativement dense s'avère essentiel au bon fonctionnement du territoire. La question de l'entretien et du gabarit de certaines voies se pose pour celles empruntées simultanément par les voitures, les cars et les engins agricoles.

#### 2.2.6.1.2 Une voie ferrée inactive

Le Bernavillois est traversé par l'ancienne voie ferrée Amiens-Doullens, aujourd'hui inactive.

La réactivation d'un trafic ferroviaire de voyageurs n'est pas d'actualité. La région a inscrit un projet de Véloroute Voie Verte entre Amiens et Lille empruntant cet itinéraire et devait relancer, en 2014, les réflexions sur ce projet, dans le cadre du bilan de sa politique vélo et de la définition de nouvelles orientations.

*Maillage routier du Bernavillois, source : ADUGA, 2014*



2.2.6.1.3 Des lignes régulières d'autocar principalement fréquentées par les scolaires mais ouvertes à tous

6 lignes régulières du réseau trans'80 desservent 17 communes du Bernavillois du lundi au samedi. 2 autres lignes circulent occasionnellement : le jeudi pour l'une, le jeudi et le samedi pour l'autre. Ces dernières relient 5 communes du Bernavillois à Doullens, voire Amiens moyennant une correspondance. 19 communes, sur les 26 que compte le Bernavillois, disposent donc d'un arrêt d'autocar.

Ces lignes sont ouvertes à tous les publics : scolaires, voyageurs occasionnels, actifs. Compte tenu de leurs horaires, elles sont principalement fréquentées par une clientèle de scolaires ou de passagers occasionnels. En effet, les lignes circulant tous les jours proposent toutes 1 à 2 allers le matin en direction de pôles disposant de lycées (Amiens, Abbeville, Doullens) et 1 à 2 retours le soir, à l'exception de la ligne 55 (Berneuil – Amiens) qui propose un départ supplémentaire en mi-journée dans chaque sens. Les mercredis et samedis, des services supplémentaires le midi permettent aux voyageurs de passer la demi-journée (matinée ou après-midi) à Doullens, Abbeville ou Amiens.

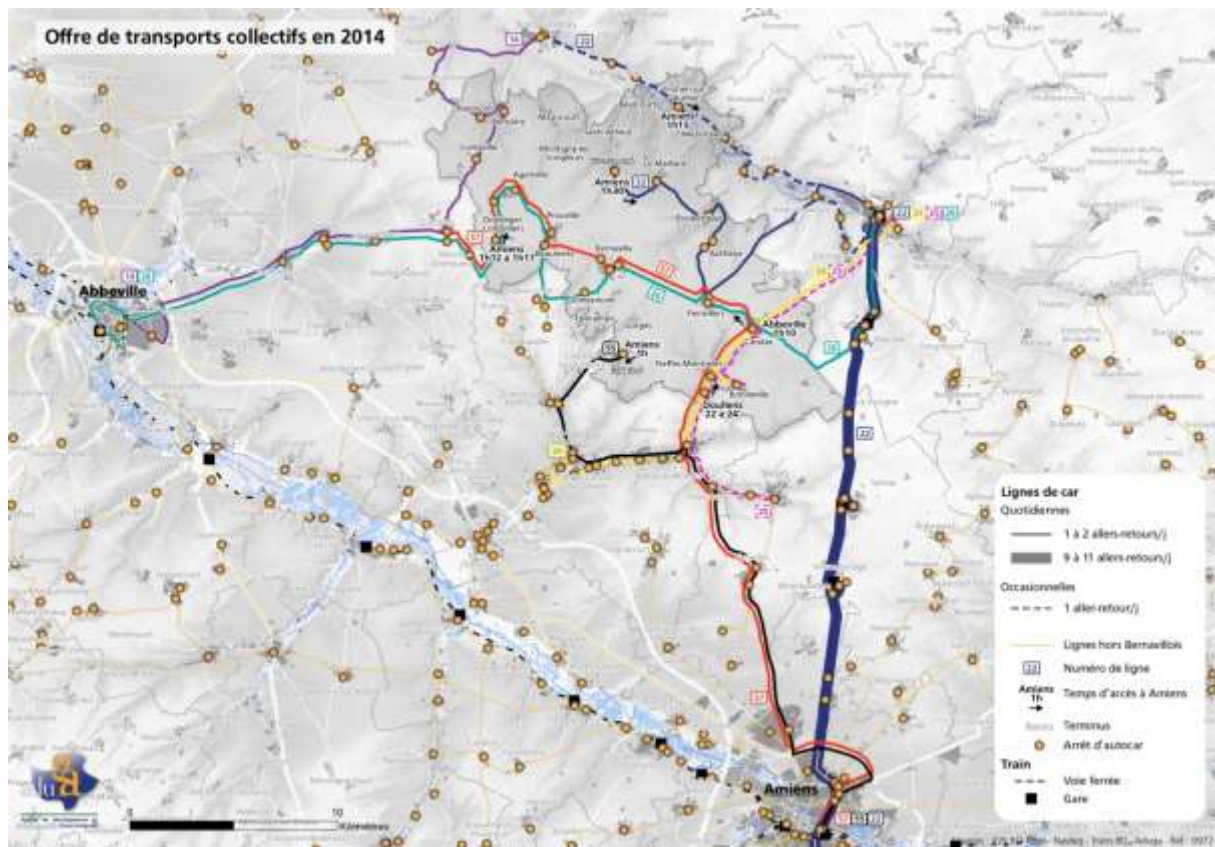
Depuis 2009, le Conseil général de la Somme mène des actions pour faire connaître son réseau et le rendre plus attractif : adoption d'une charte graphique et d'un nom de réseau « trans'80 », édition de fiches horaires plus lisibles, création d'un site Internet dédié [www.trans80.fr](http://www.trans80.fr) et d'une application pour mobiles, matérialisation progressive des arrêts de car, équipement de certains cars d'une livrée trans'80... Depuis l'été 2013, l'offre est étoffée durant l'été pour satisfaire les besoins des travailleurs. Le Conseil général va se lancer en 2015 dans l'élaboration d'un schéma départemental de mobilité qui servira à établir l'offre Trans'80 à compter de 2019. D'ici là, le réseau ne connaîtra que des modifications à la marge.

*Lignes de cars desservant le Bernavillois en semaine scolaire en 2013-2014, Source : fiches horaires du réseau trans'80*

N°	Relation	Jours de circulation	Arrivées au pôle le plus important (surligné en gras)		Départs du pôle le plus important (surligné en gras)		Continuité du service pendant les petites vacances
			Nombre*	Horaires	Nombre*	Horaires	
55	(Berneuil) – Domart-en-Ponthieu – <b>Amiens</b>	Lundi au Samedi	3	7h30 – 8h15 – 13h45	3	12h45 – 17h45 – 18h30	Oui
57	Cramont – Bernaville – <b>Amiens</b>		2	7h35 – 8h15	2	17h45 – 18h30	Oui
22	Heuzecourt – Doullens – ( <b>Amiens</b> )		2	7h35 – 8h35	1	18h20	Oui
14	Auxi-le-Château – <b>Abbeville</b>		1	7h35	2	7h30 – 8h15	Non (jeudi et samedi uniquement)
26	Doullens – <b>Abbeville</b>		1	7h45	1	17h	Oui
24	Domart-en-Ponthieu – <b>Doullens</b>		1	7h50	1	17h35	Non
22	Auxi – <b>Doullens</b> – ( <b>Amiens</b> )	Jeudi et Samedi	1	9h15 (Doullens) 10h (Amiens)	1	12h35 (Amiens) 13h15 (Doullens)	Oui
25	Naours – <b>Doullens</b>	Jeudi	1	10h10	1	12h10	Oui

\* : dessertes concernant les communes du Bernavillois uniquement (hors mercredis et samedis)

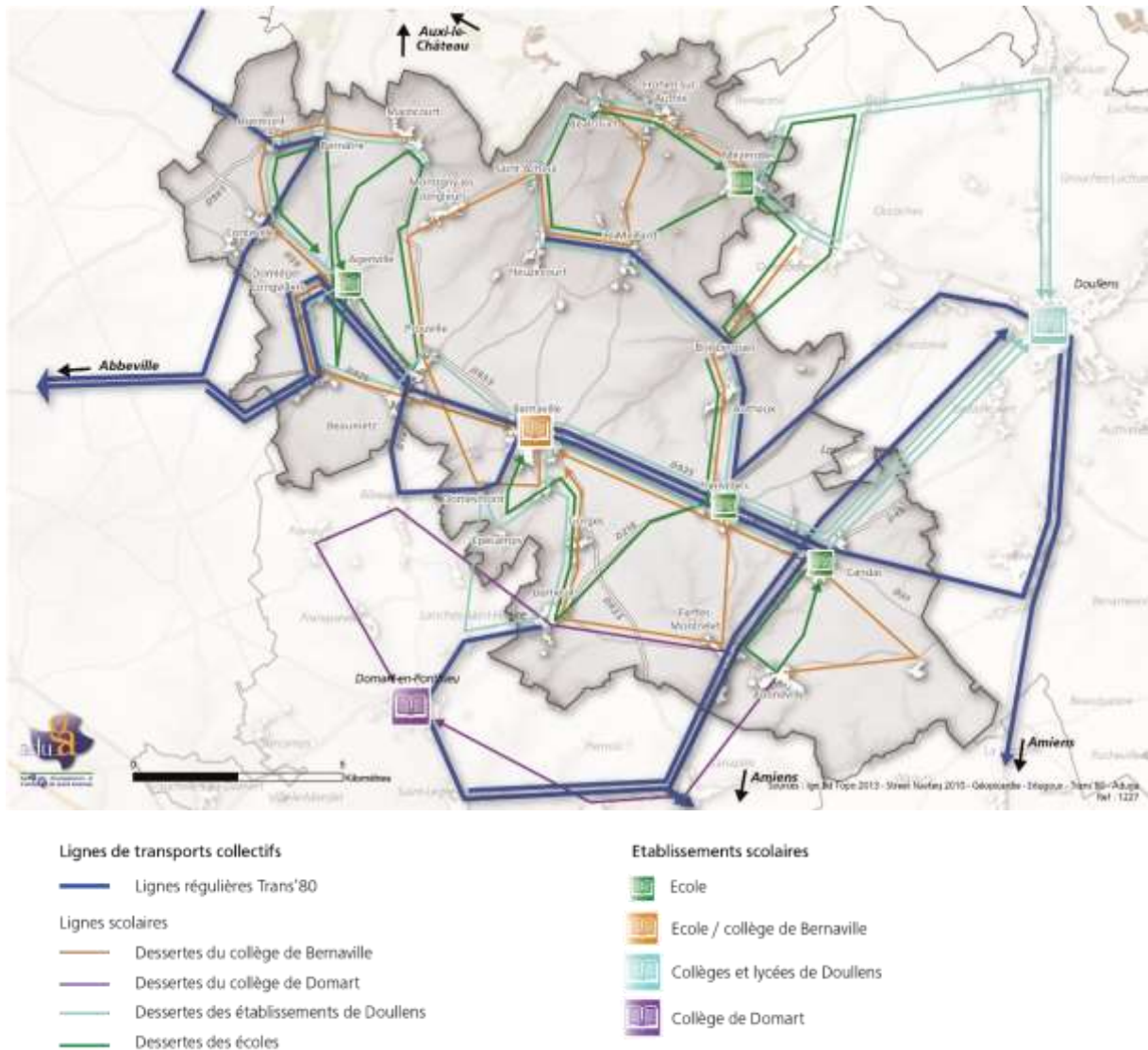
Offre de transports collectifs dans le Bernavillois, source : ADUGA, 2014



#### 2.2.6.1.4 Des transports scolaires qui desservent toutes les communes

En complément des lignes régulières d'autocar du réseau Trans'80, différents circuits desservent toutes les communes du Bernavillois pour transporter les élèves vers les établissements scolaires de leur secteur : école, collège et lycée.

*Desserte en transports collectifs, un jour de semaine (sens aller, le matin), 2015, ADUGA*



Chaque commune du Bernavillois est desservie tous les jours de semaine, du lundi au vendredi :

- par un circuit vers l'école de son secteur, à raison d'un aller le matin et d'un retour le soir (ou le midi le mercredi) ;
- par un autre circuit vers le collège du Bois l'Eau à Bernaville ;
- par un à 3 circuits vers les différents établissements de Doullens (à l'exception de Bonneville et Fieffes, desservies par la ligne régulière 24), avec une desserte le samedi pour les lignes vers le lycée de l'Authie.

Les communes de Berneuil, Fieffes et Bonneville bénéficient par ailleurs d'une desserte vers le collège Segpa du val de Nièvre à Domart-en-Ponthieu.

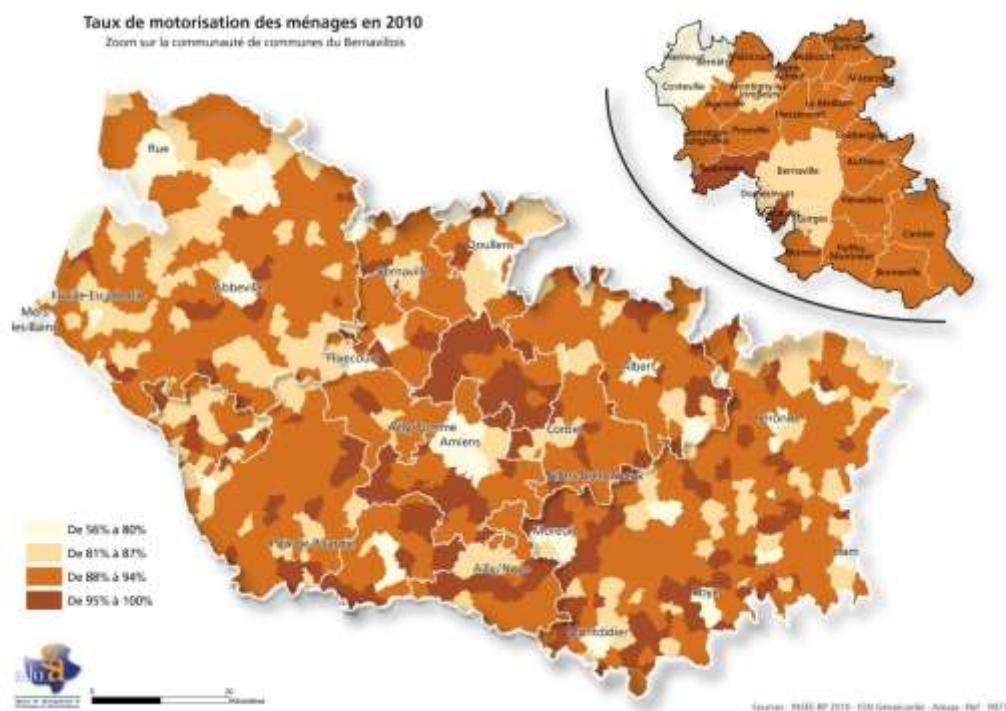
### 2.2.6.1.5 Des ménages moins équipés en voiture et plus dotés en vélos que la moyenne (source : EDGT Grand Amiénois 2010)

88% des ménages du Bernavillois disposent d'au moins une voiture, contre 91% des ménages du Grand Amiénois hors Amiens Métropole. On compte en moyenne 1,44 voiture par ménage (contre 1,56 pour le GA hors AM), soit au total 3 790 véhicules immatriculés.

Les personnes composant les près de 300 ménages sans voiture sont le plus souvent des personnes vivant seules, et/ou âgées de plus de 60 ans, et/ou des femmes.

78% des ménages du Bernavillois disposent d'au moins un vélo en état de marche, utilisable par une personne de 5 ans ou plus, contre 73% des ménages du Grand Amiénois hors Amiens Métropole. On compte en moyenne 1,97 vélo par ménage (contre 1,91 en moyenne), soit au total 5 200 vélos.

*Taux de motorisation des ménages, source : INSEE RP 2010, ADUGA*



### 2.2.6.1.6 Un potentiel de développement des aménagements cyclables à vocation utilitaire

Il n'existe aujourd'hui pas d'aménagements cyclables dans le Bernavillois.

Le conseil général de la Somme a adopté son schéma cyclable départemental le 9 février 2015. Ce dernier définit des principes d'itinéraires quotidiens et de loisirs à l'échelle départementale.

Extrait de la carte du schéma cyclable départemental, Conseil général de la Somme, 2015 (p74)



Pour les déplacements utilitaires, les principes d'itinéraires ont été identifiés à partir d'un travail sur le potentiel cyclable vers les pôles d'intérêts (collèges, commerces, sites générateurs d'emplois...) dans un périmètre de 4 kilomètres à vol d'oiseau, ce qui correspond à une distance réelle d'environ 5 kilomètres, distance acceptable pour un déplacement quotidien à vélo. Il s'agit de principes de liaisons qui doivent être étudiés afin de trouver le meilleur itinéraire et l'aménagement le plus sécurisant possible pour les cyclistes.

Le schéma fait apparaître des liaisons utilitaires en étoile vers Bernaville depuis les communes de Prouville, Beaumetz, Berneuil et Fienvillers.

#### 2.2.6.1.7 Le covoiturage : une nouvelle offre de mobilité dans le Grand Amiénois, un potentiel dans le Bernavillois

Depuis 2010, le pays des Trois Vallées, voisin du Grand Amiénois, réalise des actions en faveur du covoiturage, avec le soutien de la région Picardie et de l'ADEME : création d'une plateforme gratuite de covoiturage [www.roulezco.fr](http://www.roulezco.fr), parkings de covoiturage, communication... L'objectif est de faciliter la mise en relation entre conducteurs et passagers désireux de partager leur trajet.

En juin 2013, le syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois a adhéré à cette démarche afin de mutualiser les moyens techniques, financiers et de communication. Ce partenariat comprend la promotion de la plateforme auprès des personnes qui fréquentent le Grand

Amiénois, la refonte du site Internet et son adaptation pour Smartphones et tablettes, ainsi que le développement de parkings de covoiturage avec une signalétique harmonisée.

D'après l'enquête origine-destination auprès des véhicules circulant sur la RD925 à Beaumetz en 2010, 440 véhicules empruntent la RD 925, chaque jour en semaine, pour un déplacement domicile - travail entre le Grand Amiénois et l'extérieur. 60 conducteurs résidant dans le Bernavillois ou le Doullennais et travaillant à Abbeville passent à Beaumetz entre 7h et 9h. 50 conducteurs résidant dans le Bernavillois ou le Doullennais et travaillant à Abbeville passent à Beaumetz entre 17h et 19h. Cela laisse supposer qu'il existe un potentiel de covoiturage sur cet axe.

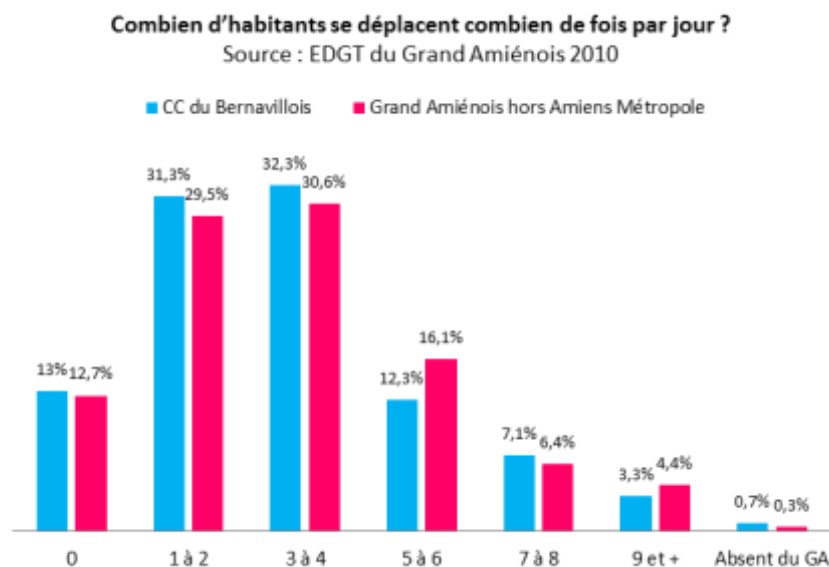
D'après l'enquête déplacements grand territoire, près de 600 conducteurs résidant dans le Bernavillois se rendent quotidiennement dans l'agglomération amiénoise. Cela laisse également supposer un potentiel de covoitureurs sur les axes RD933 et RN25.

## 2.2.6.2 La mobilité des habitants

### 2.2.6.2.1 Chaque jour, en moyenne 1 personne sur 10 ne sort pas de chez elle

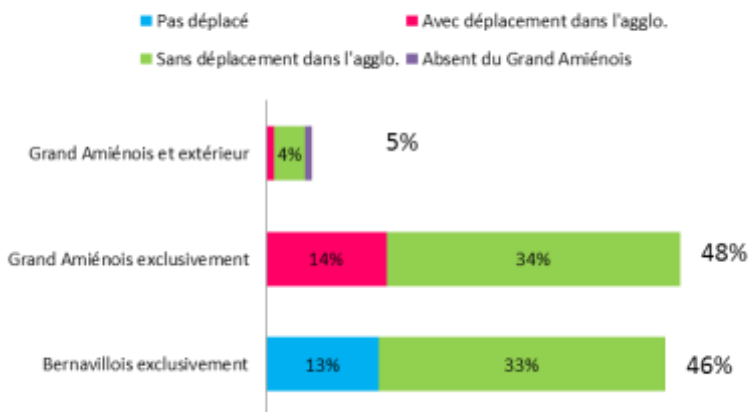
Un jour moyen de semaine, en 2010, les 6 000 habitants du Bernavillois âgés de 5 ans et plus effectuent 20 200 déplacements ayant pour origine et/ou destination une commune du Grand Amiénois.

13% des habitants ne quittent pas leur domicile au cours d'un jour de semaine. Ce sont le plus souvent des personnes de plus de 64 ans / des femmes / des retraités / des personnes ayant le permis de conduire. Ces personnes non mobiles sont, en proportion, aussi nombreuses que dans les autres communautés de communes du Grand Amiénois.



**Combien d'habitants du Bernavillois fréquentent quels secteurs un jour moyen de semaine ?**

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010



#### 2.2.6.2.2 Des habitants sous influences multiples

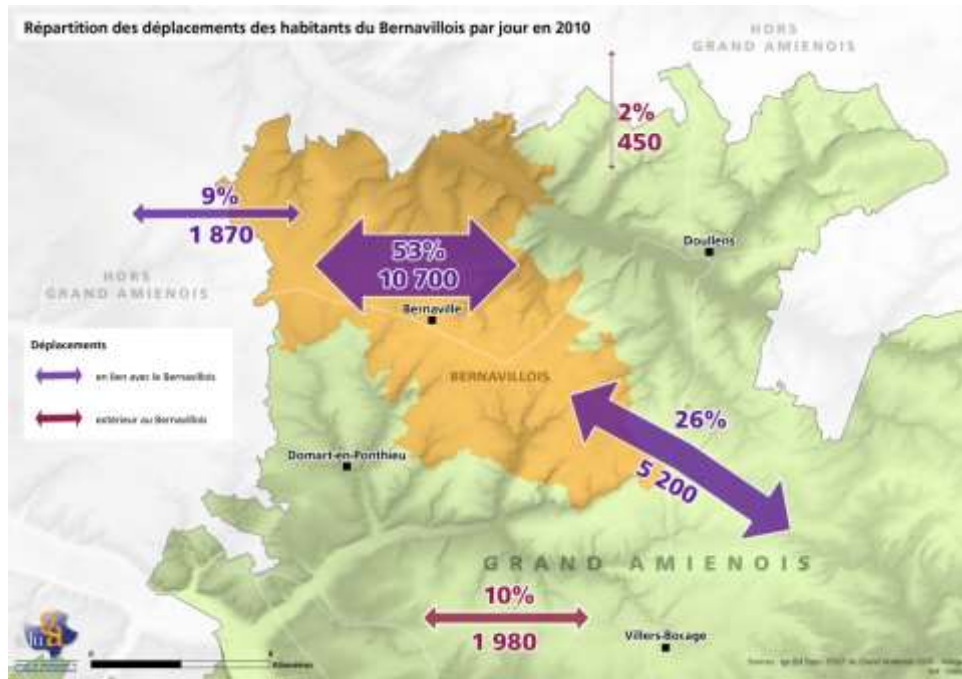
Comparés aux habitants des autres communautés de communes du Grand Amiénois, ceux du Bernavillois sont moins nombreux à rester dans leur intercommunalité de résidence (46% contre 52%). La plupart évoluent au sein du Grand Amiénois (48%). L'agglomération amiénoise exerce une relativement faible attraction sur l'ensemble des habitants puisque seuls 15% d'entre eux (soit près de 900) y réalisent une activité un jour de semaine, contre 29% pour les habitants du Grand Amiénois hors agglomération.

Les habitants du Bernavillois sont en proportion plus nombreux à quitter le Grand Amiénois pour réaliser leurs activités (5,3% contre 3,6%).

#### 2.2.6.2.3 Seulement 1 déplacement sur 2 au sein du Bernavillois

Si on s'intéresse maintenant aux déplacements des habitants du Bernavillois, tous moyens de locomotion confondus, seulement un peu plus de la moitié sont effectués dans leur intercommunalité de résidence, contre 40 à 78% pour les habitants des autres communautés de communes du Grand Amiénois hors Amiens Métropole.

Ceci souligne la faible autonomie du Bernavillois, tant du point de vue des emplois que des services, principalement situés en milieu urbain ou dans les bourgs ruraux : 11 % des déplacements se font entre le Bernavillois et le Doullennais, 9 % avec l'extérieur du Grand Amiénois (Abbevillois et Auxi-le-Château dans le Pas-de-Calais notamment), 8 % (~1 500) avec Amiens Métropole et 5 % avec le Val de Nièvre.

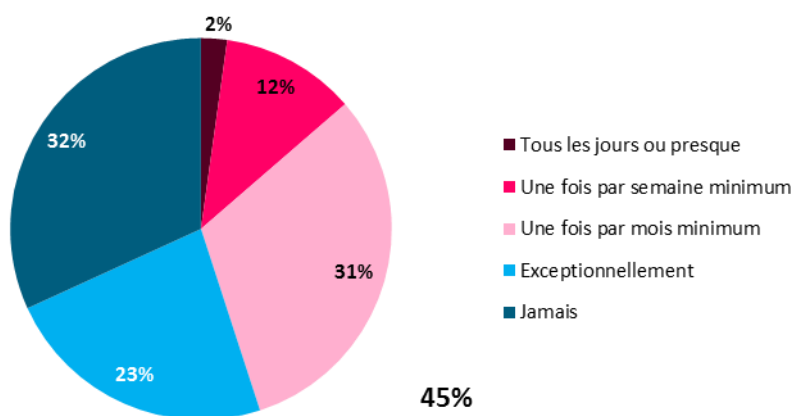


#### 2.2.6.2.4 Le centre-ville d'Amiens : un secteur fréquenté régulièrement pour d'autres motifs que le travail ou les études par moins de la moitié des habitants du Bernavillois

Si peu d'habitants du Bernavillois fréquentent quotidiennement le centre-ville d'Amiens, du lundi au samedi, pour d'autres motivations que travailler ou étudier, ils sont tout de même 45% à s'y rendre au moins une fois par mois. Ils sont proportionnellement un peu moins nombreux que les habitants du Grand Amiénois hors Amiens Métropole et la fréquence de leur visite est bien plus faible.

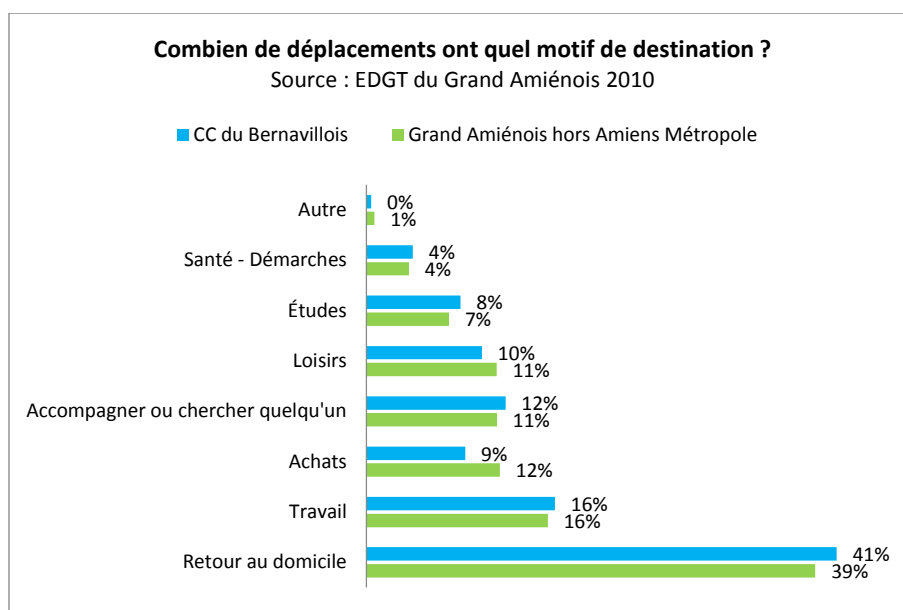
Les loisirs et les achats sont les motifs de fréquentation du centre-ville privilégiés, loin devant les démarches. Les loisirs arrivent en tête, alors que pour les habitants du pays hors agglomération, les achats sont le motif le plus cité.

Répartition des habitants du Bernavillois selon la fréquence de fréquentation du centre-ville d'Amiens  
 Source : EDGT du Grand Amiénois 2010



### 2.2.6.2.5 Des déplacements principalement motivés par le travail et le fait d'accompagner ou d'aller chercher quelqu'un

Comme dans le Grand Amiénois hors Amiens Métropole, travailler motive le plus de mouvements : 16 % des déplacements sont à destination du lieu de travail. Cela peut paraître peu, mais si on ajoute à cela les déplacements au départ du travail, 28% des déplacements ont une origine ou une destination au travail. Accompagner ou aller chercher quelqu'un arrive en 2ème position des motifs de destination des déplacements. On se déplace non pas pour soi mais pour quelqu'un d'autre : le plus souvent il s'agit d'accompagner ou d'aller chercher un enfant sur son lieu d'études ou à la crèche. Les habitants du Bernavillois effectuent proportionnellement moins de déplacements pour les loisirs, activités sportives, culturelles ou associatives et les achats que les habitants du Grand Amiénois hors Amiens Métropole.



### 2.2.6.2.6 Le domicile : lieu de départ ou de destination pour 8 déplacements sur 10

Par rapport aux habitants du Grand Amiénois hors Amiens Métropole, ceux du Bernavillois effectuent un peu plus de déplacements au départ ou à destination de leur domicile (81% contre 78%) et moins de déplacements entre des activités autres que le travail, les études ou le domicile.

### 2.2.6.2.7 Une utilisation majoritaire de la voiture mais un usage plus fréquent de la marche et du vélo

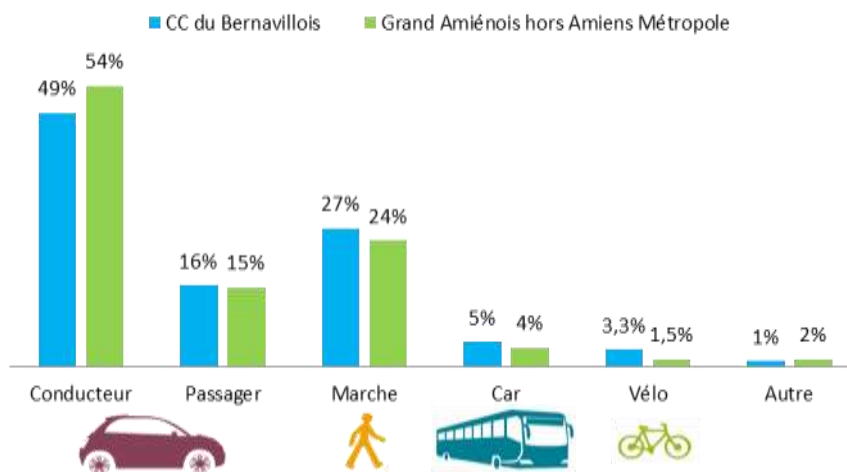
Les habitants du Bernavillois effectuent la majorité de leurs déplacements au volant d'une voiture et plus rarement en tant que passager, mais ils se déplacent moins en voiture et plus à pied ou à vélo que les habitants des autres communautés de communes du Grand Amiénois. Ils utilisent en effet peu la voiture pour des courtes distances, contrairement à

leurs voisins. La marche est le deuxième moyen de locomotion et elle est essentiellement pratiquée dans le Bernavillois, tout comme le vélo.

Les transports collectifs utilisés sont principalement les cars scolaires pour des relations internes au Bernavillois. Même s'il est très faible, l'usage du vélo est deux fois plus fréquent que dans le reste du Grand Amiénois hors agglomération. Il est à mettre en relation avec l'équipement des ménages en vélos également plus important. Le Bernavillois est ainsi la communauté de communes du Grand Amiénois dont les habitants pratiquent le plus le vélo.

**Combien de déplacements sont réalisés avec quel moyen de locomotion ?**

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010



**2.2.6.2.8 Près de 50 minutes par jour consacrées aux déplacements**

En moyenne, un habitant du Bernavillois et du Doullennais (hors Doullens) consacre 49 minutes par jour à se déplacer, soit 4 minutes de plus qu'un habitant du Grand Amiénois hors Amiens Métropole. 38% des habitants passent plus d'une heure par jour à se déplacer, contre 32% en moyenne.

**2.2.6.2.9 Des distances parcourues et des consommations de carburant plus élevées que la moyenne**

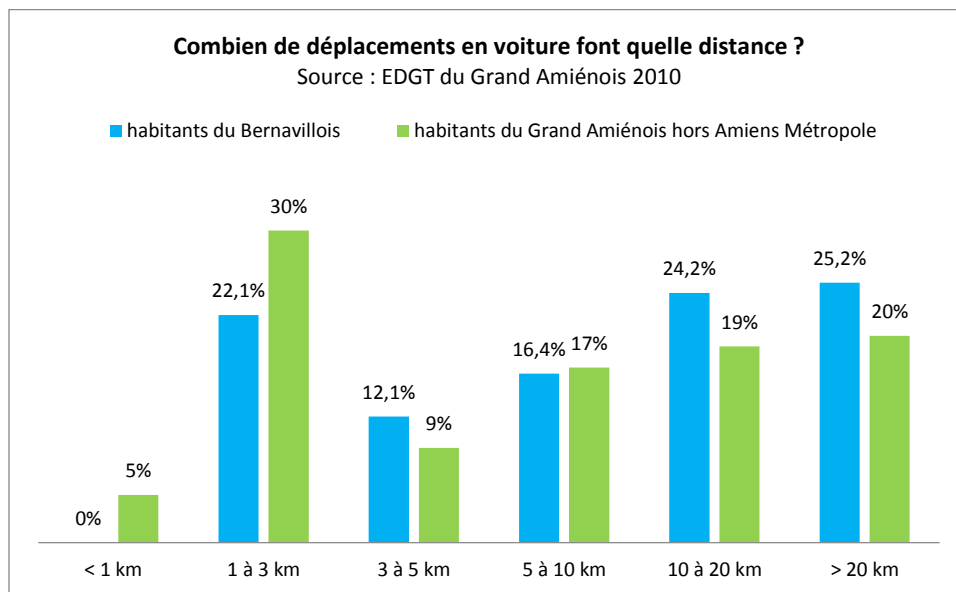
Un habitant du territoire étudié parcourt 34 km par jour, soit 6 km de plus qu'un habitant des communautés de communes du Grand Amiénois.

En proportion, les résidents du Bernavillois et du Doullennais hors Doullens sont plus nombreux à se déplacer sur des distances comprises entre 10 et 30 km, et entre 60 et 90 km. 33% des habitants parcourent plus de 40 km par jour, contre 28% des résidents du pays hors agglomération.

Par conséquent, la consommation moyenne quotidienne de carburant d'un habitant du Bernavillois et du Doullennais hors Doullens est également plus élevée : 1,6 l équivalent gazole contre 1,3 l, ce qui représente un coût journalier de 2€ contre 1,7 €.

15% des habitants utilisent plus de 4 l de carburant par jour. Cela correspond, pour ces personnes, à une dépense mensuelle supérieure à 100 €.

Un jour de semaine, 4 habitants sur 10 ne consomment pas directement de carburant : il s'agit des personnes qui ne se déplacent pas, mais aussi des personnes, qui, au cours de leurs déplacements sont exclusivement passagers de voiture, marcheurs ou cyclistes... Elles sont, en proportion, moins nombreuses que dans le Grand Amiénois hors Amiens Métropole.



### 2.2.6.3 La sécurité routière

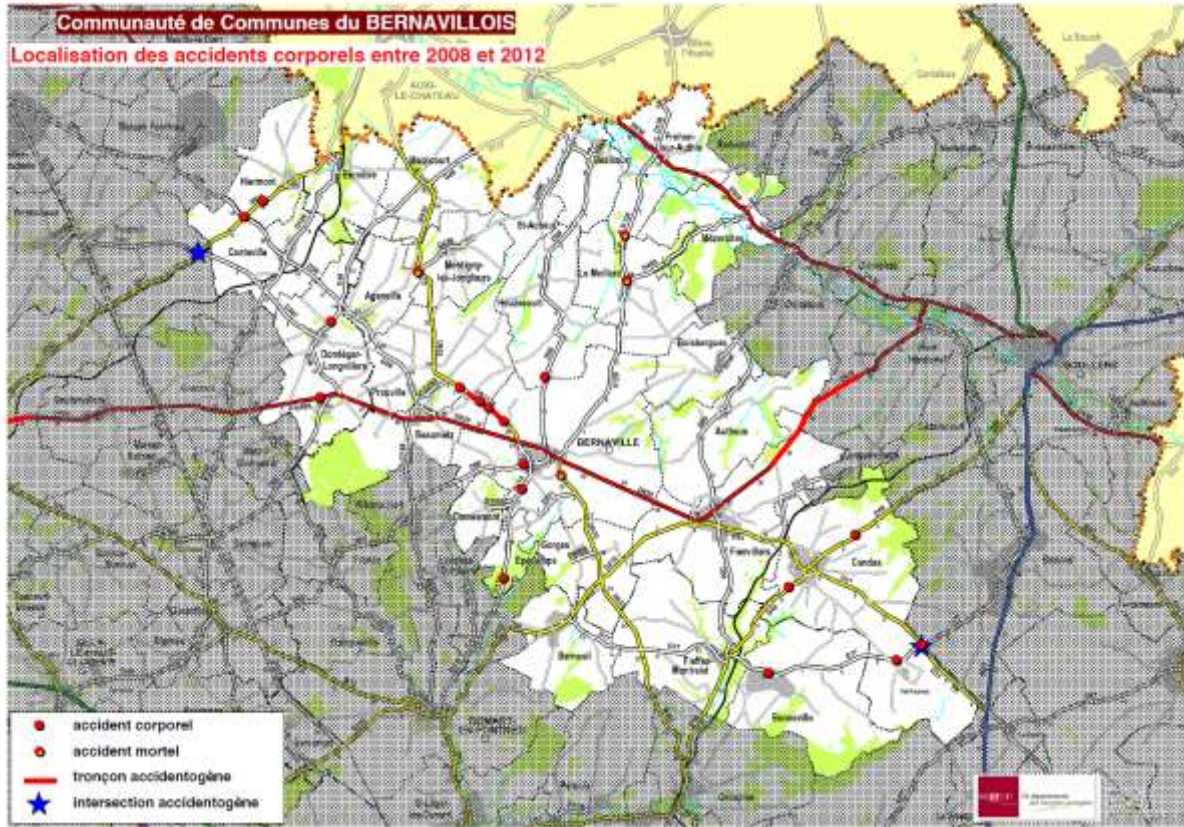
12 des communes du Bernavillois ont été le lieu de 28 accidents de la route entre 2008 et 2012, dont 5 mortels.

5 personnes sont décédées et 34 ont été blessées (dont 28 hospitalisées).

6 accidents se sont déroulés sur la RD933 qui comporte un tronçon particulièrement accidentogène entre Bernaville et Montigny-les-Jongleurs.

#### ACCIDENTS PAR COMMUNES

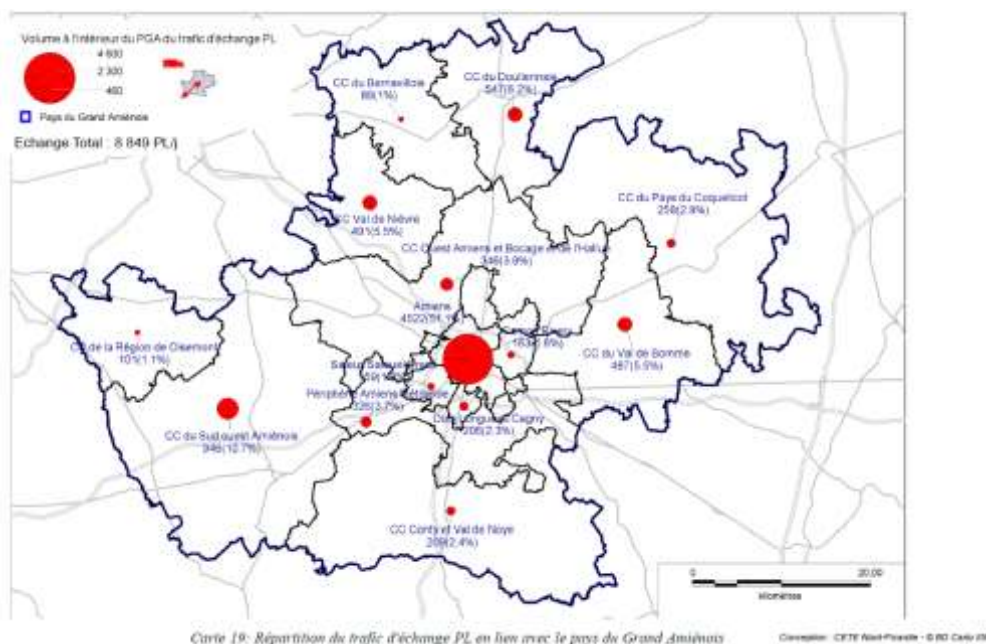
Commune	Popul.	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés	dont BH
80 168 CANDAS	0	6	1	1	11	9
80 086 BERNAVILLE	0	6	1	1	5	5
80 440 HIERMONT	0	3	0	0	3	3
80 526 LE MEILLARD	0	2	2	2	0	0
80 642 PROUVILLE	0	2	0	0	3	1
80 439 HEUZECOURT	0	2	0	0	2	2
80 208 CONTEVILLE	0	2	0	0	2	1
80 563 MONTIGNY-LES-JONGLEURS	0	1	1	1	3	3
80 270 EPECAMPS	0	1	0	0	2	1
80 245 DOMLEGER-LONGVILLERS	0	1	0	0	1	1
80 113 BONNEVILLE	0	1	0	0	1	1
80 381 GORGES	0	1	0	0	1	1



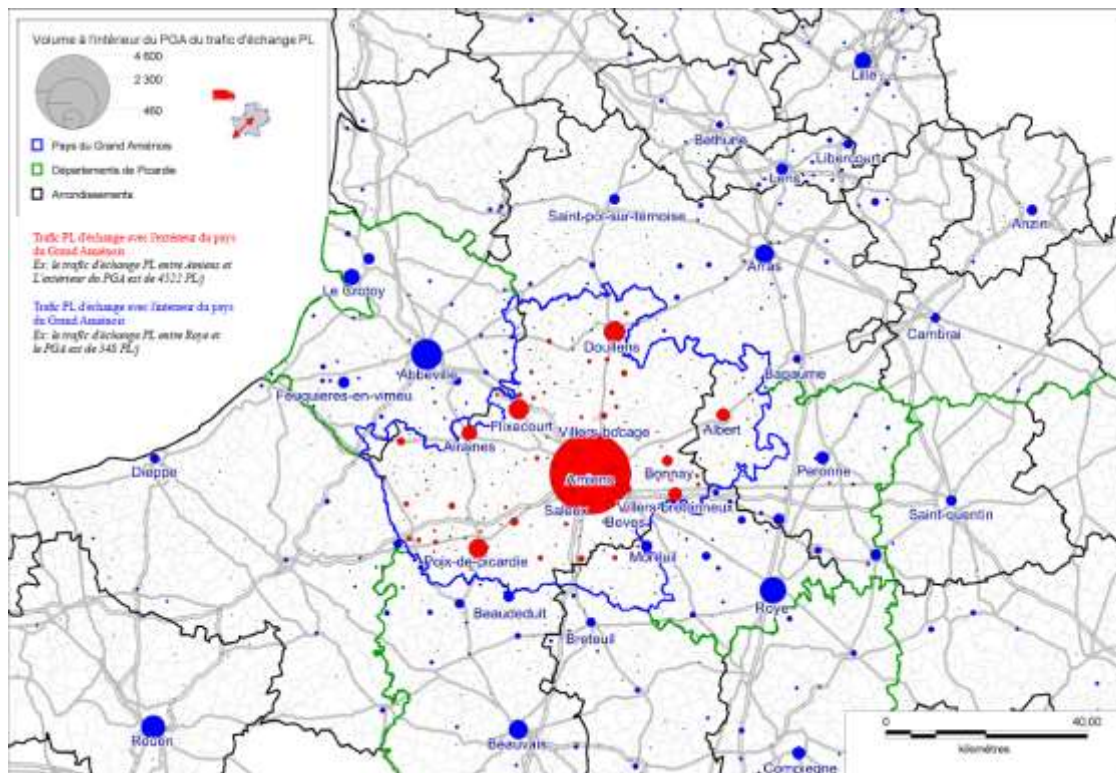
#### 2.2.6.4 Le transport des marchandises

L'enquête origine-destination routière réalisée par le pays du Grand Amiénois en 2010 sur les grands axes, aux limites du Grand Amiénois, permet d'apprécier les flux de poids-lourds en transit ou en échange avec le Bernavillois.

*Répartition du trafic d'échange PL en lien avec le Pays du Grand Amiénois, source : enquête cordon, CETE Nord-Picardie, 2011*



*Volume de trafic d'échange PL par commune*



Carte 20: Volume de trafic d'échange PL par commune

Conception : CETE Nord-Picardie - © BD Caris IGN

2.2.6.5 Inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités

2.2.6.5.1 Définitions

**Parcs de stationnement ouverts au public**

Les parcs de stationnement ouverts au public recensés dans cet inventaire comprennent :

- Les emplacements permettant le stationnement des véhicules motorisés et de leurs remorques ou des vélos en dehors de la voie publique, à l'exclusion de toute autre activité ;
- sur une aire aménagée ou non pour le stationnement ;
- intégralement sur parcelle sous maîtrise publique ou sur parcelle privée (parking des grandes surfaces commerciales uniquement), ou sur le domaine public, lorsque l'emplacement est lié à un bâtiment lui-même construit sur le domaine public ;
- librement accessibles en permanence ou à certaines heures ;
- pour lesquels aucun panneau ne signale leur caractère privé et n'en limite l'accès.

On entend ici par voie publique, l'ensemble des surfaces non bâties et non privatives (parties non masquées dans l'exemple ci-dessous).



Sont donc exclus de cet inventaire :

- le stationnement sur voirie, ainsi que les places engazonnées ou accotements servant occasionnellement de parking dans les villages. L'usage de ces espaces publics est mutualisé de fait.
- les stationnements résidentiels privés,
- les parkings d'activités autres que commerciales (industrie, bureaux).

### **Mutualisation du stationnement**

Mutualiser le stationnement consiste à ne plus affecter un parc de stationnement à un usage unique. L'intérêt est, notamment, de limiter la consommation foncière liée au stationnement et de permettre des économies sur les coûts de construction des nouvelles opérations proches du parc de stationnement.

Il peut y avoir deux façons de partager l'usage d'un même parc de stationnement, sous réserve d'accord formalisé entre le propriétaire et/ou gestionnaire du parc et les structures souhaitant mutualiser le stationnement, particulièrement lorsque le propriétaire n'est pas une collectivité ou établissement public :

- soit par un partage spatial du parc : dans ce cas, les places sont gérées nominativement et chaque place du parc est affectée à un usage spécifique. Cela est adapté lorsque le parc a été surdimensionné par rapport à l'usage qui en est fait.

Exemple : Un parking de surface commerciale largement dimensionné peut comporter quelques places affectées à du covoiturage. A titre d'illustration, Amiens Métropole, ainsi que le pays Baie de Somme Trois Vallées, ont signé une convention avec des hypermarchés ou supermarchés leur permettant d'installer des panneaux de signalétique

de covoiturage sur quelques places que les surfaces commerciales ont accepté d'affecter à cet usage.



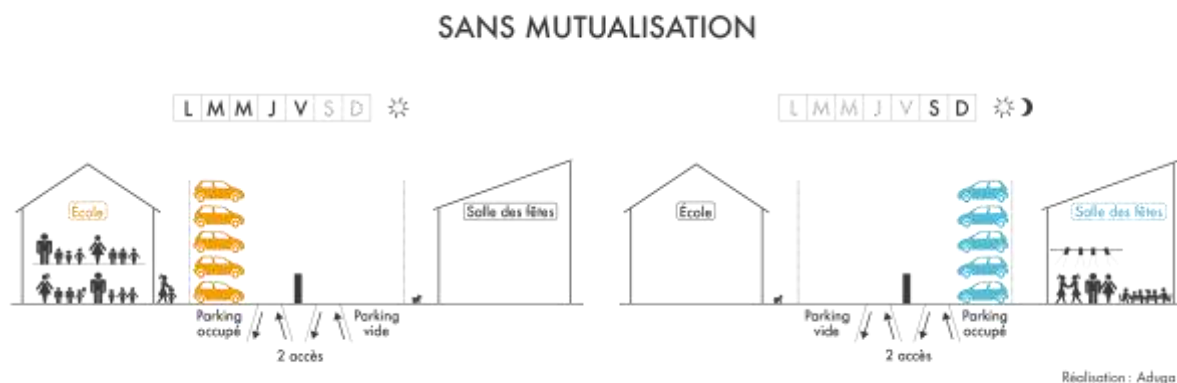
Places affectées au covoiturage sur le parking d'Auchan à Dury (Crédit photo : Amiens Métropole).

- soit par un partage temporel : dans ce cas, une même place peut être utilisée alternativement par des usagers fréquentant divers espaces (résidentiels, commerciaux, activités, services publics, équipements....), situés dans un environnement proche, à des horaires différents.

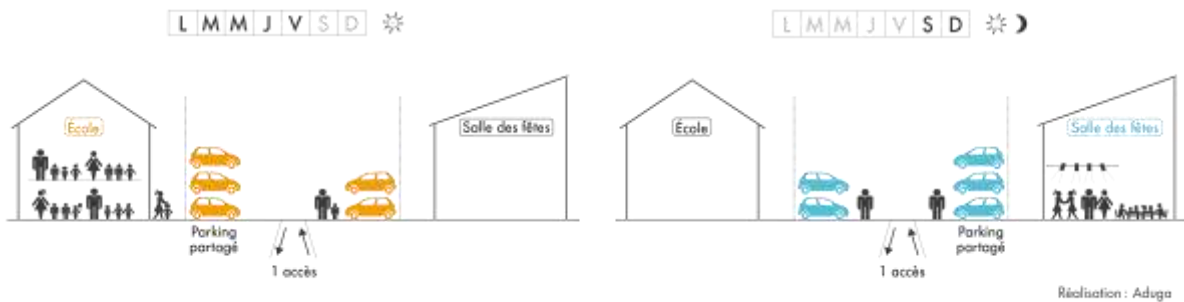
Exemples :

- Un parking d'équipement de loisir plutôt utilisé les soirs et week-end et durant les vacances scolaires peut être mutualisé avec un équipement scolaire ou des services publics plutôt utilisés en semaine.
- Un parking de surface commercial avec un pic d'utilisation en semaine après 17 h et les week-ends peut être mutualisé avec une activité fonctionnant en semaine avant 17h...

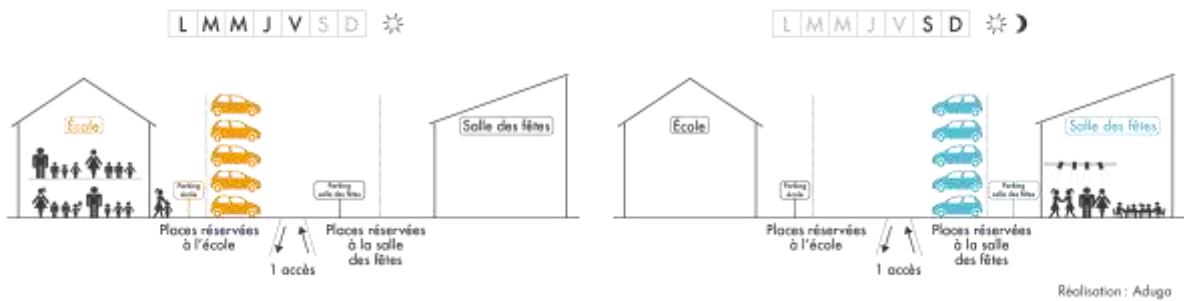
Schéma illustrant différentes solutions de mutualisation du stationnement, source : ADUGA, 2016



### MUTUALISATION AVEC PARTAGE TEMPOREL DES PLACES



### MUTUALISATION AVEC PARTAGE SPATIAL DU PARC



#### Possibilité de mutualisation d'un parc de stationnement

La possibilité de mutualisation d'un parc de stationnement s'apprécie au regard de plusieurs critères :

- l'usage actuel du parc : la possibilité de mutualisation est d'autant plus probable que le parc n'est affecté qu'à un seul usage sur une période temporelle bien définie ou qu'il n'est jamais saturé ;
- la présence, à moins de 50 m du parc, de parcelles en zone U ou AU : s'il n'y a pas de terrains en zone U ou AU à proximité, il n'y aura pas de projet susceptible de mutualiser le stationnement avec le parc existant ;
- la complémentarité temporelle d'usages possibles (voir exemples dans le paragraphe précédent) ;
- la situation du parc par rapport aux axes routiers, dans le cas de mutualisation avec du covoiturage : si le parc est enclavé, isolé ou peu visible depuis les principaux axes routiers, il ne présente pas les conditions favorables pour y implanter des places de stationnement pour du covoiturage.

La mutualisation effective du stationnement n'est possible que sous réserve d'accord entre le propriétaire du terrain et l'entité souhaitant mutualiser le stationnement, après analyse plus approfondie de l'occupation du parc considéré.

#### 2.2.6.5.2 Inventaire

L'inventaire est réalisé dans les secteurs à enjeux :

- les lieux favorables à la densification de l'habitat et à la mixité fonctionnelle : les bourgs de la dorsale : Prouville, Beaumetz, Bernaville, Fienvillers, Candas;

- les communes situées sur les axes privilégiés pour l’implantation d’aires de covoiturage : communes de la dorsale, Maizicourt, Domléger-Longvillers, Berneuil, Fieffes-Montrelet.

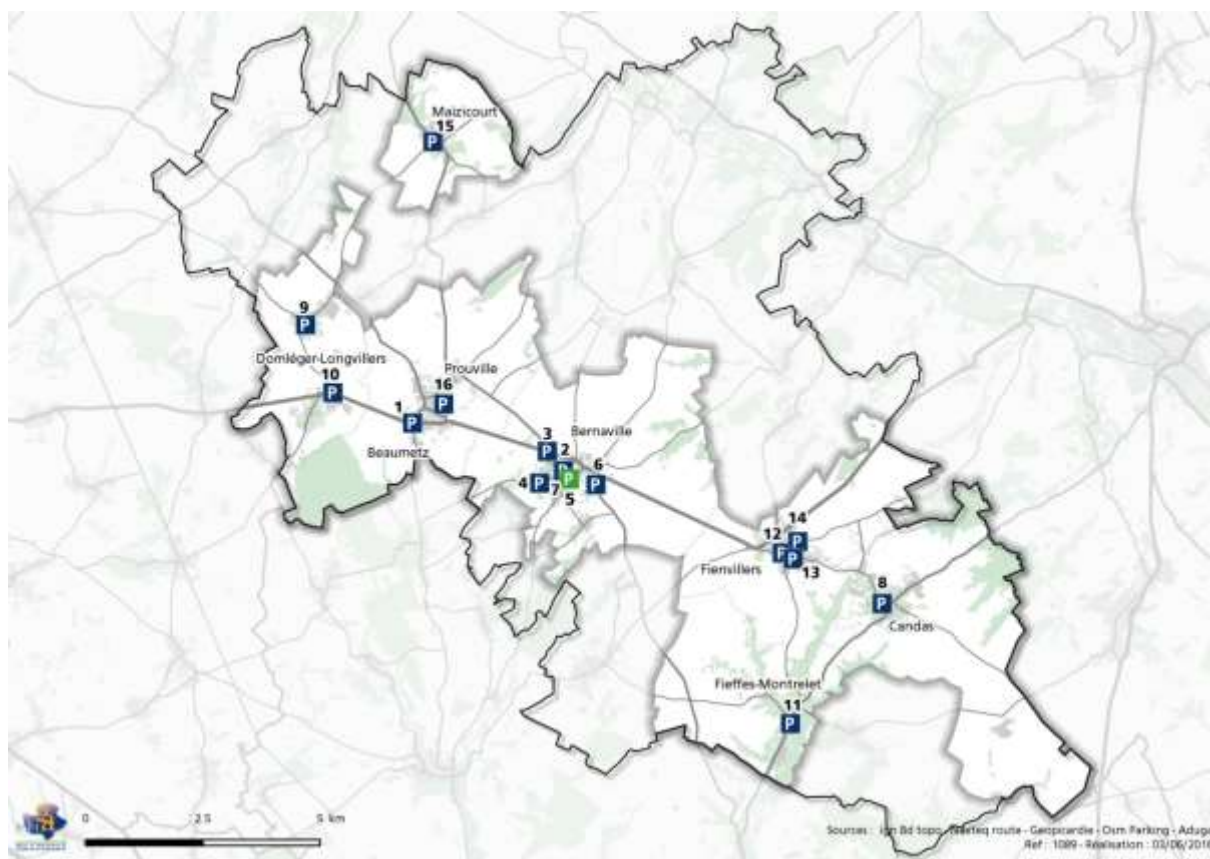
### Synthèse de l’inventaire

12 parcs pour véhicules légers (VL) ou véhicules légers et poids-lourds (PL) ont été recensés dans les 9 communes à enjeux. 7 d’entre eux, représentant une capacité de 246 places, pourraient être potentiellement mutualisables.

Potentialités de mutualisation des parcs VL et VL/PL	Nombre de parcs	Nombre de places de ces parcs
Activité complémentaire	3	143
Activité complémentaire ou covoiturage	3	83
Covoiturage	1	20
<b>Total potentiellement mutualisable</b>	<b>7</b>	<b>246</b>
<b>Total faiblement ou nonpotentiellement mutualisable</b>	<b>5</b>	<b>74</b>
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>320</b>

On compte 1 parc à vélo hors espace public de 6 arceaux. Il n’y a pas de parc comportant des places réservées aux véhicules hybrides ou véhicules électriques.



## Localisation des parcs de stationnement



## Inventaire détaillé

N°	Commune	Lieu	Type*	Nb places	Usage actuel	Vocation de l'usage actuel	Potentialités de mutualisation	Propriété	Zone
1	Beaumetz	Mairie, médiathèque, cinéma, salle des fêtes 	VL	10	Mutualisé	Services et équipement de loisirs	Activité complémentaire ou covoiturage	Publique	UB
2	Bernaville	Salle des fêtes 	VL	50	Dédié	Équipement de loisirs	Activité complémentaire	Publique	UB
3	Bernaville	Café 	VL/PL	20	Mutualisé	Commerce, Halte	Covoiturage	Publique	UC
4	Bernaville	Halle des sports 	VL	12	Dédié	Équipement sportif	Non	Publique	UP
5	Bernaville	Mairie, communauté de commune 	Vélo	6	Mutualisé	Équipement, commerces, services	Activité complémentaire	Publique	UA

									
6	Bernaville	Carrefour contact 	VL	47	Dédié	Commerce	Activité complémentaire ou covoiturage	Privée	UF
7	Bernaville	Mairie, communauté de communes 	VL	10	Mutualisé	Équipements, commerces, services	Faible au regard de l'usage	Publique	UA
8	Candas	École, salle polyvalente, pompiers 	VL	32	Mutualisé	Équipement scolaires et de loisirs, résidentiel	Activité complémentaire	Publique	UA
9	Domléger-Longvillers	Mairie, salle des fêtes, culte, cimetière 	VL	20	Mutualisé	Service public et équipement divers	Non	Publique	UB
10	Domléger-Longvillers	Cimetière 	VL	4	Dédié	Équipement public	Non	Publique	Ap
11	Fieffes-Montrelet	Mairie, salle des fêtes 	VL	17	Mutualisé	Service public, équipement de loisirs	Activité complémentaire ou covoiturage	Publique	N
12	Fienvillers	Mairie 	VL	6	Mutualisé	Équipement public	Activité complémentaire	Publique	UA
13	Fienvillers	Salle des fêtes 	VL	9	Mutualisé	Équipement de loisirs	Activité complémentaire ou covoiturage	Publique	UC
14	Fienvillers	Stade 	VL	28	Dédié	Équipement sportif	Non	Publique	UP
15	Maizicourt	Mairie, salle des fêtes 	VL	45	Mutualisé	Service, équipement de loisirs	Activité complémentaire	Publique	UB/Ap

									
16	Prouville	Salle des fêtes 	VL	10	Dédié	Équipement de loisirs	Activité complémentaire	Publique	UB

\* VL : véhicule léger – PL : poids-lourds

Le nombre de places, lorsque ces dernières ne sont pas matérialisées, est estimée sur la base d'un ration d'une place pour 25 m<sup>2</sup>

Source des photos : ADUGA & Google Street View





